

## **ANNEXE 2 : Fiches des porteurs de projets / *Fiches van drager van het project***

**PROJET PHARE - GESTION DES DÉCHETS - PROPRETÉ 3R -  
RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER / *PILOOTPROJECT -  
AFVALBEHEER - NETHEID IN 3 STAPPEN - VERMINDEREN,  
HERGEBRUIKEN, RECYCLEREN***

**CADRE DE VIE / *LEVENSKADER***

**MISE À L'EMPLOI ET FORMATIONS / *TEWERKSTELLING EN  
OPLEIDINGEN***

**ACTIONS SOCIO-CULTURELLES / *SOCIOCULTURELE ACTIES***

**RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE / *VERSTERKING  
VAN DE SOCIALE COHESIE***



**PROJET PHARE - GESTION DES DÉCHETS – PROPRETÉ :**  
**3R - RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER /**  
**PILOOTPROJECT - AFVALBEHEER - NETHEID IN 3**  
**STAPPEN - VERMINDEREN, HERGEBRUIKEN,**  
**RECYCLEREN**

**3.1** Gestion des déchets - propreté : Coordination, sensibilisation, communication, participation / *Afvalbeheer - netheid: coördinatie, sensibilisering, communicatie, participatie*

**3.2** Enterrement de container et ramassage / *Ondergrondse containers en ophalen van huisvuil*

**3.3** reSTICler - Ressourcerie de quartier / *reSTICleren - Buurtringloopwinkel*

**3.4** Atelier couture pour les jeunes et boutique / *Naaiworkshop voor jongeren en boetiek*

**3.5** Animations créatives et ateliers participatifs urbains (recycl'art)/ *Creatieve activiteiten en stedelijke participatieve ateliers. (recycl'art)*

**3.6** Buurt Compost de Quartier





## CONTRAT DE QUARTIER « Axe Louvain » À SAINT-JOSSE FICHE DE PROJET

Nom du projet : Gestion des déchets et propreté

Numéro du projet : 3.1

Date : juin 2013

A.  
O

P

### RTEUR DU PROJET

#### 1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Administration communale de Saint Josse ten Noode

Fonction :

Adresse : avenue de l'Astronomie 12

Tél. : 02 220 26 70

Fax : 02 220 26 72

#### 2. Identification du porteur de projet :

Nom : Administration commune de Saint-Josse-ten-Noode

Forme juridique : Organisme public

Date de création :

Siège social : 12, avenue de l'Astronomie à 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Objet social :

Personne de contact : Régie de Rénovation urbaine

Site Internet :

N° de compte bancaire :

Agréations par une autorité publique :

#### 3. Partenaires du projet :

Nom	Rôle
<i>Service propreté</i>	<i>Adéquation avec le plan propreté</i>
<i>Service de la Prévention</i>	<i>Acteur de proximité , médiation</i>
<i>Service répression</i>	<i>Amandes administratives</i>

### B. CONCEPTION DU PROJET

#### 4. Quelle est l'origine du projet ?

*Le diagnostic a mis en avant des problèmes de propreté récurrents dans le périmètre du Contrat de Quartier durable. De manière générale les déchets ménagers et les encombrants exercent une forte pression sur l'espace public et sur la propreté du quartier. Pourtant, si les déchets constituent une contrainte pour les habitants et les riverains de ce quartier fort fréquenté, ils représentent également une opportunité économique qui pourrait être mieux valorisée. Il s'agit donc d'agir conjointement sur la prévention-sensibilisation et la gestion des déchets pour résoudre cet enjeu prioritaire.*

*Plusieurs projets vont être menés dans ce sens, regroupés pour former le projet phare du Contrat de Quartier durable « Axe Louvain », dans la mesure où la gestion des déchets sera un enjeu transversal aux projets de ce programme de revitalisation urbaine.*

*Le projet vise donc à créer un poste de coordinateur qui supervisera les différentes actions mises en place pour favoriser la réduction des déchets, la réparation et la réutilisation des biens qui pourraient être réutilisés. Cette coordination devra veiller à ce que les différents acteurs puissent agir de concert, à créer des synergies, à profiter des dynamiques mises en place dans le cadre du Contrat de Quartier durable ou préexistantes, pour mieux réaliser les objectifs mis en exergue lors du diagnostic et priorités et enjeux. En outre, cette personne sera aussi amenée à renforcer le projet phare avec des actions de sensibilisation et de communication et à veiller à favoriser des actions participatives des habitants du quartier dans cette thématique.*

*Les actions proposées dans le cadre du Contrat de Quartier durable sont : un projet pilote d'enterrement de containers (et leur gestion), le projet reSTICler, le projet d'Atelier couture (lycée Guy Cudell), la mise en place de compost collectifs, l'Animation de l'espace public autour de la thématique du recyclage (recycl'art), sans oublier la dimension du recyclage des déchets dans les projets « briques » de ce contrat de quartier durable.*

#### 5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : **OUI** **NON**

6. **Public visé** : type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

*Les habitants du périmètre du contrat de quartier durable.( tout âge, tout sexe, niveau de qualification , situation sociales, etc confondus)*

#### 7. Objectif(s) poursuivi(s) :

*Un accompagnement est indispensable pour le bon fonctionnement du projet au sens large : En effet, une coordination de la politique de gestion de déchets sur le périmètre est essentielle pour rencontrer*

*les objectifs visant à répondre aux problèmes de propreté récurrents sur et autour de la chaussée de Louvain.*

*Le diagnostic a mis en avant des problèmes de propreté importants sur le périmètre. De manière générale, les déchets ménagers et les encombrants exercent une forte pression sur l'espace public et sur la propreté du quartier. Pourtant, si les déchets constituent une contrainte pour les habitants et les riverains de ce quartier fort fréquenté, ils représentent également une opportunité économique qui pourrait être mieux valorisée.*

*Les projets doivent être menés tant pour la prévention que pour la gestion des déchets et pour augmenter la propreté dans l'espace public.*

*En terme de prévention des déchets : Certains habitants et usagers du quartier ont déjà pris conscience du problème et proposent des solutions concrètes pour diminuer la quantité de déchets produits à Saint-Josse. Une part importante des déchets ménagers pourraient ainsi être compostée, ce qui diminuerait d'autant la quantité de déchets résiduels. En outre plusieurs associations envisagent de réutiliser les encombrants et les appareils électroménagers dont souhaitent se séparer les habitants du quartier. Beaucoup de ces meubles et appareils sont en parfait état de marche, ou nécessitent parfois de petites réparations et ont encore une valeur intrinsèque. La réutilisation de ces biens permettrait de créer une activité économique locale tout en rendant service aux habitants. Tous ces projets demandent à être coordonnés pour éviter l'écueil de la compétition, afin de bien couvrir l'ensemble du territoire et de veiller à ce que les différents acteurs puissent agir de concert et s'entraider si besoin est.*

*En terme de gestion des déchets et de propreté : La gestion des déchets (tri, stockage, enlèvement) doit aussi être améliorée et prise en compte dans une vision d'ensemble. Les déchets déposés dans l'espace public par les commerçants méritent une attention particulière, leur nature et leur nombre sont à la fois une contrainte et une opportunité. Les caissettes de légumes/fruits en bois pourraient être une matière première intéressante à grande échelle... Pour améliorer la propreté et le sentiment de propreté dans l'espace public certains déchets pourraient être stockés avant le ramassage dans des containers collectifs enterrés.*

*Des actions d'information et de communication doivent être menées pour sensibiliser les habitants, les commerçants et les usagers du quartier. Il en découlera des changements de comportement individuels mais également des projets menés collectivement pour l'amélioration de la situation.*

### Objectifs synthétiques :

- △ *Améliorer la propreté du quartier*
- △ *Garantir la bonne coordination des projets du pôle 3R ;*
- △ *Sensibiliser les habitants, commerçants et usagers du quartier sur les 3R (réduire, réutiliser, recycler) ;*
- △ *Communiquer sur la thématique 3R dans les projets du Contrat de Quartier durable ;*
- △ *Mener et/ou accompagner les projets participatifs sur la thématiques 3R ;*
- △ *Créer des emplois à destination du public local sur ces thématiques.*

### 8. Réalisations proposées :

- *Suivi/accompagnement des projets du pôle 3R (déchets-propreté-recyclage) ;*
- *Coordination des acteurs/projets du pôle (organisation de réunion, mise en place d'une plateforme d'outils, groupes de travail sur les thématiques, synchronisation des politiques menées en la matière, etc)*
- *Mise en place d'outils de sensibilisation (documents imprimés, séances d'information/débat, projection de film/débat, stand dans des activités de quartier, ...) sur la prévention et la gestion des déchets ;*
- *Suivi et communication sur la gestion des déchets dans la mise en œuvre des projets de rénovation du bâti et d'aménagement de l'espace public*
- *Mise en place d'actions concrètes sur la réduction des déchets et leur gestion : mise en place d'un Repair café/d'une « donnerie » /organisation de brocante/bourse d'échange/nettoyage collectif de rue....*
- *Organisation d'actions de sensibilisation et de communication directement auprès des habitants et usagers du quartier, en coordination avec les acteurs/projets du pôle ;*
- *Valorisation du compostage*
- *Aide au tri sélectif*
- *Amélioration l'image du quartier ainsi que le sentiment de sécurité et de bien-être pour les habitants*
- *Conscientisation et responsabilisation des habitants au respect de l'espace publique*
- *Mise en place d'un encadrement*

### 9. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

- △ *Réduction des déchets du quartier par une prévention accrue*
- △ *Diminution des déchets en rue et augmentation de la propreté*
- △ *Renforcement des liens entre les habitants et les acteurs du quartier*
- △ *Valorisation économique des encombrants et développement d'une filière d'intégration socioprofessionnelle*
- △ *Augmentation de la sécurité*

## 10. Impacts attendus

*Développer une filière d'emplois locaux autour de la thématique de la « prévention et gestion des déchets, mais surtout opérer un Changement des comportements et prise de conscience d'une « autre consommation ». L'impact attendu est d'accroître un sentiment de devoir critique de chacun par rapport à l'espace public. Et améliorer les espaces de vie communs.*

## 11. Méthode d'évaluation envisagée :

*Rencontre régulière avec les acteurs et évaluation mensuelle par le coordinateur sur la gestion des déchets-propreté et recyclage. Information sur la mise en place d'amendes administratives au regard du plan propreté de la Commune (établir des corrélations) ainsi que mise en place de mesures quantitatives du public touché et qualitatives des démarches initiées.*

## C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

### 12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>

*Une phase préparatoire est nécessaire. En effet, il est important que chaque acteur porteur dans le cadre du projet phare soit opérationnel. En outre, il est important d'engager le coordinateur à mi-temps.*

*Le coordinateur présentera un profil de type éco-conseiller ou manager urbain permettant de travailler sur le sujet pour la coordination, la sensibilisation, la communication et la participation, avec une connaissance générale sur les aspects techniques. Les aspects techniques plus pointus pourront également être complétés auprès des administrations, d'experts ou de bureaux d'études compétents.*

*Il devra outre son rôle de coordination, développer des relations avec d'autres services et structures compétentes en la matière (sanctions administratives, prospection sur le terrain, etc)*

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Toute la durée du contrat de quartier 2014-2017

### 14. Localisation de l'activité :

Sur l'ensemble du périmètre du contrat de quartier durable.

### 15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

Année	Description	Début	fin
2014	Engagement du coordinateur	2014	2017
2014	Mise en place des partenariats	2014	2014
2014	Réunions groupes de travail et prospection	2014	2017
2014	Sensibilisation	2014	2017
2014	Suivi des projets du pôle	2014	2017
2014	Mise en place d outils de communication	2014	2017
2015	Organisation d'une brocante	2015	2017
2016	Mise en place d'un « repair café »	2016	2017
2015	Accompagnement des projet briques (pour inclure la dimension gestion de déchets dans les csc etc)	2015	2017

#### D. MOYENS

**16. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?**

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	2000	2000	2000	2000	
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	27000	27000	27000	27000	
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	1000	1000	1000	1000	
<b>Total</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>120000</b>

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet

*Le coordinateur devra avoir un profil d'éco-conseiller ou manager urbain (A ou B avec expérience) engagé à mi temps (1/2 ETP).*

#### E. CONTINUATION DU PROJET

~~17~~ Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI ~~NON~~

*Nous désirons que le coordinateur crée des synergies entre les divers acteurs liés à la propreté, la gestion des déchets et le recyclage sur le territoire communal. Il est important de lancer une impulsion à petite échelle pour qu'elle se répercute sur l'ensemble du territoire tenodois.*



## CONTRAT DE QUARTIER « Axe Louvain » À SAINT-JOSSE FICHE DE PROJET

**Nom du projet :** Enterrement des containers

**Numéro du projet :** 3.2

**Date :** juin 2013

A.

P

### ORTEUR DU PROJET

#### 1. Coordonnées de la personne responsable

Nom, prénom : Administration communale de Saint Josse ten Noode

Fonction :

Adresse : avenue de l'Astronomie 13

Tél. : 02 220 26 70

Fax : 02 220 26 72

#### 2. Identification du porteur de projet :

Nom : Administration commune de Saint-Josse-ten-Noode

Forme juridique : Organisme public

Date de création :

Siège social : 13, avenue de l'Astronomie à 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Objet social :

Personne de contact : Régie de Rénovation urbaine

Site Internet :

N° de compte bancaire :

Agréations par une autorité publique :

#### 3. Partenaires du projet :

F = financier O = opérationnel	Nom	Rôle
o	Service propreté	Adéquation avec le plan propreté et amendes administratives
O	Coordinateur Propreté	Coordination de la gestion des déchets et propreté dans le cadre du contrat de quartier durable Axe Louvain
O	Bruxelles Propreté	Ramassage

### B. CONCEPTION DU PROJET

#### 4. Quelle est l'origine du projet ?

*Le diagnostic a mis en avant des problèmes de propreté récurrents dans le périmètre du Contrat de Quartier durable. De manière générale les déchets et les encombrants exercent une forte pression sur l'espace public et sur la propreté du quartier. La gestion des déchets constitue donc un enjeu prioritaire dans le cadre de ce contrat de quartier durable et il est important de trouver des solutions innovantes pour la gestion des déchets. La propreté déficiente renvoie une image du quartier négative et nuit autant à son attractivité, qu'au cadre de vie des habitants et qu'à son côté praticable. En effet, certains trottoirs dans les rues commerçantes sont tellement encombrés que le passage en devient très restreint et difficile. L'implantation de containers semi-enterrés ou enterrés vise à résoudre une partie du problème de la gestion des déchets, en parallèle avec d'autres initiatives.*

*En Région bruxelloise, les bulles à verre sont en train d'être enterrées petit à petit, ce qui n'est pas encore le cas pour les autres déchets (sacs blancs, jaunes et bleus).*

*Il s'agirait donc ici d'effectuer un projet pilote en matière de gestion des déchets. Le projet s'adressera avant tout aux commerçants qui produisent beaucoup de déchets (ménagers, invendus, cartons, etc.) : la mise en place de quelques sites de containers enterrés à disposition des commerçants améliorerait la qualité du quartier. Un partenariat sera mis en place avec l'Agence de Bruxelles Propreté afin qu'elle travaille sur la gestion des containers et le ramassage des déchets (accord du secrétaire d'État chargé de la collecte et traitement des déchets).*

*La gestion des déchets (tri, stockage, enlèvement) doit aussi être améliorée et prise en compte dans une vision d'ensemble. Les déchets déposés dans l'espace public par les commerçants méritent une attention particulière, leur nature et leur nombre étant une contrainte et conséquents. Pour améliorer la propreté et le sentiment de propreté dans l'espace public certains déchets pourraient être stockés avant le ramassage dans des containers collectifs enterrés. Des actions d'information et de communication doivent être menées pour sensibiliser les commerçants et les usagers du quartier. Il en découlera des changements de comportements individuels mais également des projets menés collectivement pour l'amélioration de la situation.*

*Ce projet s'inscrit donc dans un projet plus global de gestion globale des déchets à l'échelle du contrat de quartier et en parallèle au plan propreté communal : plusieurs projets vont être menés dans ce sens, regroupés pour former le projet phare du Contrat de Quartier durable « Axe Louvain », dans la mesure où la gestion des déchets sera un enjeu transversal aux projets de ce programme de revitalisation urbaine.*

**5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON**

**6. Public visé :**

*Les commerçants du périmètre du contrat de quartier durable Axe Louvain.*

**7. Objectif(s) poursuivi(s) :**

- ^ Améliorer la propreté publique et supprimer les dépôts sauvages ;
- ^ Améliorer la qualité visuelle et l'image du quartier ;

- △ Améliorer le cadre de vie ;
- △ Sensibiliser les commerçants au tri et les habitants à la propreté dans l'espace public ;
- △ Créer un outil praticable et visuellement acceptable ;
- △ Créer des sites pilotes pour une nouvelle gestion des déchets.

## **8. Réalisations proposées :**

- *Accompagnement des projets du pôle 3R (déchets-propreté-recyclage) ;*
- *Création de 4 sites « pilotes » accueillant 2 containers ;*
- *Vidange des containers 2 fois par semaine ;*
- *Mise en place d'une gestion des sites et des utilisateurs des containers ;*
- *Aide au tri sélectif des déchets ;*
- *Amélioration l'image du quartier ainsi que le sentiment de sécurité et de bien-être pour les habitants.*

*L'installation des sites, la mise en place de la vidange des containers et le lancement/suivi du fonctionnement des sites. Un contrôle d'accès à ceux-ci devra être organisée afin d'en limiter l'usage aux utilisateurs clés que ce soit les commerçants d'une rue ou les habitants d'un grand ensemble (il existe des systèmes de contrôle d'accès et de modules intelligents qui permettent également de mesurer à distance la quantité de déchets et de transmettre directement l'information aux personnes concernées). En ce qui concerne le ramassage, il sera pris en charge par l'ABP à raison de deux fois par semaine.*

## **9. Résultats envisagés :**

- *Augmentation du confort et de la qualité de vie du quartier.*
- *Amélioration de la propreté publique.*
- *Diminution des dépôts clandestins.*
- *Amélioration de l'attractivité du quartier et de son image ;*
- *Réduction des déchets et augmentation du sentiment de bien-être pour les chaland;*

## **10. Impacts attendus**

*L'impact attendu est de lancer un projet pilote visant à gérer d'une manière innovante les déchets. En effet, la création de sites de contenaires enterrés permettront aux commerçants dans un premier temps de procéder au tri sélectif, diminuer les dépôts clandestins, accroître le*

*sentiment de bien-être dans le quartier par la réduction des déchets. Cette nouvelle manière de gestion des déchets visent à améliorer les espaces de vie communs et atteindre une gestion publique des déchets efficace.*

#### **11. Méthode d'évaluation envisagée :**

*Rencontre régulière avec les acteurs et évaluation mensuelle par le coordinateur sur la gestion des déchets-propreté et recyclage. Information sur la mise en place d'amendes administratives au regard du plan propreté de la Commune (établir des corrélations) ainsi que mise en place de mesures quantitatives du public touché et qualitatives des démarches initiées( nombre de sites fonctionnels, ramassage des ordures par l'ABP, diminution des déchets dans la rue, nombre d'utilisateurs commerçants par site,etc).*

### **C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET**

#### **12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>**

*Une phase préparatoire est nécessaire. En effet, il est important que chaque acteur porteur dans le cadre du projet phare soit opérationnel. En outre, il est important d'engager le coordinateur à mi-temps du pôle. De plus, il conviendra de prospecter les sites qui peuvent accueillir les contenaires enterrés (impétrants, localisation stratégique, etc.) : une étude technique est donc préalable à la mise en place du site stricto sensu. En pratique, avant de mettre en œuvre ce projet pilote qui serait étendu par la suite, une analyse de la situation sera menée afin de définir le type de déchets à récolter et le nombre de containers par site (papiers et cartons, déchets ménagers, PMC, etc.) ainsi que les zones d'implantation pertinents dans l'espace public : 4 sites seront alors choisis. L'étude permettra également de définir le type de container sera installé : enterrés ou semi-enterrés (d'une capacité de 5000l, environ 100 sacs).*

*De plus, des réunions d'information et de prospection des commerçants devront se faire avant la mise en place du projet pour les informer (tri sélectif) et les contraindre. Par ailleurs, une convention doit être établie avec le partenaire ABP pour le ramassage une fois les sites opérationnels.*

#### **13. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Toute la durée du contrat de quartier 2014-2017

#### **14. Localisation de l'activité :**

*Sur le périmètre du Contrat de Quartier Durable, le long de l'artère commerçante (chaussée de Louvain et alentours).*

---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

## 15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	Début	fin
2014	Engagement du coordinateur	2014	2017
2014	Mise en place des partenariats (ABP-PROPRETE communale)	2014	2014
2014	Réunions et prospection	2014	2014
2014	Sensibilisation	2014	2017
2014	Étude technique	2014	2014
2014 ou 2015	Installation de sites (passation des marchés public pour l'achat des containers)	2014 ou 2015	2017

## D. MOYENS

## 16. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissement (Étude technique, sites de contenaires enterrés)*	25000	30000	30000	30000	120000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	/	/	/	/	
Fonctionnement-Ramassage par l'ABP	/	/	/	/	
<b>Total</b>	<b>25000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	<b>120000</b>

\*Quatre sites pilotes vont être étudiés la première année. Après analyse, un premier site sera installé dans le courant de l'année, puis d'autres sites seront créés les années suivantes du programme.

## E. CONTINUATION DU PROJET

~~47~~ Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI ~~NON~~

*Nous désirons élargir l'action vers l'ensemble des habitants de la Commune, puis vers d'autres quartiers : ce projet pilote permettra de mettre en place les synergies pour lancer une meilleure gestion des déchets.*





**CONTRAT DE  
QUARTIER**  
« Durable Axe Louvain »



**Porteur du projet : Service de Travaux d'Intérêt Collectif.**  
**Mission Locale pour l'emploi de Saint Josse asbl.**

**Numéro du projet : 3.3**

**Date :**

**Projet : reSTICler.**  
**Formations et création d'un service de recyclage et réutilisation de mobilier,  
matériaux ou électroménagers.**



**PORTEUR DU PROJET**



**1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :**

Nom, prénom : Mr Philippe Boïketé, Président

Fonction : Président

Adresse : rue de l'Union, 31 1210 Bruxelles

Tél. :

Fax :

E-mail :

**2. Identification du porteur de projet :**

Nom : STIC - Mission Locale de Saint Josse-ten-Noode

Forme juridique : Association sans but lucratif.

Date de création : STIC : 1998. Mission Locale : 1991 (juridique : 1990)

Siège social : 31 rue de l'Union, 1210 Saint Josse-ten-Noode

Siège d'exploitation : rue verte, 43 Saint Josse-ten-Noode

Objet social : Insertion socio professionnelle, emploi, formation

Personne de contact : Jean-Louis NISEN

43 rue verte 1210 Bruxelles

02/ 2100151 0474/997052

jlnisen@mlstj.irisnet.be

Site Internet : stic.emplois1210.be

N° de compte bancaire : (BE02) 068-21590039-40

Agréations par une autorité publique : oui

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) : Voir document annexé

Expériences utiles : Voir document annexe.

**3. Partenaires du projet :**

- Associations ou comités du quartier intéressés par les actions du STIC.
- Service prévention communal : information et sensibilisation des habitants
- CPAS de Saint Josse-ten-Noode : information, transmission des « demandes » (besoins des habitants émergeant au CPAS) et « offre » de biens.

Fiche projet STIC : formation insertion / actions de recyclage d'objets et biens / propreté publique.  
CQ Durable - Liedekerke

Page 1/Erreur ! Source du renvoi

**introuvable.**

- Service propreté communal : partenariat pour l'enlèvement et la remise sur le marché secondaire des biens restaurés et recyclés via la « boutique sociale » existante sur la commune
- A terme, partenariat avec une structure de réparation, adaptation de vêtements (école de couture du lycée G Cudell ?).

## CONCEPTION DU PROJET

4. **Origine du projet.** Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Les constats du bureau de consultance font état d'un quartier partiellement délabré, les façades, trottoirs en mauvais état.

La propreté publique est déficiente, régulièrement des dépôts sauvages d'objets et de biens sont constatés. L'habitat en « hauteur » favorise ce type de dépôts, les habitants n'ayant souvent pas de possibilités régulières de se débarrasser de leurs biens et objets « encombrants ».

La situation socio-économique défavorable et la propreté publique de par ces dépôts laissant à désirer entraîne une cohésion sociale et une vie de quartier faible ainsi qu'une attractivité négative pour des « investisseurs » potentiels. De même cette situation n'est pas favorable à un développement d'un commerce attrayant et drainant des clients potentiels extérieurs aux quartiers.

Une partie des habitants se trouve dans une situation économique peu favorable et ce projet permettrait un accès à certains biens remis en état à moindre coût. Un partenariat avec le CPAS de la Commune et / ou des services de premières lignes (accueil de primo arrivants,...) permettrait une « sélection » de la clientèle potentielle à faible revenus ou inexistant.

De plus, le chômage y est important et particulièrement chez les jeunes. Le manque de formation est un facteur aggravant de ce chômage.

Améliorer cet état est donc la base du projet :

- en améliorant la propreté publique en agissant sur les dépôts sauvages :
- en créant des emplois de proximité au sein du STIC
- en créant une entreprise d'insertion en récupération et recyclage :
  - récupération de meubles et biens
  - récupération d'appareils électriques et mécaniques.
  - Tri des rebus et/ou passage chez les personnes désireuses de se « débarrasser » de biens, objets, appareils.
  - Restauration et/ou réparation
  - Démontage des rebus et revente des divers matériaux (métaux, composites,...)
  - Remise sur le circuit de consommation par un espace de vente des biens et objets restaurés (accès limité ?) en partenariat avec un opérateur extérieur ou en autonomie au sein du service.
  - A terme, recyclage de vêtements et textiles vers une filière de production de produits et matériaux utiles dans le secteur de la construction et de la rénovation.
- en augmentant le potentiel personnel des personnes remis à l'emploi de transition et leurs capacités d'insertion socioprofessionnelle
- en participant ainsi à la dynamique positive du quartier.

## 5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant :

**OUI** en matière d'emploi de transition,

**NON** en matière d'actions sectorielles et de « métiers ».

- Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

*Voir document en annexe*

- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? Oui, en annexe

○

## 6. Public visé :

Type de public :

Pour les formations insertion :

- public local;
- demandeurs d'emploi, chômeurs (de longue durée ou non) ou bénéficiaires du revenu d'intégration ou d'une aide sociale;
- faible niveau de scolarité et de qualification ;
- public fragilisé socialement ;
- public à faible revenu;
- public multiculturel vivant souvent des difficultés d'intégration.
- public de tous âges, sans distinction de sexe.

Pour la « clientèle » : personnes à faible revenu, à difficulté de mobilité :

Nombre de participants escomptés dans l'entreprise sociale d'insertion :

- 1 « encadrants » et un pourcentage du temps de travail du manager
- Groupe de 4 ouvriers – public cible pour une durée de 1an et demi à 2 ans.

Pour la revente : partenariat avec la boutique sociale communale.

## 7. Objectif(s) poursuivi(s):

Voir point 4.

## 8. Réalisations proposées:

Service de ramassage à domicile d'objets encombrants type mobilier, électroménager, jouets,... y compris et surtout aux étages des immeubles.

Service de ramassage sur la voie publique d'objets encombrants type mobilier, électroménager, jouets,....

Service de tri, recyclage et réparation des objets enlevés.

Revente des matériaux non utilisable (métaux, papiers, composites).

Service de revente des objets réparés (partenariat boutique sociale communale).

## 9. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

Amélioration du potentiel personnel et des qualités professionnelles.

Amélioration des compétences et acquisition d'expériences professionnelles

Fiche projet STIC : formation insertion / actions de recyclage d'objets et biens / propreté publique.

CQ Durable - Liedekerke

Impact positif sur l'image de soi et sur le positionnement face au marché de l'emploi.  
Facilitation de l'intégration sociale par les apprentissages et les acquis.  
(connaissances, langue, relations,...)  
Implication des habitants dans la démarche de maintien de la propreté publique.  
Accès à des biens mobiliers ou autres à des coûts accessibles à une clientèle défavorisée financièrement (bénéficiaires de l'aide sociale, primo-arrivants,...)  
Ces résultats sont attendus tout au long de la période et pas seulement à la fin de l'action.

**10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

Amélioration de l'image du quartier et de son potentiel d'expansion économique, commerciale et sociale.  
Réduction des déchets collectifs sur la voie publique.  
Impact environnemental (difficilement quantifiable).

Les actions initiées par le biais des contrats de quartier ont toujours entraîné des effets multiplicateurs divers.

Les économistes parleront principalement d'effets financiers, de développement de l'économie, de la consommation, de la création d'emplois donc de la croissance avec comme résultat un nouvel effet multiplicateur facteur de nouvelle croissance et de développement économique. Ces effets existent par l'augmentation des ressources financières des ouvriers engagés dans le service et la redistribution qui en découle.

Dans le cadre des actions de formation par le travail développée grâce aux différents contrats de quartier, le service identifie une série d'autres effets importants.

**La création d'emplois durables.**

Le STIC est partenaire dans le cadre des volets sociaux ou socio-économiques depuis la mise en œuvre de contrats de quartier sur la Commune de saint Josse-ten-Noode. A chaque fois, les programmes prévus et les emplois liés ont été partiellement ou totalement pérennisés.

**L'aménagement et l'entretien des quartiers.**

Le service a réalisé de nombreux travaux tant en rénovation de bâtiments que d'aménagement d'espaces publics dont les espaces verts.

Cependant, il convient de souligner que chaque espace public faisant l'objet d'une intervention de création ou d'aménagement du STIC est ensuite entretenu régulièrement et cela grâce aux créations d'emplois permises par les contrats de quartier.

**L'intégration des personnes.**

La grande majorité des ouvriers et parfois des chefs d'équipe est domiciliée sur la commune de saint Josse-ten-Noode, les autres sur une des communes de la Région de Bruxelles Capitale.

Les personnes engagées le sont toutes dans le cadre d'un objectif d'insertion socioprofessionnelle.

Des actions allant dans ce sens sont donc entreprises par le service

**La multi culturalité et la lutte contre la discrimination.**

Le service engage des personnes de toutes nationalités.

Ces personnes apprennent à travailler et donc à vivre ensemble, à se comporter dans un respect mutuel et se sentent valorisées et prêtes, conscientes de leur potentiel, à se positionner avec plus de confiance en soi sur le marché de l'emploi.

Fiche projet STIC : formation insertion / actions de recyclage d'objets et biens / propreté publique.  
CQ Durable - Liedekerke

## 11. Méthode d'évaluation envisagée:

A envisager avec les partenaires.

Proposition :

- Rencontres régulières avec les responsables des projets communaux et régionaux pour évaluer l'avancement des réalisations et l'impact socio-économique.
- Compte rendu régulier en Commission de Quartier et validation, en assemblée générale ; prise en compte des avis des habitants.
- Méthode quantitative et qualitative quant aux emplois réels créés.
- Méthode quantitative quant aux réalisations.

## MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

### 12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup> (expliquez et présentez le timing prévu) : **OUI**.

- Engagement du personnel « encadrant ».
- Formation courte
- Marchés publics pour les investissements en outillage.
- Engagement du public cible.
- Formation courte et débuts des activités de chantiers.

L'ensemble de ces actions se fera durant le premier semestre 2014

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Durée du contrat de quartier, soit les 4 années. Du 01.01.2014 au 31.12.2017.

Le début réel des actions se situera vers le second trimestre de l'année 1.

### 14. Localisation de l'activité :

Le siège social de l'association se trouve au centre du territoire communal, à la rue de l'Union, 31

Le siège d'exploitation du STIC est situé au cœur de la zone la plus « défavorisée » de la commune concernée, au 43 de la rue verte.

Les actions auront lieu dans tout le périmètre du contrat de quartier axe Louvain, selon un projet convenu en Commission de quartier et en partenariat avec la Commune et la Région.

Le lieu de l'activité de réparation sera de préférence établi sur le périmètre, le lieu de remise sur le « marché » sera impérativement sur le périmètre.

### 15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

*A débattre avec les partenaires proposés et les autorités communales compétentes.*

### **Déroulement des actions en partenariat avec le service communal de prévention et le CPAC :**

#### **Phase 1 : communication :**

- Service prévention et CPAS.
  - Information des habitants du dispositif pour leur permettre de faire appel au service
  - Collecte d'infos sur les besoins des personnes pour prioriser les remises en état et réparation des objets et ainsi éviter des mise en dépôts.

### **Déroulement des actions en partenariat avec le service communal propreté publique :**

#### **Phase 2 : de collecte :**

- Le service communal effectue les collectes dans son cadre actuel d'intervention : collecte sur demande des habitants uniquement pour les objets au rez-de-chaussée.
- Le STIC collecte en partenariat et complémentarité avec le service propreté.
- Le STIC peut effectuer les collectes des objets aux étages des bâtiments pour éviter les dépôts sauvages des occupants de ces logements. Cette collecte permet des apprentissages utiles aux personnes en formation (utilisation de monte charges, chantiers mobiles, techniques de déménagement,...)

#### **Phase 3 : tri, réparation, recyclage :**

- Le service communal gère le parc à conteneur et les objets emportés par ses services. En partenariats à définir avec le STIC, ces objets pourront être rénovés ou transformés, recyclés par le STIC
- Les enlèvements effectués par le STIC sont soit traités dans les ateliers du service et sont soit :
  - Réparés / rénovés / transformés pour remise en circulation
  - Démontés et triés pour revente

#### **Phase 4 : revente, valorisation :**

- Les objets prêts pour la remise en service sont soit
  - Fournis directement aux candidats acheteurs / utilisateurs déterminés par les partenaires (CPAS, associations diverses) soit directement par le STIC.
  - Déposés aux services communaux gérant la boutique sociale pour être remis soit en vente soit fournis aux utilisateurs définis par ce service.
- Les éléments des objets non réutilisables et triés sont revendus et recyclés (métaux, plastiques, bois,...) en partenariat avec des firmes extérieures (recyclage des métaux, fabrication à partir de bois, etc...). Le STIC est en charge de cette filière à développer.

**Ces partenariats et phasages doivent faire l'objet de coordination et évaluation régulières et être améliorés et adaptés en fonction.**

Cette évaluation régulière sera coordonnée par les services régionaux et communaux en charge du dossier contrat de quartier.

**MOYENS**

**16. Quels sont vos moyens actuels ?**

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

Financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement RBC (<i>salaires ACS/PTP</i>) :</li> <li>• Financement Communal (salaires + fonct.)</li> <li>• Fonds propres</li> </ul> <p><b>TOTAL</b></p>	<p>891.000 €</p> <p>86.000 €</p> <p>12.500 €</p> <p><b>989.500 €</b></p>
Personnel en ETP	45 ETP (1 RBC, 7 ACS, 1 FP, 33 PTP, 1 FSE obj3, 3 Financement Communal).	
Locaux	Locaux rue verte 43 mis à disposition par la Commune de Saint Josse-ten-Noode: <i>espaces bureaux, salles de formation, espaces ateliers, espaces stockages.</i> Espaces suffisants pour les besoins du service.	
Equipement	Véhicules, machines, outillage Mobilier de bureau, matériel informatique Equipement utile au fonctionnement du service tel qu'existant au 31.12.2013	

**17. Besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de quartier.**

**Tableau récapitulatif.**

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissements (mobilier, <b>véhicules</b> , outils, machines, , ...)	<b>35.000</b>	<b>5.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40.000</b>
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,...), Personnel public cible (art 60)	<b>26.500</b>	<b>66.500</b>	<b>67900</b>	<b>68800</b>	<b>229.700</b>
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz,	<b>8000</b>	<b>11.200</b>	<b>11.400</b>	<b>11.650</b>	<b>42.250</b>

Fiche projet STIC : formation insertion / actions de recyclage d'objets et biens / propreté publique.  
CQ Durable - Liedekerke

électricité, petit matériel de bureau, photocopies, vêtements de travail, carburant, assurances, taxes...)					
<b>Total</b>	<b>69.500</b>	<b>82.700</b>	<b>79300</b>	<b>80450</b>	<b>311.950</b>

### CONTINUATION DU PROJET

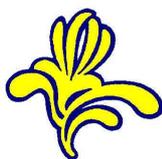
**18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI**

19. Si oui :

o Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

- Développement et consolidation du partenariat entre la Commune de Saint Josse(et les services concernés comme le service propreté) et le service STIC.
- Etude de faisabilité de développement d'une structure type économie sociale sous la forme d'une association sans but lucratif agréée Initiative Locale de Développement de l'Emploi en Région de Bruxelles Capitale.
- Création de cette structure en troisième année de contrat de quartier permettant l'obtention d'un agrément dans le cadre de l'ordonnance régionale sur les ILDE et EI de 2012.

**Pour info : le STIC a jusqu'à présent toujours pérenniser les services créés dans le cadre des contrats de quartier précédents.**



## CONTRAT DE QUARTIER 'Axe Louvain' À SAINT-JOSSE FICHE DE PROJET

**Nom du projet :**

Atelier couture pour les jeunes et boutique récup

**Numéro du projet : 3.4**

**Date :** 21 juin 2013

### A. PORTEUR DU PROJET

**1. Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Youssfi Jamal

Fonction : Directeur artistique

Adresse : rue de Liedekerke, 9 à 1210 Bruxelles

Tél. : 02.219.11.98

Fax : 02.219.11.32

E-mail : [info@lesnouveauxdisparus.be](mailto:info@lesnouveauxdisparus.be)

**2. Identification du porteur de projet :**

Nom : Les nouveaux disparus

Forme juridique : ASBL

Date de création : 1995

Siège social : rue de Liedekerke, 9 1210 Bruxelles

**Objet social :**

La Compagnie des Nouveaux Disparus est une compagnie de théâtre semi-foraine qui a pour mission de développer la démocratie culturelle en favorisant l'accessibilité culturelle des personnes éloignées de l'offre ou peu initiées à la démarche culturelle.

**Personnes de contact :**

Jamal Youssfi, Directeur, 0477 20 85 32

Colienne Lemaître, Administratrice, 0477 27 90 40

Site Internet : [www.lesnouveauxdisparus.com](http://www.lesnouveauxdisparus.com)

N° de compte bancaire : Dexia 068-2215595-45

Agréations par une autorité publique : Opérateur culturel – convention pluridisciplinaire FWB, Agrément COCOF Cohésion sociale, ACS

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) : le siège social de la compagnie est sis au tout début de la rue de Liedekerke qui donne sur la Chaussée de Louvain (zone tampon entre dans les parties couvertes directement par le CQ) et ce, depuis sa création en 1995. Le Directeur artistique vit dans le quartier depuis bientôt 40 ans ainsi qu'une majeure partie de l'équipe. On peut donc dire que la Compagnie des Nouveaux Disparus est née au cœur du quartier concerné par le CQ. La Compagnie y mène de nombreux projets socioculturels.

Expériences utiles : organisation d'événements dans le quartier, organisation d'événements dans des quartiers accueillant des populations en situation de précarité et/ou issues de l'immigration, expertise dans le travail d'animation socioculturelle au cœur des quartiers populaires, expertise dans le travail de mise en réseau des associations, longue expérience de travail d'ateliers avec des jeunes dans le cadre du festival Mimouna, expertise concernant les métiers techniques du spectacle...

### 3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Lycée Guy Cudell	Intégration du projet dans le projet pédagogique de l'école Collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école Mise à disposition de locaux	0	0

## B. CONCEPTION DU PROJET

### 4. Quelle est l'origine du projet ? Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Force est de constater que le Lycée Guy Cudell est une école accueillant une population qualifiée de difficile, issue de milieux défavorisés et/ou de l'immigration pour qui l'école ne fait pas toujours sens. À ceci, s'ajoute des difficultés liées au fonctionnement de l'école et à l'absence de direction stable depuis plusieurs années. Cette école et surtout ses élèves qui sont issus de la commune de Saint-Josse, et en grande partie de la zone avoisinant l'axe Louvain (zone couverte par le CQ), ont besoin de projets valorisants pour maintenir le cap.

En tant qu'opérateur socioculturel de la commune, il nous semble évident de nous investir de manière durable pour les jeunes. Par le biais de nos autres activités, nous avons fait le constat que les jeunes issus de milieux défavorisés ont peu de terrain d'expression et ont tendance à se retrancher dans des activités peu valorisantes. Notre démarche leur offre l'occasion de s'intégrer au sein d'un projet original et enthousiasmant qui aboutira à un résultat concret. De plus, le fait que cette formation soit intégrée dans une démarche d'éducation formelle et au sein de leur école, offrira une image positive de leur lieu d'apprentissage. En effet, afin de mener à bien ce projet, les notions de respect d'autrui et de travail collectif sont indispensables. Nous souhaitons donc également que la formation offre une éducation au mieux vivre ensemble.

### 5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON

- o Si oui, pouvez vous décrire le projet ?

Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Liedekerke, une formation à la création de costumes théâtraux a été mise en place dans le Lycée Guy Cudell. Cette formation était articulée en 2 axes : la confection de costumes pour le festival Mimouna et la conception d'un défilé de mode. Les objectifs étaient le renforcement des compétences des élèves et la découverte du monde du théâtre. C'est grâce à ce projet que la section Couture du Lycée Guy Cudell, qui

était menacée de fermeture, a été maintenue. Le rayonnement donné par les différentes réalisations menées a permis de faire revivre la section. Nous souhaitons poursuivre mais surtout renforcer ce projet en développant de nouveaux axes de travail à travers le Contrat de Quartier Louvain.

- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Des photos sont jointes au dossier. Les rapports d'évaluation du projet remis dans le cadre du CQ Liedekerke peuvent également illustrer le projet.

**6. Public visé :** type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

Le public visé est constitué des élèves du Lycée Guy Cudell, seule école secondaire se situant à proximité immédiate de la zone couverte par le Contrat de Quartier Axe Louvain. Une partie significative des élèves habite donc sur le périmètre dudit Contrat de Quartier. Si nous souhaitons toucher les jeunes du périmètre couvert, il est indéniable qu'un projet en collaboration avec leur lycée est nécessaire. Qui plus est, il semble indispensable de proposer un projet à cette école et à ses élèves qui souffrent quotidiennement des difficultés sociales du quartier et qui ont réellement besoin de projets valorisants véhiculant une image positive à leur sujet.

La dimension de genre est un élément essentiel du projet puisque les classes de couture du Lycée Guy Cudell sont composées exclusivement de jeunes filles. Ces jeunes filles sont majoritairement issues de familles traditionnelles où les rôles de la femme et de l'homme sont encore très stéréotypés. La plupart des élèves de ses classes, selon leurs dires, se destinent au mariage et à l'entretien du foyer. Si nous n'émettons aucun jugement de valeur sur ces choix de vies, il nous semble important de montrer la diversité qu'offre un parcours professionnel et la possibilité d'y trouver aussi un épanouissement personnel. Nous souhaitons participer à l'émancipation de ces jeunes filles et favoriser ainsi l'égalité hommes/femmes. Nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer le nombre de participants puisque la composition des classes ne sera connue qu'en septembre 2013. Nous travaillerons avec les classes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> section habillement.

Le projet touchera également un public plus large puisqu'il s'adressera au reste des élèves. Le défilé ainsi que la boutique seront mis en place et menés en collaboration avec les élèves issus d'autres sections : vente, travaux de bureau, sciences économiques appliquées, auxiliaire administratif... Il n'est néanmoins pas possible à ce stade de quantifier de manière précise le nombre d'élèves qui y seront impliqués puisque l'organisation concrète avec les enseignants ne pourra se faire qu'à la prochaine rentrée scolaire.

Plus largement, ce sont aussi les familles de ces élèves que nous visons puisque les compétences acquises par les élèves pourront bénéficier à l'ensemble du cercle familial. De plus, le travail de sensibilisation à la récup et au développement durable se fera de manière très large, vers les élèves et vers les familles (cf. infra).

**7. Objectif(s) poursuivi(s) :**

- Intégrer les élèves à un projet concret, valorisant et, qui constitue une plus-value à leur formation ;
- Favoriser l'égalité des chances et des genres en permettant à des jeunes filles de se projeter dans un projet professionnel ;
- Stimuler la créativité des élèves grâce au travail sur les matériaux de récupération ;
- Sensibiliser les élèves à l'importance du développement durable par la biais du recyclage ;
- Initier à la gestion d'un commerce à travers la mise en place de la boutique ;
- Redorer l'image de l'établissement en véhiculant une image positive de ses élèves par le biais d'un projet enthousiasmant visible à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

#### **8. Réalisations proposées :**

Le projet mené initialement dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Liedekerke a rencontré un vif succès. En effet, la fermeture de la section habillement avait été envisagée en 2011. Mais le rayonnement offert par le défilé, sa qualité et l'enthousiasme qu'il a suscité a permis le maintien de cette section. Il semble donc indispensable de le continuer. Toutefois, nous souhaiterions renforcer le projet initial et en développer d'autres axes, notamment en proposant aux élèves la réalisation et la gestion d'une boutique de vêtements de seconde main customisés au sein de leur école. Cet aspect répond à un véritable besoin de sensibilisation à la question du développement durable identifié chez les jeunes tout en intégrant une dimension « customisation et récup » très « à la mode » en ce moment. Cette manière d'aborder le développement durable permettra d'accrocher l'intérêt des élèves. Par ailleurs, cette boutique pourra servir à de nombreux exercices pratiques et notamment pour les élèves souhaitant passer leur qualification professionnelle en 7<sup>ème</sup> année.

La première année du Contrat de Quartier Louvain se chevauchant avec la dernière du Contrat de Quartier Liedekere, cette année sera une année transitoire qui permettra de développer les nouveaux aspects du projet qui pourront fonctionner « à plein régime » dès l'année suivante.

Le projet que nous proposons comprendra donc 3 volets :

- La création de costumes de théâtre : les élèves réaliseront une série de costumes destinés aux acteurs du Festival Mimouna.
- La conception d'un défilé de mode : définition du thème, élaboration des patrons, maîtrise des techniques, réalisation des tenues et création de la scénographie du défilé.
- La mise en place et la gestion d'une boutique de vêtements et accessoires.

Les deux premiers axes permettent aux élèves d'acquérir des savoir-faires concrets qui seront utilisés et mis en valeur à travers des projets concrets. Ce genre d'atelier très pragmatique permet à l'élève de se projeter concrètement dans un milieu professionnel ou dans l'organisation d'un projet réel. C'est enthousiasmant et instructif à la fois. Une majeure partie du matériel utilisé sera

du matériel de récupération (tissus, vieux vêtements, vieux accessoires...). Une « campagne récup » avec l'organisation d'une collecte seront mises en place pour accumuler un maximum de matière première. Ce sera aussi l'occasion de sensibiliser les jeunes et leur famille à ce concept en mettant en avant l'idée suivante « au lieu de jeter vos vêtements, rideaux et autres tissus et accessoires, donnez leur une seconde vie ! ».

Le projet de boutique est une autre manière de valoriser leur travail et d'élargir le projet à l'ensemble des élèves. Au delà de la valorisation des créations réalisées dans le cadre de l'atelier, il s'agira évidemment d'apprendre à gérer un commerce, aménager l'espace, l'organiser, etc. Avec la crise socio-économique que nous traversons, le « seconde main » connaît un véritable boum. Il est indéniable que cette dimension pourra rencontrer un vif succès. De plus, ce sera une occasion unique de sensibiliser les jeunes au développement durable et leur faire prendre conscience du fait qu'au delà des avantages pour la planète, c'est aussi tout simplement une porte ouverte vers l'originalité et la nouveauté.

Dans un premier temps, la boutique ne sera pas ouverte aux personnes extérieures à l'école mais c'est une dimension du projet que nous souhaiterions pouvoir développer à plus long terme.

**9. Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

- Nouvelles perspectives pour les jeunes filles de la section habillement et valorisation de l'estime de soi
- Acquisition de nouvelles compétences pour l'ensemble des élèves impliqués dans le projet : compétences en couture, en récupération, créativité, création, mise en place et gestion d'une boutique...
- Apprentissage du savoir-faire et du savoir-vivre ensemble par le montage d'un projet commun (respect de l'autre, écoute, esprit collaboratif...)
- Sensibilisation à la récupération et au développement durable
- Existence d'un dispositif concret pour l'exercice d'une profession pouvant servir aux exercices pratiques pour l'école

**10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- Permettre aux jeunes du quartier de se projeter dans le secteur professionnel et les pousser à réfléchir à leur projet d'avenir ;
- Offrir des compétences concrètes aux élèves afin d'améliorer leur insertion socioprofessionnelle ;
- Diminuer le décrochage scolaire en stimulant l'intérêt des élèves pour l'école ;
- Favoriser l'égalité des chances pour des élèves issus d'une école dite « difficile » et améliorer l'égalité hommes/femmes en permettant à des jeunes filles de s'émanciper ;
- Véhiculer une image positive des jeunes du quartier ;
- Sensibiliser au développement durable et engendrer une émulation autour du concept de récupération ;
- Possibilité d'ouvrir la boutique à l'extérieur de l'école ou de développer des synergies avec un magasin social ouvert au tout public.

## 11. Méthode d'évaluation envisagée :

- Mise sur pied d'un comité d'accompagnement avec le partenaire ;
- Réunion d'évaluation organisée régulièrement avec les professeurs et la formatrice-costumière ;
- Rapport d'évaluation annuel comprenant une série de données quantitatives et qualitatives par rapport au projet (nombre d'élèves, genres, sections, analyse qualitative, impact à court, moyen et long terme, difficultés rencontrées...) ;
- Des traces concrètes seront produites : photos, témoignages...

### C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

## 12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup> (expliquez et présentez le timing prévu) :

Etant donné que le projet a été en partie développé dans le cadre du contrat de quartier Liedekerke, la préparation s'en verra largement facilitée. Comme expliqué plus haut, l'année 2014 sera une année transitoire qui sera consacrée à la mise en place de la boutique, nouvel axe du projet. L'objectif est qu'elle puisse voir le jour durant le premier semestre de l'année scolaire 2014-2015.

Il est important de préciser que ce genre de projet en collaboration avec une école nécessite un lourd travail d'organisation. En effet, les contraintes liées au fonctionnement bien spécifique d'un établissement scolaire sont nombreuses : calendrier scolaire à respecter (beaucoup de congés qui « entre-couper » le projet), peu de disponibilité des professeurs en dehors des heures de cours, gestion des locaux (disponibilité et transmission des clés), peu de moyens techniques et financiers de l'école, communication difficile entre tous les acteurs concernés car peu de moments « en commun »... Ceci est rendu encore plus complexe au Lycée Guy Cudell du fait que cette école a connu (et connaît encore) beaucoup de difficultés. Différentes directions se sont succédées ne permettant pas à l'école d'acquiescer une certaine stabilité dans son fonctionnement, l'école accueille des élèves issus de milieux défavorisés (elle est parfois qualifiée de manière discriminante d'école « poubelle »), l'école doit faire face à de la violence, des problèmes sociaux graves chez certains élèves, le taux d'absentéisme des élèves et des professeurs est très élevé, le risque de décrochage scolaire y est donc réellement présent pour beaucoup d'élèves. Ceci explique donc la nécessité que ce soit la même personne qui coordonne le projet tout au long de l'année au sein de l'asbl partenaire et qui puisse alléger au maximum la « charge » pour le corps professoral qui ne peut porter seul ce genre de projet. La personne en charge de la gestion du projet travaillera en étroite collaboration avec la formatrice-costumière. Le fait de travailler en binôme permettra de maintenir le projet sur la bonne voie à long terme et d'éviter tout risque d'épuisement ou de démotivation liées à toutes ces difficultés.

## 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

La mise en place du projet débutera durant le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année scolaire 2013-2014 (donc au 1<sup>er</sup> janvier 2014).

---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

La durée du projet correspond à la durée du Contrat de Quartier, c'est à dire jusque fin 2017.

**14. Localisation de l'activité :** Le Lycée Guy Cudell principalement mais le rayonnement du projet sera plus large. La coordination du projet se fera au bureau de la Compagnie des Nouveaux Disparus.

**15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :**

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2014	Création de la Boutique	Rencontrer la direction, les professeurs, les élèves, Présenter le projet, Construire le planning du projet, Concevoir la Boutique, organiser son fonctionnement, imaginer sa mise en place concrète, sélectionner les idées et les mettre en œuvre...	01/2014	06/2014	A définir avec le partenaire
2014	Ouverture de la boutique au sein de l'école	Lancer la boutique et communiquer autour du projet (le moment adéquat sera fonction de l'avancement de la conception et à définir avec le partenaire)	Début 09/2014	Fin 12/2014	Sans objet
2015 - 2017	Mise en place de l'atelier de costumes	Suivre et confectionner les costumes de 2 à 3 groupes d'acteur du festival Mimouna Prise de contacts avec la confection de vêtements originaux, expériences concrètes	Début Septembre	Fin Decembre	Un atelier par semaine
2015 - 2017	Conception du défilé de mode	Concevoir un défilé de mode dont la présentation se tiendra lors d'un événement festif, par exemple durant l'AG festive du Contrat de Quartier	Début Janvier	Fin Mai ou Juin	Un atelier par semaine
2015 - 2017	Gestion de la boutique	Gérer un commerce, animer la boutique...	Début Janvier	Fin Juin	A définir avec le partenaire

#### **D. MOYENS**

**16. Quels sont vos moyens actuels ?**

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

Financiers	Budget annuel global de 610 000 euros Subsides : FWB (convention pluridisciplinaire), COCOF (Affaires culturelles, cohésion sociale, logement), Région Bxl-Capitale, Ville de Bruxelles,
------------	---

	DGCD, WBI, FIPI...
Personnel en ETP	Permanent bureau : 2,5 ETP Equipe technique : 1 ETP + 3 ETP articles 60 Engagé au projet : de 1 à 3 ETP
Locaux	Siège social de l'association : un rez et un sous-sol Entrepôt pour stockage du matériel

**17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?**

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

<i>Poste budgétaire</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>Total</i>
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	2500	5000	5000	5000	17500
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	4500	8500 4500	8500 4500	8500 4500	43500
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	600	900	900	900	3900
<b>Total</b>	<b>7600</b>	<b>18900</b>	<b>18900</b>	<b>18900</b>	<b>64300</b>

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier  
=> Voir fichier Excel joint en annexe

**E. CONTINUATION DU PROJET**

**18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI NON**

Si oui :

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

En espérant que le projet final soit assez solide et tourne bien, la Boutique pourrait continuer à exister par elle-même et être gérée par les élèves avec un encadrement de la part des professeurs. A plus long terme, nous souhaiterions pouvoir l'intégrer à un projet plus large de boutique sociale, en collaboration avec d'autres partenaires. Les ateliers costumes/coutures pourront être poursuivis moyennant la recherche d'un financement pour couvrir le salaire de la formatrice.



## CONTRAT DE QUARTIER 'Axe Louvain' À SAINT-JOSSE FICHE DE PROJET

**Nom du projet : « Animations créatives et ateliers participatifs urbains. »**

**Numéro du projet : 25**

### A. PORTEUR DU PROJET

1. **Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Pauporté Christine

Fonction : Présidente du conseil d'administration

Adresse : avenue du Prince de Ligne, 155 à 1180 Bruxelles

Tél. : 0485 198 028

Fax :

E-mail : pauche@hotmail.be

2. **Identification du porteur de projet :**

Nom : La Ruelle

Forme juridique : asbl

Date de création : 6/6/1991

Siège social : 20, rue St-Alphonse

Objet social : travail social de proximité en rue

Personne de contact : Charles Vandervelden

Site Internet :

N° de compte bancaire : 310-0667945-89

Agréations par une autorité publique : FWB secteur CEC ONE, CoCoF

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

Nous avons plus de 22 ans de présence solidaire citoyenne dans le quartier. Le square Félix Delhaye a été historiquement notre premier lieu d'actions, depuis nous avons élargi notre périmètre et nous sommes présents quotidiennement sur l'ensemble de l'axe Louvain et de la vallée du Maelbeek, et au delà sur le territoire communal dans sa totalité.

Expériences utiles : Nous allons quotidiennement à la rencontre de personnes en situations de décrochage et en précarité sociale, culturelle et économique. Nous sommes opérateur de la cohésion sociale pour le deuxième quinquennat. Nous sommes un centre d'expression et de créativité depuis bientôt 14 ans. Nous offrons aux enfants du quartier et à leurs familles des activités d'expression ayant pour objectif d'atténuer les effets psychosociaux de la pauvreté, à savoir la perte de l'estime de soi, le sentiment d'isolement et de rupture du lien social fraternel. Nous avons une solide expérience de la gestion de groupes, nous organisons plusieurs événements communaux mobilisant un grand nombre de participants (chasse aux œufs à Pâques, Halloween festif en rue, journée bruxelloise de la mobilité, fête de la lumière, ...), Nous sommes partenaire d'initiatives communales ou régionales telles que la semaine de la solidarité internationale, la journée sans voiture, ... Nous

faisons partie de plusieurs fédérations, la fédération pluraliste des centres d'expression et de créativité, Badje, le réseau bruxellois de lutte contre la pauvreté, l'association de fait des CEC en milieu de pauvreté, entre autres choses.

### 3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Habitants	Apport des expériences individuelles Soutien, ressources d'initiatives	0	0
O	le réseau associatif communal	Accessibilités aux locaux et dynamique participative commune sur le territoire communal Mise en commun d'expérience et de réflexion sur nos interventions et nos pratiques professionnelles. Soutien logistique occasionnel	0	0
O	Le parc à containers La déchetterie communale	Mise à disposition de rebus et de déchets valorisables telles que cartons, palettes, ...	Les employés communaux en disponibilités	0
O	Le service communal de la prévention	Mise à disposition ponctuelle, et élaboration de partenariat en lien avec des actions de terrain.	Les stewards et les gardiens des parcs	0

## B. CONCEPTION DU PROJET

### 4. Quelle est l'origine du projet ? Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

En accord avec notre expérience au jour le jour, et tel que cela a été exprimé par les habitants eux-mêmes, nous pensons qu'il est nécessaire de dynamiser, de promouvoir et d'encadrer des moments de rencontre constructive entre habitants autour des préoccupations contemporaines que sont le mieux vivre ensemble, le développement durable, le recyclage et surtout l'expression citoyenne. Les espaces publics (le parc du petit bouf en particulier) offrent des infrastructures certes, mais l'animation, l'encadrement positif et l'accompagnement des utilisateurs permettra de valoriser ces investissements; de mettre en place une démarche d'appropriation et d'identité valorisée du quartier. Nous ressentons une dépréciation de l'image de notre quartier exprimée par les habitants. Il existe également une fracture entre les différents utilisateurs : les jeunes souvent laissés à eux-mêmes et les personnes plus âgées, mémoire vivante d'un passé proche n'ont que peu, voire pas du tout, d'espaces de rencontre et de partage. L'expression citoyenne créative nous paraît être une nécessité dans une ville multiculturelle moderne. Nous sommes et restons au plus près des demandes exprimées par les habitants. Nous centrerons ce projet sur deux axes d'intervention pour nous guider. Au départ de notre proximité avec les habitants, nous soutiendrons d'abord une dynamique de réflexion participative sur certains espaces d'aménagements publics programmés

dans ce Contrat de Quartier. Ces espaces seront à négocier avec la coordination du contrat de quartier.

Ensuite nous mettrons en place des activités participatives et des moments collectifs de réflexion autour du recyclage et de la récupération des déchets. Ce deuxième volet de notre projet est important car il est l'espoir de pouvoir mettre en place ultérieurement au mieux, une expérience d'entreprise d'économie sociale au départ du recyclage, sinon au moins, une prise de conscience citoyenne de l'intérêt commun à la difficulté de la gestion des déchets, tel le carton.

**5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI**

- Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

La Ruelle asbl est une association active dans la commune depuis de nombreuses années. Nous sommes présents au quotidien, dans les espaces publics avec nos bibliothèques et nos ludothèques de rue. Nous organisons des ateliers d'expression créative dans ces mêmes espaces. Nous développons des stratégies favorisant « le vivre ensemble » dans le respect de la diversité. Nous sommes porteurs d'une volonté d'expression culturelle de qualité et accompagnons les personnes impliquées dans nos activités sur le chemin de l'expression créative citoyenne.

- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Nous éditons annuellement un rapport d'activités rendant compte de nos actions. Nous joignons un exemplaire de celui-ci.

**6. Public visé :** type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

Nous nous adresserons à l'ensemble des usagers des parcs et des espaces publics de l'axe Louvain. Nous ciblons les jeunes adultes et les personnes âgées. Sans discrimination d'âge, d'origine, de sexe, de statut social ou économique. Le nombre de participants est difficile à évaluer, néanmoins avec la densité de population de la commune, nous pensons pouvoir atteindre un grand nombre de personnes. Nos ateliers créatifs touchent en moyenne plus d'une centaine de participants individuels par année. Nous pensons grâce à cet appel à projet pouvoir doubler le nombre de participants.

**7. Objectif(s) poursuivi(s) :** Nous voulons Accompagner une expression identitaire forte et positive. Nous voulons être à l'initiative d'une réappropriation du quartier à travers un ensemble d'activités diversifiées. Nous voulons offrir aux habitants un espace de rencontre et de partage qui leur permettra d'être à l'initiative, tous ensembles, de projets à forte valeur ajoutée culturelle. Nous serons les facilitateurs de ces échanges autour de thèmes centrés sur les problématiques de réappropriation des savoirs utiles et émancipateurs, de la débrouille et de la récupération. La gratuité est, et restera, centrale à toutes nos démarches de proximité.

**8. Réalisations proposées :** Nous proposons d'organiser un ensemble d'activités au départ de rencontres durant lesquelles nous favoriserons l'émergence de projets d'ateliers (voire d'organisation d'événements, une journée des musiciens de rue par exemple) et l'envie d'engagement des habitants pour améliorer leur cadre de vie individuel ou collectif. Dans l'esprit de l'éducation populaire, nous favoriserons le partage des savoirs. L'objectif est de mettre en

place, un lieu où, jeunes et moins jeunes pourront venir chercher et trouver les réponses à certaines difficultés matérielles du quotidien. Il s'agira d'un espace d'échange libre où très concrètement, tous pourront venir trouver les réponses, les savoirs faire, les tours de mains, les trucs et les astuces qui facilitent la vie. Nous voulons accompagner la création ou le réaménagement de petits espaces publics avec des réflexions-idées-propositions émanant des habitants. Nous offrirons des espaces de rencontres susceptibles de motiver les habitants dans la mise en œuvre de certains aménagements (des fresques murales et/ou également des éléments de mobilier et d'aménagement...). Le petit espace vert à réaménager à l'angle des rues de la Pacification et Artichaut et les alentours du square Delaye (dont le passage entre la chaussée de Louvain et la rue de la Cible) sont autant d'opportunités d'expression de la créativité locale et d'occasions de manifester de manière positive une nouvelle image de la commune. Nous implémenterons nos activités d'ateliers créatifs dans nos locaux de cette initiative qui donnera un souffle nouveau à une action déjà existante, « le recycl'art ». Elle a pour objectif de donner une seconde vie aux rebus de notre société de consommation ainsi que de valoriser la débrrouille et la récupération pour en faire des objets de créativité. Nous comptons utiliser entre autre chose, le carton pour mettre en place une série d'ateliers créatifs que nous appellerons « Ca Cartonne ». Nous envisageons également la réutilisation des «bois d'emballage » telles que les cagettes et les palettes. Nous intégrons naturellement toutes ces activités à notre fonctionnement habituel de notre CEC (centre d'expression et de créativité). Nous réalisons actuellement une recherche sur la réutilisation de vêtements de deuxième main, avec les enfants du quartier.

9. **Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) : Nous voulons renforcer l'autonomie des habitants dans leurs capacités à appréhender, à penser et à vivre d'une nouvelle façon collective et solidaire, dans le soucis de l'environnement, du rapport aux autres et de l'espace public. Nous participerons à la réalisation d'au moins une fresque collective. Nous formaliserons les propositions de nos participants pour l'aménagement des espaces possibles (Artichaut et Delhaye).
10. **Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) : Nous attendons la mise en place de comportements d'entraide spontanés, de solidarités locales, une amélioration du vivre ensemble dans une meilleure connaissance de l'autre. L'acquisition d'une capacité nouvelle d'être un citoyen urbain actif, impliqué et responsable. Porteur d'une culture urbaine locale originale et partagée. D'être capable de la comprendre, de la faire émerger et de la partager avec tout autre. De changer aussi, de façon positive, la perception de l'image du quartier par la réalisation d'oeuvres graphiques offerte à la vue dans la rue.
11. **Méthode d'évaluation envisagée** : Nous utiliserons la période préparatoire pour définir de manière précise notre méthode d'évaluation. Dès à présent, nous voulons mettre en avant les aspects qualitatifs plutôt que ceux numériques et quantitatifs. L'ambition de ce projet, étant de permettre l'émergence et la prise de conscience collective des contraintes de la vie en ville et des solutions possibles et souhaitables pour y remédier, la qualité de la réflexion intellectuelle devra, d'une façon ou d'une autre, être appréciée.

Nous serons soucieux de la qualité du temps partagé et du bonheur exprimé par les participants.

### C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

12. **Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) :

Une phase préparatoire de cinq à six mois, nous semble nécessaire afin de dresser un inventaire des ressources mobilisables (lieux, personnes, partenariat possible, matériels et équipements, ...). Il s'agira là également du moment de la mise en place du calendrier précis d'actions. Nous utiliserons ce temps pour informer la population et créer une première amorce d'intéressement. Cette phase préparatoire aura pour objectif de définir avec précision des critères réalistes pour l'évaluation globale du projet.

13. **Date de début, de fin et durée totale du projet** : 2014 jusqu'au delà de la fin du contrat de quartier.

14. **Localisation de l'activité** : Au départ du square Delhaye, et en rayonnant au delà de l'enceinte grillagée de celui-ci, nous localiserons nos activités dans les lieux et espaces communaux ouverts et disponibles en fonction de nos nécessités. Nous envisageons la possibilité également d'être un partenaire de la maison des cultures et de la cohésion sociale, ou de tout autre projet culturel communal d'ampleur quand celui-ci sera ouvert aux publics.

15. **Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet** :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2014	Phase préparatoire Début phase application	Conception participative Premier inventaire des possibles	Janvier	Juin	Hebdomadaire
			juillet	décembre	hebdomadaire
2015	Phase réalisation	Conception participative	janvier	décembre	hebdomadaire
2016	réalisation	Mise en application des idées développées, réalisation des projets les plus intéressants	Janvier	décembre	hebdomadaire
2017	réalisation	Mise en application des idées développées, réalisation des projets les plus intéressants Présentation des résultats réflexion sur la démarche	Janvier	Juin	hebdomadaire
			juillet	décembre	En fonction des besoins.

### D. MOYENS

16. **Quels sont vos moyens actuels ?**

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

Financiers	FWB secteur de la créativité, cocof cohésion sociale, Actiris, différents appels à projets dont entre autre la fondation Roi-Baudoin. En annexe nos comptes annuels .
------------	---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

Personnel en ETP	4 ETP et de nombreux stagiaires et bénévoles.
Locaux	Nous disposons de nos locaux rue St-Alphonse et nous utilisons souvent d'autres locaux communaux (salle Sapiens, salle de sport Guy Cudell, l'espace du foyer de la rue de Liedekerke, les jardins publics (Delhaye, parc de Liedekerke), d'autres encore.°

17. **Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?**

- o Remplissez le tableau récapitulatif suivant

<b>Poste budgétaire</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Total</b>
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	500	500	1500	2500	5000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	25000	25000	25000	25000	100000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	500	500	500	500	2000
<b>Total</b>	<b>28500</b>	<b>27000</b>	<b>26000</b>	<b>26000</b>	<b>107000</b>

- o Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier)

Nous comptons engager au moins 1/2 ETP selon notre ccp 329.02, niveau 3,9 ou 4,1. Le poste « Matériel et investissement » devra être réévaluer à la fin de la phase préparatoire. En effet les besoins réels en matériels sont difficilement évaluables à ce stade de définition de notre action.

**E. CONTINUATION DU PROJET**

18. **Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI**

Si oui :

- o Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

Nous établirons une étude de faisabilité concernant l'élaboration d'un projet d'entreprise d'économie sociale.

Les actions réalisées sont également une solide base pour les projets futurs, pourrons servir d'exemple pour d'autres.



---

## WIJKCONTRACT « As Leuven » TE SINT-JOOST-TEN-NOODE PROJECTFICHE

**Naam van het project : Buurt Compost de Quartier**

**Projectnummer : 3.6**

**Datum : 06/08/2013**

### 1. DRAGER VAN HET PROJECT

**1. Gegevens van de verantwoordelijke** (ondertekenaar van de overeenkomst):

Naam, voornaam: Jo Van Cauwenberge

Functie: Voorzitter van het directiecomité

Adres: Edinburgstraat 26

Tel.: 02 893 08 08

Fax: 02 893 08 01

E-mail: jo@goodplanet.be

**2. Identificatie van de drager van het project:**

Naam: GoodPlanet Belgium

Rechtsvorm: vzw

Oprichtingsdatum: 1997 (toen nog GREEN vzw)

Maatschappelijke zetel: Edinburgstraat 26, 1050 Brussel

Maatschappelijk doel: GoodPlanet Belgium ontwikkelt en begeleidt projecten, vormingen en lespakketten rond alle duurzaamheidsthema's (water, energie, mobiliteit, consumptie, natuur, groene jobs, ...). De organisatie richt zich daarbij in de eerste plaats naar kinderen en jongeren. Ook andere doelgroepen, zoals ondernemingen, verenigingen of openbare besturen, kunnen bij GoodPlanet Belgium terecht.

Contactpersoon: Tine Vanfraechem

Website: [www.goodplanet.be](http://www.goodplanet.be)

Bankrekeningnummer: BE41 5230 8017 3710

Aggregatie door een openbare overheid: erkend als Steunpunt Educatie voor Duurzame Ontwikkeling door VGC, als milieuorganisatie door leefmilieu Brussel, als gewestelijke thematische organisatie voor NME erkend door Vlaams Gewest, Kennis van de perimeter waarop het wijkcontract betrekking heeft (*leg uit*): ik (Tine Vanfraechem) woon al jaren in Sint Joost-ten-Node, mijn kinderen gaan er naar school.

Nuttige ervaring: Ik coördineer het project Buurtcomposterende in het Duurzaam Wijkcontract Liedekerke (2011-2014) waarin ik ervaring opdoe met zowel het thema Buurtcompost als met het doelpubliek en de buurt.

Sinds mei 2013 ben ik compostmeester (opleiding gevolgd bij WORMS).

Bij GoodPlanet (voordien GREEN), waar ik sinds 2002 werk, ben ik van in het begin actief geweest rond compost: vormingen en educatief materiaal ontwikkelen, vormingen geven aan volwassenen en kinderen.

### 3. Partners van het project:

In de tabel hier onder staan de partners met wie ik op dit moment al samenwerk of met wie ik contact heb. In de loop van het project zullen daar nog partners bijkomen. Ik denk daarbij aan allerlei organisaties die in St Joost werkzaam zijn (Turkish Lady, school, bewonersgroepen, Curieus Sint Joost...).

F O	Naam	Rol	Personeel dat ter beschikking wordt gesteld (aantal in volt. equiv.)	Financiële bijdrage (in €)
	<i>Beheergroep Maalbeektuin</i>	<i>Ondersteuning nieuwe beheergroepen</i>		
	<i>Huis voor Stadsvernieuwing</i>	<i>Logistieke hulp en samenwerking om buurtbewoners te bereiken</i>		
	<i>Gemeenschapscentrum Ten Noey</i>	<i>Logistieke hulp</i>		
	<i>WORMS asbl</i>	<i>Opleiding compostmeester e.a. vormingen, website met alle buurtcomposten, ondersteuning</i>		
	<i>La ruelle asbl</i>	<i>Contact kinderen</i>		
	<i>Parole</i>	<i>Contact kinderen en bewoners</i>		
	<i>STIC</i>	<i>Maken van compostbakken</i>		
	<i>Salle Sapiens</i>	<i>Logistiek (zaal, projector)</i>		
	<i>Cie Nouveau Disparus</i>	<i>Logistiek (tenten)</i>		
	<i>Bewonersgroep Traversons</i>	<i>Gebruik van compost</i>		
	<i>VELT</i>	<i>Kennis over tuintjes</i>		
	<i>Kinderdagverblijf Joost-e-fien</i>	<i>Eventuele locatie voor Buurtcompost</i>		
	<i>Bewonersgroep La Rencontre</i>	<i>Contact bewoners</i>		
	<i>Bewonersgroep rond square Delhaye</i>	<i>Contact bewoners</i>		

## 2. UITWERKING VAN HET PROJECT

4. **Welke is de oorsprong van het project?** Beschrijf de vastgestelde problematiek (vaststelling, diagnose, studie, opmerking).
- Een groot percentage van ons restafval bestaat uit organisch afval: 40 tot 45%. Organisch afval in de witte zakken begint te rotten en te stinken, zeker in de zomer. Maar dit soort afval kan gecomposteerd worden! Op die manier doen we aan afvalpreventie: minder witte zakken op straat.
  - De meeste mensen in Sint Joost hebben geen tuin of geen terras: thuiscomposteren is dus geen optie
  - Afval sorteren is bij veel mensen nog niet ingeburgerd
  - Het project **Buurtcomposteren** in het DWC Liedekerke kent een groot succes op verschillende gebieden: veel bewoners willen mee composteren (er komen nog altijd geïnteresseerden bij); we vinden gemotiveerde mensen om de compostsite te beheren; er komt een sociale dynamiek op gang rondom de Buurtcompost: er worden activiteiten georganiseerd, er is contact met andere bewonersgroepen, er rijzen ideeën voor nieuwe projecten (gemeenschappelijke tuin...).
- Er is dus nood aan meer Buurtcomposten in St Joost!

## 5. Wil het project versterking bieden bij een bestaand project? JA

- Indien ja, kunt u dat project beschrijven?  
Het project sluit aan bij en biedt versterking aan het project “**Buurtcompost**” van het **Duurzame Wijkcontract Liedekerke** (2011-2014). Dit project beoogt de oprichting van verschillende **compostsites** (één site functioneert al, binnenkort komen er twee bij). Er werd veel aandacht besteed aan de ontwikkeling van een **informatiecampagne** afgestemd op de bewoners van Sint Joost: we ontwierpen duidelijke affiches, een filmpje en een theaterstukje. Dit alles zijn hulpmiddelen voor de sensibilisering van de bewoners. De opgedane ervaring en het ontwikkelde materiaal kunnen nu ingezet en gevaloriseerd worden in het nieuwe Duurzame Wijkcontract!
- Bestaan er documenten met betrekking tot dat project? Kunt u deze hierbij voegen?  
Als bijlage vindt u het **jaarverslag 2012** van bovengenoemd project.

## 6. Doelgroep: eigenschappen (leeftijd, geslacht, opleidingsniveau, maatschappelijke situatie, ...) en verwacht aantal deelnemers:

- 1) **Bewoners** van Sint Joost die afval komen brengen naar de compostsite. Per site met 5 compostbakken kunnen een 50-tal families deelnemen, dit staat voor meer dan 100 personen. Het totale aantal deelnemers is afhankelijk van het aantal compostsites dat we kunnen creëren. Indien er 3 sites komen betekent dit dat er meer dan 300 bewoners betrokken worden.
- 2) Mensen die de ruimte **beheren** waar de compostsite zich bevindt: parkwachters, beheerders van het containerpark, eigenaars... Zich bezighouden met de Buurtcompost is een extra taak voor hen en een opwaardering van hun functie.
- 3) Sint Joost telt enkele **compostmeesters** (bij mijn weten 4). Dit zijn specialisten in compost, die werden opgeleid door WORMS. Zij kunnen een belangrijke bijdrage leveren aan het goed functioneren van de compost. Verder wil ik bewoners aansporen om de opleiding te volgen.
- 4) **Verenigingen** die werkzaam zijn in Sint Joost en **hun publiek**. Ik ga proactief op zoek naar verenigingen die hun publiek graag laten kennismaken met het compostgebeuren. Dit zal gebeuren **in samenwerking met het Huis voor de Stadsvernieuwing**, die in dit Wijkcontract een project leiden rond burgerparticipatie (met focus op moeilijk bereikbare groepen).

## 7. Doelstelling(en):

**Verschillende sites voor Buurtcompost creëren** binnen de perimeter van het wijkcontract. Hiermee beogen we verschillende doelstellingen die in twee groepen kunnen worden ondergebracht: 1) werken aan een **beter afvalbeheer** 2) het op gang brengen van een **positieve sociale dynamiek** in de gemeente.

### 1) Beter afvalbeheer

Op verschillende manieren werken we aan preventie van afval.

**Het afvalprobleem aanpakken:** door te composteren hebben mensen minder restafval (tot 40% minder!). Dit is goed voor hen (ze moeten minder witte zakken kopen) maar ook goed voor het milieu (er gaat minder afval naar de verbrandingsinstallatie).

**Compostering promoten.** Door de werking van een compost te zien op de Buurtcompost trachten we de bewoners met een tuin te overtuigen thuis zelf te gaan composteren (mensen met een tuintje worden in principe niet toegelaten op de Buurtcompost).

### 2) Positieve sociale dynamiek

**De sociale cohesie verhogen:** de compostsite is een ontmoetingsplek voor buurtbewoners. Ze ontmoeten er elkaar op een informele manier en doen iets constructiefs voor de buurt.

De beheergroep trekt mensen aan die geven om hun leefomgeving, die niet houden van verspilling en die zelf iets willen doen. Vanuit die **positieve en constructieve dynamiek** kunnen nieuwe initiatieven groeien die een positieve uitstraling hebben op de buurt. Enkele voorbeelden: een buurtfeest, verfraaiing van de buurt met bloemen en planten (met compost!), een collectieve moestuin, kippen...

Er bestaat reeds een hechte beheergroep van bewoners die de eerste compostsite (Maalbeektuin) beheert. Zij kunnen de volgende groepjes ondersteunen.

#### **8. Voorgestelde verwezenlijkingen:**

- Realisatie van meerdere compostsites.
- Sensibilisering van buurtbewoners om te composteren op deze site door middel van informatiemomenten en sensibiliseringsdagen met film en theater
- Oprichten van een beheergroep bestaande uit bewoners, bij elke compostsite. Dit groepje bewoners vormt de garantie dat ook na afloop van het wijkcontract de compostsite blijft bestaan en goed beheerd wordt.
- Werkdagen en activiteiten organiseren op de compostsite
- een netwerk creëren van de Buurtcomposten in St Joost
- Toeleden van bewoners tot de opleiding compostmeester of andere vormen door WORMS
- de compostmeesters betrekken bij de Buurtcomposten in St Joost.
- verenigingen sensibiliseren voor de Buurtcompost

#### **9. Beoogde resultaten** (verwacht voordeel voor de doelgroep bij beëindiging van de actie):

- Minder restafval in de huisgezinnen
- goed draaiende compostsites, beheerd door een beheergroep
- nieuw opgeleide compostmeesters en bewoners
- Verhoogde sociale cohesie rond deze site: meer sociale contacten tussen de bewoners
- Een constructieve dynamiek in de gemeente
- Gebruik van de compost voor verfraaiing van de straat

#### **10. Voorziene impact** (welke veranderingen verwacht men op lange termijn dankzij de uitwerking van dit project in de perimeter van het wijkcontract?):

- Beter afvalbeleid: preventie door composteren, beter sorteren
- Een positieve dynamiek in de gemeente dankzij het netwerk van Buurtcomposten en gemotiveerde bewoners
- De plaatsen waar de Buurtcompost komt en de mensen die er werken, krijgen een extra functie. Dit betekent een opwaardering voor deze mensen (parkwachters, beheerders containerpark...).
- Verfraaiing van de buurt door planten en bloemen, en met gebruik van de plaatselijke compost.

#### **11. Evaluatiemethode die wordt overwogen:**

- Aantal nieuwe Buurtcomposten met beheergroep
- Aantal families die zich inschrijven voor de compostsites.
- Aantal opgeleide compostmeesters
- Aantal activiteiten die georganiseerd worden op de compostsite door de beheergroep.
- Netwerk dat ontstaat tussen beheergroepjes, organisaties, bewoners...

### 3. GEDETAILEERDE UITVOERING VAN HET PROJECT

#### 12. Is een voorbereidende fase nodig<sup>1</sup>? (leg uit en stel een timing voor):

Voor elke compostsite zoeken we een geschikte locatie. Ik maakte al een verkennende fietstocht in de perimeter en identificeerde enkele mogelijke plaatsen voor een buurtcompost: het gemeentelijk containerpark, Delhayesquare, ruimte rond Jazzstation, moestuin Kleine Dalstraat, Nouvelle Ecole, gemeentelijk kinderdagverblijf Joost-e-fien, gemeentelijk containerpark.

Ik heb echter nog niet met eigenaars of beheerders van deze locaties kunnen spreken. Het zoeken naar geschikte locaties kan gedurende de hele duur van het DWC.

#### 13. Begin- en einddatum, totale duur van het project: 2014-2017

#### 14. Locatie waar de werking plaatsvindt:

Locaties voor de compostsites zijn nog te bepalen (zie hierboven). Plaats voor vergaderingen: bv bij MRU, Salle Sapiens, Gemeenschapscentrum Ten Noey...

#### 15. Planning van wat dient te gebeuren om het project tot een goed einde te brengen:

<b>Jaar</b>	<b>Beschrijving</b>	<b>Doel</b>	<b>Beg i n</b>	<b>Eind e</b>	<b>Frequent ie</b>
<b>2014</b>	Locatie zoeken, promotiecampagne, inschrijving...	<b>Eerste BC</b> (Buurtcompost) oprichten			1
2014	Grafisch materiaal ontwikkelen	BC zichtbaar maken			
2014	Sensibilisering met film en theater	Bewoners sensibiliseren			1
2014	Beheer groep van bewoners oprichten	Beheer compost			2
2014	Vergadering met Huis Stadsvernieuwing	Bewonerparticipatie stimuleren			
<b>2015</b>	Sensibilisering met film en theater	Bewoners sensibiliseren			
2015	Vorming voor vereniging	Vereniging sensibiliseren			2
2015	Vergadering met Huis Stadsvernieuwing	Bewonerparticipatie stimuleren			
<b>2016</b>	Locatie zoeken, promotiecampagne, inschrijving...	<b>1 BC</b> oprichten			
2016	Vorming voor vereniging	Vereniging sensibiliseren			2
2016	Vergadering met Huis Stadsvernieuwing	Bewonerparticipatie stimuleren			
<b>2017</b>	Locatie zoeken, promotiecampagne, inschrijving...	<b>1 BC</b> oprichten			
2017	Vorming voor vereniging	Vereniging sensibiliseren			2
2017	Vergadering met Huis Stadsvernieuwing	Bewonerparticipatie stimuleren			

<sup>1</sup> De doelgroep voor het idee winnen, lokalen zoeken, personeel aanwerven, studies uitvoeren met het oog op het project, vormingen om het welslagen van het project te garanderen, enz.

#### 4. MIDDELEN

##### 16. Over welke middelen beschikt u momenteel?

*Preciseer eventueel de herkomst van andere subsidies*

Financiële	
Personeel in voltijdse equivalenten	
Lokalen	Salle Sapiens en GC Ten Noey.

##### 17. Wat hebt u per jaar bijkomend nodig en dient door het Wijkcontract te worden betaald?

- Vul onderstaande overzichtstabel aan

<b>Begrotingspost</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Total</b>
Materiaal & investering (aankoop computer, printer, meubilair, fax, materiaal,...)	2 078	2 000	2 000	2 000	<b>8 078</b>
Personeel (bruto vergoedingen, werkgeversbijdragen, premies, verzekeringskosten, ...)	8 940	9 200	9 550	9 720	<b>37 410</b>
Werking (huur, telefoon, water, gas, elektriciteit, kleine kantoorbenodigdheden, fotokopieën, ...)	1 403	1 403	1 403	1 403	<b>5 612</b>
<b>Totaal</b>	<b>11 921</b>	<b>12 103</b>	<b>12 453</b>	<b>12 623</b>	<b>51 100</b>

- Voeg hierbij een gedetailleerd overzicht (post per post) van de financiële middelen, nodig voor het wetslagen van uw project (preciseer voor de personeelskosten de vereiste opleidingen en ervaring en de tijd die aan het Wijkcontract zal worden besteed)

Zie bijlage

#### 5. VOORTZETTING VAN HET PROJECT

##### 18. Overweegt u om uw project na het vierjarenplan van het wijkcontract voort te zetten: **NEEN**

Het is de bedoeling dat de compostsites zullen blijven bestaan en zelfstandig functioneren. De Buurtcomposten worden op de kaart gezet op de website van WORMS ([www.wormsasbl.org](http://www.wormsasbl.org)), zodat iedereen de Buurtcompost en een contactpersoon kan terugvinden. Het is de bedoeling dat elke compostsite een eigen e-mailadres heeft.

De beheergroepjes, die bestaan uit bewoners, staan garant voor een goed beheer van de compostsite. Ik hoop dat ze na afloop van het Wijkcontract kunnen rekenen op de ondersteuning van de gemeente. Via WORMS blijven de mensen op de hoogte van de vormingen. Ze kunnen altijd terecht bij GoodPlanet voor ondersteuning en voor educatief materiaal uit de Mundo-Bib ([www.goodplanet.be/nl/mundo-bib.php](http://www.goodplanet.be/nl/mundo-bib.php)).

## **CADRE DE VIE / LEVENSKADER**

**3.7 Revitalisation « Axe Louvain » / *Verbetering van het levenskader op de Leuvensesteenweg en errond***

**3.8 Guichet primes / *Loket premies***

**3.9 Formations et réalisations : *verdurisation des espaces publics / Opleidingen en realisaties: vergroening van de openbare ruimtes***





**CONTRAT DE  
QUARTIER**  
« *Durable Axe Louvain* »

**Porteur du projet : Commune de Saint-Josse-ten-Noode**

**Numéro du projet : 3.7**

**Date :**

**Projet : Coordination du cadre de vie**

**PORTEUR DU PROJET**

**1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :**

Nom, prénom : Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode

Fonction :

Adresse : Avenue des Arts, 12

Tél. :

Fax :

E-mail :

**2. Identification du porteur de projet :**

Nom : Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode

Forme juridique : Pouvoir public

Date de création : /

Siège social : Avenue des Arts, 12, 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Siège d'exploitation :

Objet social : Pouvoir public

Personne de contact : Régie de Rénovation urbaine

Site Internet :

N° de compte bancaire :

Agréments par une autorité publique : /

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) : /

Expériences utiles : /

### 3. Partenaires du projet :

- Maison de la Rénovation Urbaine ;
- Atrium ;
- Bureaux d'études spécialisés (réglementation, revitalisation,...) ;
- Guichet prime du Contrat de Quartier durable ;
- Services de la commune (Urbanisme, Propreté,...) ;
- Bruxelles Mobilité

## CONCEPTION DU PROJET

### 4. Origine du projet. Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

La chaussée de Louvain et les rues aux alentours jouent un rôle majeur dans le quartier. Épine dorsale du contrat de quartier durable, la chaussée bénéficie d'un positionnement stratégique tant à l'échelle locale qu'à l'échelle urbaine. Elle constitue en effet à la fois l'axe de liaison entre les différents quartiers qui la bordent, la porte d'entrée dans la commune et un axe de passage important depuis/vers la petite ceinture.

L'axe 'Louvain' regroupe plusieurs problématiques :

- Aménagements peu qualitatifs des espaces publics pour les piétons, manquant d'espaces verts ;
- Espaces publics sales et encombrés par moment par des déchets divers ;
- Forte pression automobile ;
- État dégradé des façades qui participe à l'image négative du quartier – ce malgré un patrimoine de qualité ;
- Image commerciale dégradée – devanture peu esthétiques, vitrines complètement masquées par des rayonnages intérieurs, étals extérieurs trop encombrants, enseignes volumineuses, entretien défaillant ;
- Étages vides ou sous-utilisés au-dessus des commerces, offrant un potentiel de logements récupérables dans le volume bâti existant, dans un quartier qui connaît des problèmes de logement de qualité et de forte densité bâtie ;
- Occupation très dense des intérieurs d'îlots – couverture par des annexes, imperméabilisation des sols, problèmes d'hygiène en cas d'inoccupation.

### 5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : **NON**

- Si oui, pouvez vous décrire le projet ?
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
-

## 6. Public visé :

- ⤴ Commerçants du quartier
- ⤴ Propriétaires
- ⤴ Locataires

## 7. Objectif(s) poursuivi(s) :

- ⤴ Améliorer l'esthétique et la cohérence de l'axe commerçant ;
- ⤴ Rétablir la lecture architecturale du bâti existant ;
- ⤴ Simplifier l'expression commerciale ;
- ⤴ Assainir les bâtiments annexes insalubres ;
- ⤴ Améliorer la qualité de vie des logements ;
- ⤴ Augmenter le parc de logements dans le bâti existant ;
- ⤴ Créer une plus-value et une identité liée à cet axe.

## 8. Réalisations proposées :

Image commerciale (en partenariat avec Atrium, le Guichet primes, le Service Urbanisme,...) :

- Coordonner et/ou suivre les projets liés à la revitalisation commerciale et l'amélioration de l'image commerciale pour les vitrines, enseignes, volets, tentes solaires, etc. (Document de sensibilisation, primes, conseils personnalisés, schémas incitatifs, etc.).

Logement (en partenariat avec le Guichet primes du CdQd, la MRU, la MEEN, le Service Urbanisme, ...) :

- ⤴ Élaborer d'un règlement communal d'urbanisme zoné (RCUZ) ;
- ⤴ Réhabiliter les étages vides au-dessus des commerces (inventaire, primes, contacts avec les propriétaires, études de faisabilité, etc.).
- ⤴ Coordonner, relayer, diffuser l'information, mener un travail proactif pour susciter les actions liées à la rénovation du bâti ;
- ⤴ Encourager la rénovation des façades, des devantures et des enseignes ;

Intérieurs d'îlots (en partenariat avec le service Urbanisme) :

- ⤴ Encourager l'amélioration des intérieurs d'îlots (état des lieux, accompagnement,...).

Espace public et propreté (en partenariat avec les services de la commune concernés, Bruxelles Mobilité, la Ville de Bruxelles) :

- Coordonner et/ou suivre les projets liés à l'amélioration de l'espace public (aménagement, verdurisation, propreté).

**9. Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

- ✧ Amélioration de l'image commerciale ;
- ✧ Amélioration de la qualité du cadre de vie ;
- ✧ Amélioration de la qualité des logements ;
- ✧ Réhabilitation des logements (étages vides au-dessus des commerces) ;
- ✧ Soutien à une dynamique de quartier.

**10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- ✧ Redonner à la chaussée de Louvain son rôle d'axe commerciale d'importance régionale ;
- ✧ Rendre les logements situés sur et aux alentours de la chaussée plus qualitatifs
- ✧ Faire de l'axe Louvain un élément fort de l'identité du quartier et de la commune.

**11. Méthode d'évaluation envisagée :**

- ✧ Nombre de commerces ou de façades rénovés ;
- ✧ Nombre de logements rénovés ;
- ✧ Taux de satisfaction des usagers/chalands.

<b>MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET</b>
---

**12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) : **OUI.**

- ✧ Engagement du coordinateur
- ✧ Marchés publics pour les projets en partenariat

**13. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Durée du contrat de quartier, soit les 4 années. Du 01.01.2014 au 31.12.2017.

**14. Localisation de l'activité :**

Le coordinateur supervisera les actions menées par les partenaires dans le périmètre du contrat de quartier. Il travaillera au sein de la Régie de rénovation urbaine.

**15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :**

Année	Description	Début	fin
2014	Engagement du coordinateur	2014	2017
2014	Mise en place des partenariats	2014	2014
2014	Réunions groupes de travail et prospection	2014	2017
2014	Sensibilisation	2014	2017
2014	Suivi des projets du pôle	2014	2017
2014	Mise en place d outils de communication	2014	2017
2014	Gestion du règlement zonal	2014	2017

**MOYENS**

**16. Quels sont vos moyens actuels ?**

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

**17. Besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de quartier**

**Tableau récapitulatif.**

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	2000	2000	2000	2000	8000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais	28000	28000	28000	28000	118000

Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau,	500	500	500	500	2000
--	-----	-----	-----	-----	------

Un architecte HQE 1/2 ETP doit être engagé

#### CONTINUATION DU PROJET

**18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI**

19. Si oui :

- o Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

Pérennisation du poste au sein de la Commune afin de travailler sur d'autres quartiers fragiles de Saint-Josse-ten-Noode.



## CONTRAT DE QUARTIER « Axe Louvain » À SAINT-JOSSE FICHE DE PROJET

**Nom du projet : Guichet Primes**

**Numéro du projet : 3.8**

**Date : juin 2013**

A.

P

### ORTEUR DU PROJET

#### 1. Coordonnées de la personne responsable :

Nom, prénom : Administration communale de Saint Josse ten Noode

Adresse : avenue de l'Astronomie 13

Tél. : 02 220 26 70

Fax : 02 220 26 72

#### 2. Identification du porteur de projet :

Nom : Administration commune de Saint-Josse-ten-Noode

Forme juridique : Organisme public

Date de création :

Siège social : 13, avenue de l'Astronomie à 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Objet social :

Personne de contact : Régie de Rénovation urbaine

Site Internet :

N° de compte bancaire :

Agréations par une autorité publique :

#### 3. Partenaires du projet :

F = financier O = opérationnel	Nom	Rôle
<i>o</i>	<i>MRU</i>	<i>Rôle relais</i>
<i>O</i>	<i>Service Prévention</i>	<i>Acteur de proximité , médiation</i>
<i>O</i>	<i>Service répression</i>	<i>Amandes administratives</i>
	<i>ATRIUM</i>	<i>Rôle relais</i>
	<i>MEEN</i>	<i>informations-études-formation</i>
	<i>Centre urbain</i>	<i>informations-études-formation</i>

### B. CONCEPTION DU PROJET

#### 4. Quelle est l'origine du projet ?

*Le diagnostic a mis en exergue la grande densité de logements dans ce quartier et a insisté sur le manque de pertinence de développer de nouveaux logements . Par contre, les logements sont souvent de petites dimensions, vétustes, fort peuplés et présentent un déficit de confort. Il est donc important de stimuler la rénovation du logement existant tout en maintenant la population en place. En particulier, certains grands ensembles de logements pourraient faire l'objet d'une attention particulière afin d'y développer des projets collectifs d'amélioration du cadre de vie. L'état du bâti pose problème dans les immeubles de logement mais aussi pour les immeubles de commerce (que leurs étages supérieurs soient habités, occupés par les marchandises ou vides). Sur l'axe Louvain principalement, il est donc important que des actions soient menées pour aider d'une part les propriétaires avec une mise en place d'un soutien via les primes et un travail ciblé pro-actif pour améliorer la qualité de vie : rafraîchissement des façades, réfection des corniches et toitures, éco-conseil pour la rénovation, accompagnement des projets, amélioration des devantures commerciales et des enseignes, dégagement et/ou verdurisation des intérieurs d'îlots. En outre, une aide spécifique doit être apportée aux locataires (des immeubles et commerces) pour les aider dans l'occupation durable de leur immeuble, dans la négociation avec leurs propriétaires pour le lancement de projets de rénovation, etc.*

*Le projet vise donc à stimuler les demandes de primes à la rénovation du bâti de la Région vu les difficultés intrinsèques à ce travail administratif : une aide à la réalisation des dossiers de demandes de primes est prévue, mais il s'agit également de proposer des informations et un accompagnement sur les travaux à réaliser pour favoriser des rénovations qualitatives et durables. Des primes communales vont renforcer les primes régionales, notamment pour la rénovation des devantures commerciales ou pour certains aspects de la rénovation du bâti et des logements.*

*Il y a un manque de centralisation des aides et informations pour les habitants les plus fragilisés:il convient donc de mettre en place un Guichet qui regroupe une série d'acteurs qui accompagneront les habitants fragilisés du périmètre dans l'accès aux différentes primes pour rénover leur logement (dans le respect des réglementations en vigueur), mettre en place des prospections et un suivi individuel des locataires et propriétaires, aller à la rencontre des plus fragilisés pour leur donner des conseils techniques, instaurer des mesures coercitives pour aboutir à des travaux, etc. Pour in fine, améliorer le bâti.*

**5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ~~OUI~~ NON**

**6. Public visé :**

*Les habitants du périmètre du contrat de quartier durable( tout âge, tout sexe, niveau de qualification , situation sociales, etc confondus) : les propriétaires, commerçants et locataires du périmètre.*

**7. Objectif(s) poursuivi(s) :**

- △ *Aider les ménages et les commerçants à obtenir des primes à la rénovation de leur habitat ou commerce*
- △ *Accroître la qualité des logements ;*
- △ *Réduire la facture énergétique des ménages ;*
- △ *Aider les ménages à avoir un environnement sain ;*
- △ *Améliorer la qualité des rues (embellissement des façades) ;*
- △ *Lutter contre la vacance immobilière (étages vides au-dessus des commerces).*

## **8. Réalisations proposées :**

- *Mettre à disposition une équipe pour le guichet « primes » : un architecte HQE travaillant sur les dossiers des ménages et deux travailleurs sociaux accompagnant les ménages du début à la fin de leur dossier ;*
- *Mener un travail proactif dans tout le quartier (organisation de prospections);*
- *Mener une campagne de sensibilisation par un toute-boîte, le journal communal, affiches, présence lors de réunions publiques, etc ;*
- *Contacter et travailler en partenariat avec des acteurs locaux tels la MRU et la MEEN et coordonner les actions ;*
- *Organiser l'aide à la réalisation des dossiers de demandes de primes ;*
- *Conseiller et informer en éco-rénovation et éco-construction;*
- *Accompagner les architectes chargés de mission (pour les projets du Contrat de Quartier durable) pour améliorer les performances énergétiques et environnementales des bâtiments.*

## **9. Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

- △ *Introduction de plusieurs dossiers de demandes de primes par an pendant 4 ans ;*
- △ *Rénovation du bâti délabré ;*
- △ *Rénovation des façades délabrées;*
- △ *Augmentation de la qualité énergétique des bâtiments ;*
- △ *Amélioration de la qualité des logements ;*
- △ *Aide pour les ménages défavorisés du périmètre.*

## **10. Impacts attendus**

*Il s'agit d'aider des ménages pour la plupart précarisés afin qu'ils obtiennent les aides mises à leur disposition pour rénover leur logement et ou commerces. Cela leur permettra de vivre décemment dans des logements salubres et peu énergivores. En outre, l'équipe assurera un*

*soutien individuel pour les habitants dans l'occupation de leur bien et mettra à leur disposition des outils coercitifs pour soumettre les propriétaires qui ne respectent pas la loi : il s'agira dans encadrement social en parallèle avec des mesures administratives afin que les habitants vivent mieux et que l'image du quartier soit améliorée.*

#### **11. Méthode d'évaluation envisagée :**

- △ *Nombre de dossiers de demande de primes par an ;*
- △ *Rencontres régulières avec les acteurs et partenaires ;*
- △ *Prospections.*

### **C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET**

#### **12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup> ? OUI**

*Une phase préparatoire est nécessaire. En effet, il est important que chaque acteur porteur dans le cadre du projet phare soit opérationnel.*

*Tout d'abord, il est important d'engager l'architecte HQE et les travailleurs sociaux. Ensuite, il est important que les acteurs clés partenaires soient impliqués dès le début du processus et que le modus operandi soit instauré. Les aspects techniques plus pointus devront également être complétés auprès des administrations, d'experts, d'acteurs ou de bureaux d'études compétents.*

*En outre, une phase de prospection initiale du périmètre devra être prévue qui sera suivie par des séances d'information sur le projet.*

#### **13. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Toute la durée du contrat de quartier : 2014-2017.

#### **14. Localisation de l'activité :**

Sur l'ensemble du périmètre du contrat de quartier durable.

---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

## 15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	Début	fin
2014	Engagement de l'architecte et des travailleurs sociaux	2014	2017
2014	Mise en place des partenariats	2014	2014
2014	Réunions groupes de travail et prospections	2014	2017
2014	Sensibilisation	2014	2017
2014	Suivi des projets du pôle	2014	2017
2014	Mise en place d'outils de communication	2014	2017
2014-2015 (si les conventions sont signées à temps)	Mise en place opérationnelle du guichet (aides pour les dossiers primes, eco-conseils pour rénovation et ou construction, etc)	2014-15	2017

## D. MOYENS

### 16. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?

#### Tableau récapitulatif.

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	2000	2000	2000	2000	8000
Personnel <sup>2</sup> (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais)	80000	80000	80000	80000	320000
Fonctionnement (communication, majoration des primes, partenariats avec acteurs ,incitants)	20000	20000	20000	22000	82000

<sup>2</sup> Un architecte HQE niveau A 1/2 ETP et 2 travailleurs sociaux ( b ou c avec expérience) 1ETP

- **Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet**

*Au niveau du personnel il s'agit de 1ET1/2 (un architecte HQE à mi temps) et 2 mi-temps (travailleurs sociaux). Le profil d'un des travailleurs « sociaux » doit être d'avantage de type assistant social, prospecteur (de préférence multilingue dans la mesure où comme le diagnostic l'a démontré il s'agit d'une population essentiellement étrangère parlant peu ou pas les langues nationales) Sans stigmatiser, il est important que l'assistant social ne rencontre pas de barrage de la langue et aille à la rencontre de la population. Nous optons pour un profil B ou C avec de l'expérience de terrain. L'autre travailleur « social » aidera davantage dans la rédaction de dossiers, aura un rôle d'information et d'éducation didactique pour les habitants (relais administratif, dossiers financiers) : il aura un profil B avec expérience). Au niveau du matériel et investissement, il est important que chaque acteur dispose du matériel nécessaire à sa fonction (ordinateurs portables, téléphones, matériels didactiques,etc). Concernant le fonctionnement, il s'agit d'un poste lié à la communication , aux incitants financiers mis en place pour les ménages après la mise en place d'un comité, une enveloppe destinées aux acteurs partenaires pour leur permettre de faire des études et missions pendant les 4 ans (ATRIUM et MRU).*

<b>E. CONTINUATION DU PROJET</b>
----------------------------------

~~47~~ **Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier :    OUI    ~~NON~~**

*Nous désirons que le projet soit pérennisé au sein de l'administration ou par une association locale qui le désire et le peut financièrement dans la mesure où le besoin est criant et les habitants demandeurs d'une aide qui fait défaut actuellement.*



**CONTRAT DE  
QUARTIER**  
« Durable Axe Louvain »



**Porteur du projet : Service de Travaux d'Intérêt Collectif.**  
Mission Locale pour l'emploi de Saint Josse asbl.

**Numéro du projet : 3.9**

**Date :**

**Projet : Formations et réalisations en :  
aménagement des espaces publics  
toitures vertes  
rénovation de façades**



**PORTEUR DU PROJET**



- 1. Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :  
Nom, prénom : Mr Philippe Boïketé, Président  
Fonction : Président  
Adresse : rue de l'Union, 31 1210 Bruxelles  
Tél. :  
Fax :  
E-mail :
- 2. Identification du porteur de projet :**  
Nom : STIC - Mission Locale de Saint Josse-ten-Noode  
Forme juridique : Association sans but lucratif.  
Date de création : STIC : 1998. Mission Locale : 1991 (juridique : 1990)  
Siège social : 31 rue de l'Union, 1210 Saint Josse-ten-Noode  
Siège d'exploitation : rue verte, 43 Saint Josse-ten-Noode  
Objet social : Insertion socio professionnelle, emploi, formation  
Personne de contact : Jean-Louis NISEN  
43 rue verte - 1210 Bruxelles  
02/ 2100151  
jlnisen@mlstj.irisnet.be  
Site Internet : stic.emplois1210.be  
N° de compte bancaire : (BE02) 068-21590039-40  
Agrégations par une autorité publique : oui  
Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) : Voir document annexé  
Expériences utiles : Voir document annexe.
- 3. Partenaires du projet :**
  - Maison de la rénovation.
  - Association actives dans la formation des candidats entrepreneurs dans les métiers liés aux actions du STIC.
  - Associations ou comités du quartier intéressés par les actions du STIC.
  - Atrium

## CONCEPTION DU PROJET

4. **Origine du projet.** Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Les constats du bureau de consultance font état d'un quartier partiellement délabré, les façades, trottoirs en mauvais état.

Beaucoup de constructions aux toitures non valorisées.

Il y manque d'espaces publics verdurisés ou non accessible aux habitants.

De plus, le chômage y est important et particulièrement chez les jeunes. Le manque de formation est un facteur aggravant de ce chômage.

La situation socio-économique défavorable entraîne une cohésion sociale et une vie de quartier faible ainsi qu'une attractivité négative pour des « investisseurs » potentiels. De même cette situation n'est pas favorable à un développement d'un commerce attrayant et drainant des clients potentiels extérieurs aux quartiers.

Améliorer cet état est donc la base du projet :

- en améliorant la qualité environnementale urbaine du quartier :
  - par la réalisation de toitures vertes sur les bâtiments collectifs publics ou associatifs.
  - Par la rénovation, l'embellissement et l'isolation de façades de bâtiment publics ou associatifs
  - Par la création et entretien d'espaces collectifs verts
  - Par la réalisation et pose de mobilier urbain sur les espaces publics
  - Par la création et rénovation d'espaces pavés
  - Par l'embellissement par verdurisation et fleurissement de façades, pieds d'arbres ou autres endroits ou l'espace public le permet.
- en créant des emplois de proximité
- en proposant des formations théoriques et pratiques par la mise en situation de travail sur chantier didactiques réels
- en augmentant le potentiel personnel des personnes et leurs capacités d'insertion socioprofessionnelle ((employabilité individuelle)
- en participant aux actions de formations à destination des habitants organisées par des partenaires
- en participant ainsi à la dynamique positive du quartier.

5. **Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant :** **OUI**

- Si oui, pouvez vous décrire le projet ?  
*Voir document en annexe*
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? Oui, en annexe
- 

6. **Public visé :**

type de public :

Pour les formations insertion

- public local;
- demandeurs d'emploi, chômeurs (de longue durée ou non) ou bénéficiaires du revenu d'intégration ou d'une aide sociale;
- faible niveau de scolarité et de qualification ;
- public fragilisé socialement ;
- public à faible revenu;

- public multiculturel vivant souvent des difficultés d'intégration.
- Public de tous âges, sans distinction de sexe.

Nombre de participants escomptés :

- 2 « encadrants »
- Groupe de 8 ouvriers – public cible pour une durée de 1an et demi à 2 ans, soit 16 à 24 personnes.

Pour les formations des habitants : pas de discrimination

Réalisations : à définir avec la Commune de saint Josse et la Région, le bureau d'étude a déjà identifié des lieux à améliorer. Les espaces ou bâtiments publics et/ou associatif à destination d'usage collectif seront l'objet de réalisation sous forme de chantiers didactiques.

## 7. Objectif(s) poursuivi(s) :

Voir point 4.

## 8. Réalisations proposées :

Verdurisation de quartiers (façades, espaces verts,...)

Plantation et entretien d'espaces et/ou de vasques et bacs fleuris sur les espaces publics.

Plantation et fleurissement ou plantations aux pieds des arbres en voirie.

Production en serre (dès sa construction avec la Commune de Saint Josse) par semis et bouturage de fleurs et plantes

Création, installation et entretien de mobilier urbain en adéquation avec les projets de verdurisation

Embellissement, verdurisation de façades (pose du matériel nécessaire pour des plantes grimpantes et plantation) de bâtiments publics et/ou associatifs.

Conception et réalisation (plans proposés aux autorités publiques) de parcs et espaces publics aménagés et verdurisés.

Formation théoriques et pratiques à destination du public cible dans ces secteurs d'activité.

## 9. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

Amélioration du potentiel personnel et des qualités professionnelles.

Amélioration des compétences et acquisition d'expériences professionnelles

Impact positif sur l'image de soi et sur le positionnement face au marché de l'emploi.

Facilitation de l'intégration sociale par les apprentissages et les acquis. (connaissances, langue, relations,...)

Implication des habitants dans les réalisations et les apprentissages

Ces résultats sont attendus tout au long de la période et pas seulement à la fin de l'action.

**10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

Amélioration de l'image du quartier et de son potentiel d'expansion économique, commerciale et sociale.

Amélioration de l'infrastructure collective (espaces publics, parcs, trottoirs,...)

Appropriation des espaces « rénovés » par les habitants et les commerçants

Attractivité du quartier pour les habitants permettant une plus grande sédentarité et une vie sociale et collective plus favorable à l'épanouissement humain.

Création d'emplois à destination du public local

Les actions initiées par le biais des contrats de quartier ont toujours entraîné des effets multiplicateurs divers.

Les économistes parleront principalement d'effets financiers, de développement de l'économie, de la consommation, de la création d'emplois donc de la croissance avec comme résultat un nouvel effet multiplicateur facteur de nouvelle croissance et de développement économique.

Ces effets existent par l'augmentation des ressources financières des ouvriers engagés dans le service et la redistribution qui en découle.

Dans le cadre des actions de formation par le travail développée grâce aux différents contrats de quartier, le service identifie une série d'autres effets importants.

**La création d'emplois durables.**

Le STIC est partenaire dans le cadre des volets sociaux ou socio-économiques depuis la mise en œuvre de contrats de quartier sur la Commune de saint Josse-ten-Noode. A chaque fois, les programmes prévus et les emplois liés ont été partiellement ou totalement pérennisés.

**L'aménagement et l'entretien des quartiers.**

Le service a réalisé de nombreux travaux tant en rénovation de bâtiments que d'aménagement d'espaces publics dont les espaces verts.

Cependant, il convient de souligner que chaque espace public faisant l'objet d'une intervention de création ou d'aménagement du STIC est ensuite entretenu régulièrement et cela grâce aux créations d'emplois permises par les contrats de quartier.

**L'intégration des personnes.**

La grande majorité des ouvriers et parfois des chefs d'équipe est domiciliée sur la commune de saint Josse-ten-Noode, les autres sur une des communes de la Région de Bruxelles Capitale.

Les personnes engagées le sont toutes dans le cadre d'un objectif d'insertion socioprofessionnelle.

Des actions allant dans ce sens sont donc entreprises par le service

**La multi culturalité et la lutte contre la discrimination.**

Le service engage des personnes de toutes nationalités.

Ces personnes apprennent à travailler et donc à vivre ensemble, à se comporter dans un respect mutuel et se sentent valorisées et prêtes, conscientes de leur potentiel, à se positionner avec plus de confiance en soi sur le marché de l'emploi.

**11. Méthode d'évaluation envisagée :**

Fiche projet STIC : formation insertion / actions de rénovation - aménagement du quartier.

**CQ6 Axe Louvain.**

Page 4/8

A envisager avec les partenaires.

Proposition :

- Rencontres régulières avec les responsables des projets communaux et régionaux pour évaluer l'avancement des réalisations et l'impact socio-économique.
- Compte rendu régulier en Commission de Quartier et validation, en assemblée générale ; prise en compte des avis des habitants.
- Méthode quantitative et qualitative quant aux emplois réels créés.
- Méthode quantitative et qualitatives quant aux réalisations

## MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

**12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) : **OUI.**

- Engagement du personnel « encadrant ».
- Formation courte
- Marchés publics pour les investissements en outillage.
- Engagement du public cible.
- Formation courte et débuts des activités de chantiers.

Phase courte, le projet étant la continuité et le développement du projet développé dans le cadre du contrat de quartier durable « Liedekerke »..

**13. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Durée du contrat de quartier, soit les 4 années. Du 01.01.2014 au 31.12.2017.

Durant la première année, les réalisations seront « ponctuelles » et dépendantes de projets dont la réalisation ne peut être postposée en 2015.

Les équipements du STIC ne seront en effet pas totalement disponible en première année (fin du contrat de quartier « Liedekerke ») et il ne serait pas raisonnable d'investir pour permettre des réalisations importantes en 2014 alors que le matériel, l'outillage et les ressources humaines seront entièrement disponible dès 2015.

Ces réalisations n'entraîneraient que des coûts de fonctionnement légers et des fournitures nécessaires (plantes, protections, matériaux pour bacs à compost,...).

**14. Localisation de l'activité :**

Le siège social de l'association se trouve au centre du territoire communal, à la rue de l'Union,31

Le siège d'exploitation du STIC est situé au cœur de la zone la plus « défavorisée » de la commune concernée, au 43 de la rue verte.

Les chantiers et les actions auront lieu dans tout le périmètre du contrat de quartier axe Louvain, selon un projet convenu en Commission de quartier et en partenariat avec la Commune et la Région.

Les formations des habitants auront lieu dans les espaces du STIC ou de la Mission Locale, ou tout autre endroit du périmètre susceptible de le permettre.

## 15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

À déterminer avec les responsables communaux et régionaux.

### MOYENS

## 16. Quels sont vos moyens actuels ?

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

Financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement RBC (<i>salaires ACS/PTP/ILDE</i>) :</li> <li>Financement Communal (salaires + fonct.)</li> <li>Fonds propres</li> </ul>	<p>891.000 €</p> <p>86.000 €</p> <p>12.500 €</p> <p><b>989.500 €</b></p>
	<b>TOTAL</b>	
Personnel en ETP	45 ETP (1 RBC, 7 ACS, 1 FP, 33 PTP, 1 FSE obj3, 3 Financement Communal).	
Locaux	Locaux rue verte 43 mis à disposition par la Commune de Saint Josse-ten-Noode: <i>espaces bureaux, salles de formation, espaces ateliers, espaces stockages.</i> Espaces suffisants pour les besoins du service.	
Equipement	Véhicules, machines, outillage Mobiliers de bureau, matériel informatique Equipement utile au fonctionnement du service tel qu'existant au 31.12.2013	

## 17. Besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de quartier

**Tableau récapitulatif.**

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissements (mobiliers, <b>véhicules</b> , outils, machines, matériaux, ...)	0	10.500	0	0	10.500
Matériaux pour chantiers	5.500	26.500	26.500	26.500	85.000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,...)	0	22.750	41.000	42.250	106.000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	1.500	8.500	8.700	8.850	27.550
<b>Total</b>	<b>7.000</b>	<b>68.250</b>	<b>76200</b>	<b>77600</b>	<b>229.050</b>

**!!! Ce tableau ne comprend pas tous les frais liés à l'exécution des chantiers didactiques : (études, architectes, frais de fonctionnement spécifiques, divers).**

**Il ne comprend également pas les coûts des fournitures et marchandises particulières si des chantiers didactiques d'exception devaient être réalisés.**

## CONTINUATION DU PROJET

18. ***Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI***

19. *Si oui :*

○ *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

- Développement et consolidation du partenariat entre la Commune de Saint Josse-ten-Noode et le service STIC.

***Pour info : le STIC a jusqu'à présent toujours pérenniser totalement ou partiellement les services créés dans le cadre des contrats de quartier précédents.***



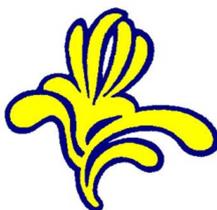
## **MISE À L'EMPLOI ET FORMATIONS / TEWERKSTELLING EN OPLEIDINGEN**

**3.10** Auxiliaire de la petite enfance / *Kinderverzorgster*

**3.11** Formation Horeca : commis de salle et de cuisine /  
*Horecaopleiding: zaal- en keukenbediende*

**3.12** Guichet mobile / *Mobiel loket*





 Mission Locale de Saint-Josse	<b>CONTRAT DE QUARTIER « Axe Louvain »</b>	
<b>Nom du projet :            Auxiliaire de l'enfance</b>		
<b>Numéro du projet :</b>		
<b>Date : 17 juin 2013</b>		
<b>réalisé par :    Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode</b>		

**PORTEUR DU PROJET**

**1.    Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :

Nom, prénom : **Monsieur Philippe Boïketé**

Fonction : Président

Adresse :

Tél. :

E-Mail :

**2.    Identification du porteur de projet :**

Nom : Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode

Forme juridique : Association sans but lucratif

Date de création : 18/07/1991

Siège social : 31, rue de l'Union – 1210 Saint-Josse-ten Noode

Siège d'exploitation : 31, rue de l'Union – 1210 Saint Josse Ten Noode

Objet social : Insertion socioprofessionnelle, emploi, formation.

Personne de contact : **Madame Pascale SCHEERS**

Adresse : 31, rue de l'Union – 1210 Bruxelles

Tél : 02 210 89 30

E-mail : [pscheers@mlstj.irisnet.be](mailto:pscheers@mlstj.irisnet.be), [aessoh@mlstj.irisnet.be](mailto:aessoh@mlstj.irisnet.be), [cdegouys@mlstj.irisnet.be](mailto:cdegouys@mlstj.irisnet.be)

Site Internet : [www.emplois1210.be](http://www.emplois1210.be)

N° de compte bancaire : 068-2159039-40

Agrégations par une autorité publique : oui

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

Expériences utiles :

## 1. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
F	<i>Mission Locale pour l'emploi de Saint-Josse</i>	<i>Développement, mise en oeuvre et coordination du projet</i>		
O	<i>Proforal La COBEFF CDR métier de la ville</i>	<i>Préformation Mise a disposition des formateurs Mise à disposition des espaces de formation</i>		

## CONCEPTION DU PROJET

### 2. Origine du projet. Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Bruxelles manque cruellement de service d'accueil des enfants et cela depuis de nombreuses années maintenant. En 2010 le ministre-président bruxellois de l'époque, Monsieur Charles Picqué réclamait, la création de nouvelles places de crèche dans la Capitale. Une projection avait été faite pour 2014 qui prévoyait la création de 2.854. Il manque à Bruxelles plus de deux tiers de places nécessaires dans les crèches. Cette situation entraîne des difficultés pour les femmes et les hommes qui ne peuvent se rendre disponibles sur le marché de l'emploi ou entamer une formation faute de solution de garde.

Différentes initiatives politiques comme le projet « cigogne » sont lancées afin de répondre au besoin de places en crèche. En outre le gouvernement bruxellois a décidé d'accorder 150 postes d'agents contractuels subventionnés (ACS) pour les crèches existantes qui manquent d'encadrement. Cette initiative aura pour effet, d'augmenter le nombre de places en crèche et dans le même, permettra de lutter contre le piège à l'emploi que constitue le manque de structure d'accueil.

Le collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Saint-Josse a prévu dans sa politique générale 2012 – 2018 de s'attaquer au problème par la création de places supplémentaires en crèches. Pour ce faire, le Collège prévoit la création de nouvelles crèches soit sur fond propres, soit via les contrats de quartier. Il y a d'ores et déjà un projet de crèche dans le cadre du contrat de quartier Liedekerke. Un autre projet également sera rentré dans le cadre du contrat de quartier Axe Louvain.

En outre, le Collègue entend sensibiliser les grandes entreprises et les institutions publiques en activité sur Saint-Josse à la création de crèches qui seraient ouvertes aux enfants du quartier. Afin de montrer l'exemple, le Collègue étudiera la possibilité de créer dans le bâtiment communal une crèche pour le personnel communal et les usagers des services communaux.

Afin de répondre au besoin de main d'œuvre que susciteront l'ensemble de ces projets, La Mission Locale souhaite développer une formation auxiliaire de l'enfance à l'attention de 15 demandeurs d'emploi.

**3. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant :**

- *Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?*
  
- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?*

**4. Public visé :**

- ✓ Demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris
- ✓ Âgés d'au moins 18 ans
- ✓ Habitant de la commune de Saint-Josse avec une priorité pour ceux du périmètre du contrat de quartier Axe Louvain
- ✓ Ayant un faible niveau de scolarité (CESS max)

**5. Objectif(s) poursuivi(s) :**

La formation petite enfance a pour objectif de former quinze demandeurs d'emploi aux compétences liées à la petite enfance. Grâce à la formation, les stagiaires formés auront les compétences suffisantes pour prétendre aux postes vacants en milieux d'accueil tel que les crèches, mais aussi, des structures extra-scolaires.

**6. Réalisations proposées :**

La formation s'organisera en 5 phases

**Phase 1 : Détermination ciblée métier (80h)**

Durant la détermination ciblée les stagiaires recevront un maximum d'information sur le métier et ses exigences. Pour ce faire, des stages d'observation seront organisés. L'objectif est qu'au terme de la détermination ciblée que les stagiaires puissent confirmer ou infirmer leur choix de formation et ce, de manière éclairée. En outre, un bilan de compétences des stagiaires sera fait, ainsi qu'un travail pour développer une dynamique de groupe et un réseau d'entraide entre les stagiaires.

La détermination ciblée sera un des préalables à la formation permettant de mieux cibler les personnes en fonction de leurs motivations et projet professionnel (ne pas former des personnes sans projet construit).

**Phase 2 : Préformation auxiliaire de l'enfance (420h)**

La préformation est le prologue de la formation. Elle va permettre de travailler sur les lacunes en français et sur les attitudes au travail. Elle permettra également d'aller plus loin dans la connaissance du métier. La préformation combinera cours théoriques et cours pratiques.

### **Phase 3 : Formation (1260h)**

Par la formation les stagiaires iront plus loin dans l'apprentissage du métier. Ainsi les techniques et gestes spécifiques propres au métier seront maîtrisés. Mais aussi, l'accent sera mis sur les savoirs être et savoirs faire comportementaux. Les modules de formation se donneront principalement sous forme pratique, même si bien entendu des modules purement théoriques seront également dispensés aux stagiaires. La Mission Locale affinera son programme de formation avec les professionnels du métier (opérateurs et employeurs) pour coller au plus juste aux exigences du secteur.

### **Phase 4 : Stage en entreprise (300h)**

En fin de formation, les stagiaires feront un stage en entreprise. Cette étape est importante car elle met le stagiaire en situation réelle de travail. Il pourra ainsi appliquer l'ensemble des gestes appris en formation et développer d'autres compétences, notamment d'ordre comportemental. En outre, le stage en entreprise servira d'expérience professionnelle que les stagiaires pourront valoriser sur leur CV.

### **Phase 5 : Accompagnement à la recherche emploi (30h)**

Au terme du stage, une aide pratique sera proposée aux stagiaires, principalement dans la rédaction du CV, de la lettre de motivation et à la préparation à l'entretien d'embauche. Il s'agira d'un accompagnement collectif et individuel. De plus, sera mis à leur disposition différents outils nécessaires à leur recherche emploi comme l'accès internet via l'EPN de la Mission Locale. Mais aussi, le téléphone, les revues de presse, les offres d'emploi, les répertoires d'entreprises et de la documentation actualisée sur les métiers et entreprises et ce, dans l'espace recherche emploi de la Mission Locale.

### **Guidance tout au long de la formation (300):**

Un soutien sera proposé aux stagiaires en formation afin de maintenir leur motivation tout au long de la formation. Il s'agira d'un encadrement tenant compte des difficultés des stagiaires qui se fera en individuel et en collectif.

<b>Intitulé de l'Opération</b>	<b>Date Début</b>	<b>Date Fin</b>	<b>Horaire Heures/sem.</b>	<b>Heures de détermination</b>	<b>Heures préfo.</b>	<b>Heures de formation qualifiante</b>	<b>Heures de stage Entreprise</b>	<b>Heures guidance</b>	<b>Total heures</b>
Formation petite enfance	01/01/2014	31/12/2017	37.5	80	420	1260	300	330	2390
<b>Total</b>									<b>2390</b>

### **7. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :**

Les stagiaires formés pourront répondre aux offres d'emploi du secteur de la petite enfance. Plus particulièrement, ils pourront être engagés dans les crèches qui seront créées sur la commune de Saint-Josse ce qui permettra une mise en route rapide de ces espaces d'accueil. De plus, leur mise à l'emploi diminuera le taux de chômage de la commune.

**8. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- ✓ Diminution du taux de chômage grâce à l'engagement des stagiaires
- ✓ Les stagiaires qui seront le futur personnel des crèches de la commune de Saint-Josse, vont grâce à leur compétence favoriser la mise à disposition des ten noodois sur le marché de la formation et/ou de l'emploi.

**9. Méthode d'évaluation envisagée :**

- ✓ Mise en place d'un comité d'accompagnement rassemblant les différents partenaires opérationnels, les responsables de projets communaux et régionaux afin d'assurer le suivi du projet et l'encadrement des bénéficiaires.
- ✓ Méthode quantitative et qualitative basées sur 1) le nombre de stagiaires remobilisés 2) le nombre de stagiaires à l'emploi ou en formation
- ✓ Compte rendu régulier en CLDI et prise en compte des avis des habitants

#### MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

**10. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) : **OUI**

**2013** - Affinement du diagnostic et de l'analyse des besoins/ affinement du programme de formation avec les partenaires/ Demande d'offre de prix et sélection des formateurs

**2014** - Lancement de la formation

**11. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Durée du contrat de quartier, soit les 4 années. Du 01.01.2014 au 31.12.2017.

**12. Localisation de l'activité :**

Dans le périmètre du contrat de quartier Axe Louvain

**13. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :**

**2014** - Demande d'offre de prix et sélection des formateurs/ Détermination ciblée

**2015** - Préformation et début de la formation

**2016** – Formation

**2017** – Stage d'achèvement en entreprise et recherche emploi

---

<sup>1</sup>

Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

**MOYENS**

**14. Quels sont vos moyens actuels ?**

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

Financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement RBC (salaires ACS/PTP) :</li> <li>• Financement Communal (salaires + fonct.)</li> <li>• Fonds propres</li> </ul>	
	<b>TOTAL</b>	
Personnel en ETP		
Locaux		

**15. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?**

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant.

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissements (achat ordinateurs, imprimantes, mobilier, fax, matériaux, ...)					
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,...)	12.752€	25.504€	26.014 €	13.267€	77.537 €
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	15.143€	30.286€	29.776 €	14.628 €	89.833 €
<b>Total</b>	<b>27.895 €</b>	<b>55.790 €</b>	<b>55.790 €</b>	<b>27.895 €</b>	<b>167.370 €</b>

***Ce tableau ne comprend pas les frais liés à l'exécution des travaux. (Études, architectes, matériaux, frais de fonctionnement spécifiques, divers)***

**En annexe :** détail des moyens financiers nécessaires pour mener à bien le projet.

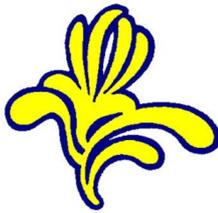
**CONTINUATION DU PROJET**

**16. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI**

**17. Si oui :**

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

- Par un conventionnement Bruxelles formation ou via un subside Fonds Social Européen.



 Mission Locale de Saint-Josse	<b>CONTRAT DE QUARTIER « Axe Louvain »</b>	
<b>Nom du projet : Formation Horeca : Commis de salle , commis de cuisine et femme/valet de chambre</b> <b>Numéro du projet :</b> <b>Date : 17 juin 2013</b>		
<b>réalisé par : Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode</b>		

**PORTEUR DU PROJET**

**1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :**

Nom, prénom : **Monsieur Philippe Boïketé**

Fonction : Président

Adresse :

Tél. :

E-Mail :

**1. Identification du porteur de projet :**

Nom : Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode

Forme juridique : Association sans but lucratif

Date de création : 18/07/1991

Siège social : 31, rue de l'Union – 1210 Saint-Josse-ten Noode

Siège d'exploitation : 31, rue de l'Union – 1210 Saint Josse Ten Noode

Objet social : Insertion socioprofessionnelle, emploi, formation.

Personne de contact : **Madame Pascale SCHEERS**

Adresse : 31, rue de l'Union – 1210 Bruxelles

Tél : 02 210 89 30

E-mail : [pscheers@mlstj.irisnet.be](mailto:pscheers@mlstj.irisnet.be), [aessoh@mlstj.irisnet.be](mailto:aessoh@mlstj.irisnet.be), [cdegouys@mlstj.irisnet.be](mailto:cdegouys@mlstj.irisnet.be)

Site Internet : [www.emplois1210.be](http://www.emplois1210.be)

N° de compte bancaire : 068-2159039-40

Agrégations par une autorité publique : oui

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

Expériences utiles :

## 1. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
F	Mission Locale de Saint Josse	Développement, mise en oeuvre et coordination du projet		
O	- JES  - HorcaBe Pro  - Groupe ACCORD  - Sodexo	- Préformation  - Mise à disposition des espaces de formation et des formateurs  - Stages en entreprise  - Stages en entreprise		

## CONCEPTION DU PROJET

### 2. Origine du projet.

Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Malgré son 1,2km<sup>2</sup> la commune de Saint Josse-ten-Noode possède une forte concentration d'hôtels de la région bruxelloise. Le parc hôtelier de la commune représente plus de 3000 chambres réparties dans une dizaine d'hôtels. De plus, dans le cadre des développements de la commune, Saint-Josse-ten-Noode prévoit d'accroître sa capacité hôtelière en créant un nouvel hôtel (Projet «Gezu»). La plupart de ces infrastructures sont classées 4 étoiles et sont en demande de personnel. Des fonctions nécessitant peu de qualification sont disponibles et pourraient être accessibles au public ISP. Cela étant, le secteur de l'hôtellerie est contraignant et demande beaucoup d'effort. Il est donc nécessaire que le public ISP soit volontaire, motivé, avec les savoirs, les savoirs-faire et les savoirs-faire comportementaux appropriés.

L'Horeca représente le 1er secteur économique de la Région de Bruxelles-Capitale et est le 3ème en termes de pénurie d'emploi. Les métiers de l'hôtellerie répondent à des attentes spécifiques, et peu de formations proposées au public ISP sont en phase avec les exigences du secteur. La Mission Locale de Saint Josse a prospecté auprès des hôtels de la commune pour faire le point

sur les besoins en termes de personnel pour tenter de répondre efficacement à la problématique du chômage. Cette initiative a permis, au regard d'un public faiblement qualifié, de mettre en évidence les manques dans le métier de «femme/valet de chambre» et «Commis de salle/cuisine».

A Bruxelles, plus de 2.800 établissements offrent un emploi à environ 22.000 salariés et plus de 2.200 indépendants. Le secteur offre des perspectives d'emplois non négligeables.

Tout de même, un poste vacant sur trois ne sera jamais occupé. Il s'agit souvent de fonctions qui posent un problème structurel, à savoir les cuisiniers, les chefs ou les serveurs. Les causes sont multiples : le secteur doit faire face à une image négative, il y a une grande rotation des travailleurs et une pénurie de candidats formés.

Le secteur de l'horeca lutte contre une image négative à cause des conditions de travail défavorables. Le travail est physiquement lourd et les heures ne favorisent pas une combinaison facile avec la vie privée et la famille. De plus, il y a environ une faillite tous les deux jours, ce qui donne une impression instable au secteur.

Les travailleurs changent souvent d'emploi pour un emploi mieux payé ou pour de meilleures conditions. Le manque de personnel et la vaste concurrence incitent cette rotation. En outre, beaucoup de gens prennent un travail dans l'horeca comme une solution temporaire, en attente d'une meilleure fonction.

Ce sont surtout les personnes peu ou pas qualifiées qui sollicitent l'horeca, alors qu'il y a un grand manque de candidats formés. Une expérience acquise dans un établissement n'est souvent pas un acquis dans un établissement d'un autre type, donc les employeurs demandent plutôt une formation valable. Reste le problème de la connaissance en langues.

Ces réflexions sont encore confirmées dans les zones où la concentration en complexes hôteliers est importante comme c'est le cas dans une grande agglomération comme Bruxelles et particulièrement à Saint Josse-ten-Noode.

La Mission Locale souhaite répondre de manière appropriée au besoin du secteur. Pour ce faire, une formation Horeca spécifique au métier de commis de salle, commis de cuisine et femme/valet de chambre sera développée à l'attention de 15 demandeurs d'emploi.

**3. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ~~OUI~~ NON**

- Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

**4. Public visé :**

- ✓ Habitant de la commune avec une priorité pour ceux du périmètre du contrat de quartier Axe Louvain
- ✓ Demandeurs d'emploi âgés d'au moins 18 ans et répondant aux conditions PTP ou bénéficiaires du revenu minimum d'intégration
- ✓ fragilisés socialement
- ✓ Ayant un faible niveau de scolarité et de qualification (CESS au maximum)

## 5. Objectif(s) poursuivi(s) :

La formation Horeca a pour objectifs de former quinze demandeurs d'emploi peu qualifié au métier de Commis de salle, de commis de cuisine et de femme/valet de chambre. Les candidats en formation apprendront ainsi un ensemble de compétences techniques spécifiques au(x) métier(s) visé(s), ainsi que des compétences associées. Par ailleurs, une attention particulière sera portée sur les savoirs être et les savoirs être comportementaux qui sont bien souvent les talons d'Achille de notre public.

### **Le commis de salle :**

#### Définition

- ✓ Effectue les opérations de service des plats (dressage des tables, accueil des clients, prise de commandes, ...) au sein d'un établissement de restauration selon la charte qualité de l'établissement et les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires.
- ✓ Peut effectuer la préparation de plats simples.
- ✓ Peut coordonner une équipe.

#### Activités

- ✓ Effectue la mise en place de la salle et de l'office et dresser les tables pour le service
- ✓ Accueillir le client à son arrivée au restaurant, l'installer à une table et lui présenter la carte
- ✓ Conseille le client dans ses choix de plats selon ses goûts, les suggestions du jour et prendre sa commande
- ✓ Procédé à l'encaissement des consommations
- ✓ Débarrasse les tables et nettoyer la salle de restaurant
- ✓ Effectue le service des plats en salle

#### Compétences

- ✓ Lecture de plan de salle
- ✓ Mémorisation des commandes (plats, boissons)
- ✓ Saisie de commande sur informatique
- ✓ Modalités d'accueil
- ✓ Techniques de service des plats
- ✓ Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- ✓ Procédures d'encaissement
- ✓ Techniques de dressage de table

#### Environnements de travail possibles

- ✓ Etablissement de restauration mobile (bateau de croisière, train, ...)
- ✓ Hôtel
- ✓ Restaurant à thème
- ✓ Restaurant gastronomique
- ✓ Restaurant traditionnel

## **Le commis de cuisine :**

### Définition

- ✓ Prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires et la charte qualité de l'établissement.
- ✓ Peut cuisiner un type de plats particulier (desserts, poissons, viandes, ...).
- ✓ Peut élaborer des plats, des menus.

### Activités Clés

- ✓ Effectue l'épluchage et le lavage des légumes et des fruits
- ✓ Prépare les viandes et les poissons (brider, barder, vider, trancher, ...)
- ✓ Dose et mélange les produits et ingrédients culinaires
- ✓ Cuit ou réchauffe les viandes, poissons, légumes, ...
- ✓ Dresse les plats pour le service (présentation, assemblage, finition ...)
- ✓ Effectue l'entretien et le nettoyage du poste de travail, des ustensiles, des équipements ou de la cuisine

### Compétences

- ✓ Utilisation d'outils tranchants (couteaux, hachoirs, ...)
- ✓ Appréciation gustative
- ✓ Techniques de production culinaire
- ✓ Procédures de cuisson sous vide
- ✓ Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire Hazard Analysis Critical Control Point - HACCP-
- ✓ Fiches techniques de cuisine
- ✓ Modes de conservation des produits alimentaires
- ✓ Modes de conditionnement des aliments

## **L(e)a femme/ valet de chambre :**

### Définition

- ✓ Réalise les travaux de nettoyage, de remise en ordre et d'entretien des chambres, salles de bains et parties communes d'établissements d'hébergement hôtelier ou touristique (hôtels, bateaux de croisière, ...), selon la charte qualité de l'établissement et les normes d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Peut participer au service des petits déjeuners.
- ✓ Peut participer au nettoyage et à l'entretien du linge.

### Activités clés

- ✓ Contrôle le contenu du chariot de ménage/chariot de linge et l'approvisionner en fournitures
- ✓ Nettoie et désinfecte les installations sanitaires de la chambre
- ✓ Change les draps, refait le lit (mise à blanc, recouche, ...) et remplace le linge de toilette
- ✓ Nettoie et lave les sols, les tapis, le mobilier, les vitrages

- ✓ Effectue le réapprovisionnement de la chambre en savons, shampoing, fleurs, confiseries, ...
- ✓ Identifie et signale les dysfonctionnements, les dégradations du mobilier et des équipements de la chambre
- ✓ Effectue l'entretien et le nettoyage des parties communes

#### Compétences

- ✓ Lecture de feuille de service
- ✓ Dosage de produits d'entretien
- ✓ Types de produits d'entretien
- ✓ Règles d'hygiène et de propreté
- ✓ Règles et consignes de sécurité
- ✓ Codes et symboles d'entretien des textiles
- ✓ Techniques de repassage
- ✓ Plonge manuelle
- ✓ Utilisation de machine de plonge automatisée
- ✓ Règles de gestion de stocks

#### 6. Réalisations proposées :

La formation Horeca Commis de cuisine/salle et femme/valet de chambre comprendra 5 phases :

##### **Phase 1 : Détermination ciblée métier (30h)**

Il s'agit d'une semaine durant laquelle les stagiaires recevront un maximum d'information sur le métier et ses exigences. L'objectif est qu'au terme de la semaine, les candidats puissent confirmer ou infirmer leur choix de formation et ce, de manière éclairée. En outre, un bilan de compétences des stagiaires sera fait, ainsi qu'un travail pour développer une dynamique de groupe et un réseau d'entraide entre les stagiaires.

La détermination ciblée sera un des préalables à la formation permettant de mieux cibler les personnes en fonction de leurs motivations et projet professionnel (ne pas former des personnes sans projet construit).

##### **Phase 2 : Préformation Horeca (420h)**

La formation préformation est le prologue de la formation. Elle va permettre d'aller plus loin dans la connaissance du métier. Elle consistera à approcher de manière plus pratique les connaissances techniques nécessaires à l'entrée en formation. Les stagiaires pourront ainsi observer le métier, pratiquer le métier et développer leurs acquis et leur représentation du secteur. La préformation combinerà cours théoriques et cours pratiques.

##### **Phase 3 : Formation au métier de commis de salle, commis de cuisine et femme/valet de chambre (1120h)**

Par la formation les stagiaires iront plus loin dans l'apprentissage du métier. Ainsi les techniques et gestes adéquats propres au(x) métier(s) seront maîtrisés. Les modules de formation se donneront aussi bien de manière théorique (comme l'apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité) que de manière pratique (comme l'apprentissage des techniques de découpe des aliments).

La Mission Locale affinera son programme de formation avec les professionnels du métier (opérateurs et employeurs) pour coller au plus juste aux exigences du secteur.

#### Phase 4 : Stage en entreprise (200h)

En fin de formation, les stagiaires feront un stage en entreprise. Cette étape est importante car elle met le stagiaire en situation réelle de travail. Il pourra ainsi appliquer l'ensemble des gestes appris en formation et développer d'autres compétences, notamment d'ordre comportemental. En outre, le stage en entreprise servira d'expérience professionnelle que les stagiaires pourront valoriser sur leur CV.

#### Phase 5 : Accompagnement à la recherche emploi (30h)

Au terme du stage une aide pratique sera proposée aux stagiaires, principalement dans la rédaction du CV, de la lettre de motivation et à la préparation à l'entretien d'embauche. Il s'agira d'un accompagnement collectif et individuel. De plus, sera mis à leur disposition différents outils nécessaires à leur recherche emploi comme l'accès internet via l'EPN de la Mission Locale. Mais aussi, le téléphone, les revues de presse, les offres d'emploi, les répertoires d'entreprises et de la documentation actualisée sur les métiers et entreprises et ce, dans l'espace recherche emploi de la Mission Locale.

#### Guidance tout au long de la formation (300):

Un soutien sera proposé aux stagiaires en formation afin de maintenir leur motivation tout au long de la formation. Il s'agira d'un encadrement tenant compte des difficultés des stagiaires qui se fera en individuel et en collectif.

Intitulé de l'Opération	Date Début	Date Fin	Horaire Heures/sem.	Heures de détermination	Heures préfo.	Heures de formation qualifiante	Heures de stage Entreprise	Heures guidance	Total heures
Formations Horeca	01/01/2014	31/12/2017	37.5	30	420	1120	200	330	2100
<b>Total</b>									<b>2100</b>

#### 7. Résultats envisagés (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

Les stagiaires formés pourront soit répondre aux offres d'emploi du secteur de l'Horeca, soit, aller plus loin d'en l'apprentissage de leur métier ou développer d'autres compétences en suivant une formation qualifiante organisée par un opérateur de formation.

#### 8. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

La formation Horeca commis de salle/cuisine et femme/valet de chambre vise la mise à l'emploi des demandeurs d'emploi de la commune de Saint-Josse. Elle entend ainsi contribuer à la baisse du taux de chômage de la commune.

**9. Méthode d'évaluation envisagée :**

- ✓ Mise en place d'un comité d'accompagnement rassemblant les différents partenaires opérationnels, les responsables de projets communaux et régionaux afin d'assurer le suivi du projet et l'encadrement des bénéficiaires.
- ✓ Méthode quantitative et qualitative basées sur 1) le nombre de stagiaires remobilisés 2) le nombre de stagiaires à l'emploi ou en formation
- ✓ Compte rendu régulier en CLDI et prise en compte des avis des habitants

<b>MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET</b>
---

**10. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) : **OUI.**

**En ce qui concerne la formation Horeca commis de salle/ de cuisine/ Valet de chambre**

**2014** - affinement du programme de formation avec les partenaires / Demande d'offre de prix et sélection des formateurs/ Détermination ciblée

**2015** - Préformation et début de la formation

**2016** – Formation

**2017** – Stage d'achèvement en entreprise et recherche emploi

**11. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Durée du contrat de quartier, soit les 4 années. Du 01.01.2014 au 31.12.2017.

**12. Localisation de l'activité :**

Dans le périmètre du contrat de quartier Axe Louvain

**13. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :**

**Cfr point 10**

**MOYENS**

**14. Quels sont vos moyens actuels ?**

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

Financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement RBC (salaires ACS/PTP) :</li> <li>• Financement Communal (salaires + fonct.)</li> <li>• Fonds propres</li> </ul> <p><b>TOTAL</b></p>	
Personnel en ETP		
Locaux	.	

**15. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?**

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant.

Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissements (achat ordinateurs, imprimantes, mobilier, fax, matériaux, ...)		6.497,5 €	6.218,5 €		12.716 €
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,...)	6.540 €	13.945 €	14.224 €	6.540 €	41.249 €
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	19.650 €	32.050 €	32.050 €	19.650 €	103.400 €
<b>Total</b>	<b>26.190 €</b>	<b>52.492,50 €</b>	<b>52.492,50 €</b>	<b>26.190 €</b>	<b>157.365 €</b>

***Ce tableau ne comprend pas les frais liés à l'exécution des travaux. (Études, architectes, matériaux, frais de fonctionnement spécifiques, divers)***

**En annexe :** détail des moyens financiers nécessaires pour mener à bien le projet.

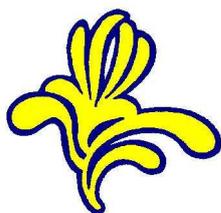
**CONTINUATION DU PROJET**

**16. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier :** OUI

**17. Si oui :**

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :
- Par un conventionnement Bruxelles formation ou via un subside Fonds Social Européen.





 Mission Locale de Saint-Josse	<b>CONTRAT DE QUARTIER</b> « Axe Louvain »	
<b>Nom du projet :</b> Guichet mobile de promotion de l'emploi		
<b>Numéro du projet :</b>		
<b>Date :</b> 17 juin 2013		
<b>réalisé par :</b> Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode		

#### PORTEUR DU PROJET

**1. Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :

Nom, prénom : **Monsieur Philippe Boïketé**

Fonction : Président

Adresse :

Tél. :

E-Mail :

**2. Identification du porteur de projet :**

Nom : Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode

Forme juridique : Association sans but lucratif

Date de création : 18/07/1991

Siège social : 31, rue de l'Union – 1210 Saint-Josse-ten Noode

Siège d'exploitation : 31, rue de l'Union – 1210 Saint Josse Ten Noode

Objet social : Insertion socioprofessionnelle, emploi, formation.

Personne de contact : **Madame Pascale SCHEERS**

Adresse : 31, rue de l'Union – 1210 Bruxelles

Tél : 02 210 89 30

E-mail : [pscheers@mlstj.irisnet.be](mailto:pscheers@mlstj.irisnet.be), [aessoh@mlstj.irisnet.be](mailto:aessoh@mlstj.irisnet.be), [cdegouys@mlstj.irisnet.be](mailto:cdegouys@mlstj.irisnet.be)

Site Internet : [www.emplois1210.be](http://www.emplois1210.be)

N° de compte bancaire : 068-2159039-40

Agrégations par une autorité publique : oui

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

Expériences utiles :

### 3. Partenaires du projet\* :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
Porteur du projet	La Mission Locale de Saint- josse	Coordination du projet Accueil, écoute, information, orientation et accompagnement des jeunes dans leur recherche emploi et/ou formation	oui	
O	Agence Daoust interim	Visualisation des offres d'emploi. La Mission Locale participe au processus de sélection et d'outillage des jeunes	non	Voir tableau budget
	EXARIS	-Suivi personnalisé après pré- accompagnement opérée par la Mission Locale -accessibilité des offres d'emploi -Réalisation de séances d'info en fonction des services proposés aux jeunes	non	
	ALE	-Orientation du public cible vers le guichet mobile de promotion de l'emploi -Suivi personnalisé après une orientation opérée par la Mission Locale	non	
	ACTIRIS	-Offre de service de proximité grâce à une présence dans le bus (2 après-midi/mois) -Ciblage employeurs -Suivi personnalisé	Oui (2 Après- midi/mois)	
	SODEXO	-Participation aux réunions d'accompagnement -Complète l'offre de job- coaching à destination des futurs candidats Avoir une politique marketing concerté avec le dit projet	non	
	Centre Social de Prévention de la commune	Rôle à définir car changement de personnel		
	Service des gardiens de la paix et éducateurs de rue	-Information auprès des jeunes (relais) et orientation des jeunes vers le guichet mobile de promotion de l'emploi -Présence ponctuelle aux		

		<i>alentours du bus</i>	<i>non</i>
	<i>Infor Jeunes</i>	<i>-Orientation des jeunes vers le guichet mobile de promotion de l'emploi -Suivi personnalisé</i>	<i>non</i>
	<i>Service Jeunesse de la commune de Saint-Josse</i>	<i>-Information sur le secteur de la jeunesse de Saint-Josse -Identification et intégration de la personne ressource du guichet mobile de promotion de l'emploi dans la concertation</i>	<i>non</i>
	<i>Maisons de jeunes, AMO, associations de Saint-Josse</i>	<i>-Facilitation à rencontre avec les jeunes -Organisation de séances d'info avec le public cible -Orientation des jeunes vers le guichet mobile</i>	

La Mission Locale a une volonté d'élargir les partenariats. Dans cette perspective, tout nouveau partenariat sera formalisé via des conventions de collaboration.

#### CONCEPTION DU PROJET

4. **Quelle est l'origine du projet ?** Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Le projet du Guichet Mobile de Promotion de l'Emploi est un projet qui a été développé dans le cadre du contrat de quartier durable Liedekerke et pour lequel nous souhaitons une reconduction dans le cadre du nouveau contrat de quartier Axe Louvain car ce projet fait la preuve de son utilité dans l'accompagnement et dans l'orientation des jeunes de la commune. En effet, comme nous l'avons développé dans la précédente fiche projet, depuis de nombreuses années, la situation des jeunes sur le marché de l'emploi en Belgique interpellent tant les chercheurs, les sociologues et politiques que la société civile. Le taux de chômage de cette population est élevé puisque celui-ci est passé, selon les chiffres de l'OCDE, de 18,8 % à 23,5 % entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010<sup>i</sup>. En outre, le taux de chômage des jeunes en Belgique, et particulièrement en Région bruxelloise (atteignant les 32%), est d'autant plus préoccupant que celui-ci se situe non seulement au-delà de la moyenne des pays de l'OCDE mais ; et surtout, est deux fois plus élevé que celui des autres tranches d'âges, à savoir, d'une part, les 25-49 ans (16%) et, d'autre part, les 50-64 ans (10%). Par ailleurs, certaines communes bruxelloises sont plus touchées par la situation de chômage chez les jeunes, dont les chiffres sont particulièrement accablants, que d'autres puisque nous pouvons remarquer, qu'en 2010 le taux de chômage des moins de 25 ans atteignait 40% à Molenbeek Saint-Jean, 37,9% à Saint-Josse-ten-Noode contre 19,8% dans la commune de Woluwé Saint-Pierre. La préoccupation collective face à cette situation particulièrement difficile des jeunes sur le marché de l'emploi à Bruxelles est donc totalement justifiée.

Par ailleurs, la situation de l'emploi à Bruxelles peut être qualifiée de paradoxale. En effet, malgré la présence de nombreux emplois et d'une richesse économique observable en Région bruxelloise (Bruxelles faisant partie des communes les plus riches d'Europe en termes de PIB par habitant), une certaine fracture sociale est bien présente sur le territoire bruxellois se traduisant, par exemple, par un taux de chômage élevé chez les jeunes qui se retrouvent exclus de cette richesse.

Plusieurs facteurs explicatifs peuvent éclaircir cette situation à laquelle font face de nombreux jeunes en Région Bruxelloise. Il conviendra, ci-dessous, de mentionner les éléments les plus pertinents. Ainsi, alors que les exigences en termes de qualification sont très élevées à Bruxelles sur le marché de l'emploi, nous pouvons encore constater actuellement une infra-qualification importante au sein de la population des jeunes, ce malgré le fait que la durée des études tend à augmenter et que le niveau de scolarité est plus élevé qu'auparavant. En effet, en 2009, alors que plus de la moitié des emplois à Bruxelles étaient occupés par des personnes hautement qualifiées, 15,6% des jeunes dans la même partie du pays, n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur. Ce décalage complique donc d'autant plus le parcours d'insertion professionnelle des jeunes à Bruxelles.

De plus, le phénomène de discrimination à l'embauche est particulièrement présent dans une région où une partie non négligeable de jeunes est issue de l'immigration. Force est de constater que les communes bruxelloises qui connaissent un taux de chômage très élevé chez les jeunes, dont Saint-Josse fait partie intégrante, sont celles qui rassemblent une population à forte proportion immigrée, moins favorable d'un point de vue socio-économique.

Face à cette situation alarmante, de nombreuses mesures ont été prises depuis une vingtaine d'années, afin d'améliorer l'emploi chez les jeunes en Région Bruxelloise. En effet, une série d'actions visant à faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi ont vu le jour tels que le dispositif du Contrat de Projet Professionnel, le lancement des conventions de Premier Emploi ou encore la création de bureaux d'intérim social.

En ce qui concerne ces derniers, dans la Déclaration Gouvernementale de 2005, le Contrat pour l'Économie et l'Emploi 2005, le Plan pour l'Emploi des Bruxellois ou encore le Plan d'Action pour les Jeunes, il a ainsi été convenu de créer des bureaux d'intérim social pour favoriser l'emploi des jeunes de 16 à 30 ans qui se trouvent dans une situation difficile sur le marché de l'emploi et qui ne disposent pas d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Dans la Déclaration Gouvernementale de 2009, l'accent a été mis sur le défi de l'emploi rendu plus crucial du fait de la crise économique. L'implantation récente des activités des bureaux d'intérim social rencontrent cet objectif majeur à savoir, accentuer les possibilités pour tous et particulièrement pour les jeunes de trouver un emploi. En d'autres termes, à la différence de l'intérim « classique », le chercheur d'emploi bénéficie d'un jobcoaching individuel lui offrant, de cette manière, les moyens et le soutien de réussir son insertion sur le marché de l'emploi.

Face au taux de chômage des jeunes particulièrement problématique sur le territoire communal de Saint-Josse, surtout pour les jeunes peu qualifiés, la Mission Locale souhaite étendre et prolonger l'activité le guichet mobile de promotion de l'emploi. Il s'agit de l'offre d'un service d'accueil, d'information, d'orientation ainsi qu'un accompagnement dans la recherche d'emploi et/ou de formation. La pratique du guichet mobile de promotion de l'emploi a permis de vérifier qu'effectivement le travail intérimaire peut servir de levier pour une première entrée sur le marché du travail. Pour ces jeunes, cette première expérience peut constituer un tremplin vers l'emploi fixe et durable. Afin de toucher le public-cible et de faire connaître notre démarche, un travail en étroite collaboration avec des acteurs ayant un contact privilégié avec notre public ciblé au sein de la

commune de Saint-Josse (Centre Social de Prévention, Maisons de jeunes, etc.) a été mené durant la première expérience du projet.

L'objectif majeur de ce projet est de permettre aux jeunes âgés de 18 à 30 ans, peu ou pas qualifiés et chercheurs d'emploi d'augmenter leur employabilité et de s'insérer sur le marché de l'emploi, notamment dans le secteur de l'Horeca et ce, de manière durable. En d'autres termes, il s'agit de faire correspondre le profil des jeunes aux exigences du marché de l'emploi grâce au travail d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement (dans la recherche d'emploi et/ou de formation) proposé par le guichet mobile de promotion de l'emploi. En effet, celui-ci va (re)mobiliser le jeune et lui (ré) apprendre les comportements attendus par les employeurs en vue d'une insertion durable sur le marché de l'emploi.

La mobilité de ce guichet joue un rôle essentiel en termes de proximité. Il s'agit en effet d'aller à la rencontre des jeunes au sein de leur environnement et des structures sociales dans lesquelles ils se rassemblent et non pas d'attendre que ce public pousse les portes des Missions locales ou des antennes ACTIRIS.

Le contexte économique de la commune de Saint-Josse étant principalement accès vers le secteur de l'Horeca, le guichet mobile de promotion de l'emploi continuera de proposer entre autre ce secteur comme piste d'emploi tout en tenant compte des caractéristiques du public cible et des exigences de ce secteur.

**5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : Oui**

- o *Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?*

Il s'agit d'une volonté de reconduire le projet du Guichet mobile de promotion de l'emploi dans le nouveau contrat de quartier Axe Louvain

- o *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?*

**6. Public visé : type de public :**

- ✓ Jeunes de 18 à 30 ans
- ✓ Peu ou pas qualifiés
- ✓ Habitant la commune de Saint-Josse avec une priorité pour les jeunes habitant le périmètre du contrat de quartier Axe Louvain.

En ce qui concerne les jeunes de 16 à 18 ans, soumis à l'obligation scolaire, un travail d'information et d'orientation vers des structures adaptées dans le secteur de l'aide à la jeunesse (centres PMS, Services d'accrochage scolaire, infor jeunes, etc.) et/ou vers le dispositif JEEP mis en place au sein de la Mission Locale (job étudiant) sera fait. Le travail de terrain effectué dans le précédent contrat de quartier durable Liedekerck a permis une meilleure connaissance du public cible à savoir :

- les jeunes ont une image négative de leur personne en raison des échecs scolaires ou autres difficultés rencontrées

- les jeunes ont des difficultés à acquérir un rythme (se lever le matin, être à l'heure à un rendez-vous, etc.)

- les jeunes ont peu ou pas d'informations sur les organismes liés à la recherche d'emploi et/ou de formation et méconnaissent les exigences du marché de l'emploi et les attitudes nécessaires afin de décrocher un emploi et de le maintenir.

Au regard de ces caractéristiques, il est essentiel de proposer un service permettant une écoute active fidélisant le jeune, ceci afin de le remobiliser dans une logique de projets nécessaire pour son insertion sur le marché de l'emploi. A noter que cet accompagnement proposé aux jeunes nécessite une disponibilité plus soutenue que pour un autre public. Ceci implique de créer du lien socio-affectif avec ces jeunes afin qu'ils se sentent soutenus et reconnus en tant qu'acteur de leur(s) projet(s).

### **7. Objectif(s) poursuivi(s) :**

L'objectif majeur de ce projet est de permettre aux jeunes âgés de 18 à 30 ans, peu ou pas qualifiés et chercheurs d'emploi d'augmenter leur employabilité et de s'insérer sur le marché de l'emploi, notamment dans le secteur de l'Horeca et ce, de manière durable. En d'autres termes, il s'agit de faire correspondre le profil des jeunes aux exigences du marché de l'emploi grâce au travail d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement (dans la recherche d'emploi et/ou de formation) proposé par le guichet mobile de promotion de l'emploi. En effet, celui-ci va (re)mobiliser le jeune et lui (ré) apprendre les comportements attendus par les employeurs en vue d'une insertion durable sur le marché de l'emploi.

Au premier semestre 2012 (période d'engagement de la chargée du projet du guichet mobile) 7 jeunes sont suivis dont 2 du périmètre Liedekerke. 1 Jeune a été mis à l'emploi. 1 a été informé, 3 ont été réorientés et 3 ont été outillés (CV, lettre de motivation, ciblage, etc.). Très rapidement le Guichet mobile de promotion de l'emploi a rencontré un réel succès auprès des jeunes faisant ainsi passer le nombre de suivis pour la période janvier à mai 2013 à 38 jeunes, dont 15 du périmètre Liedekerke. Mais aussi, 3 jeunes mis à l'emploi, 2 jeunes mis en formation, 4 jeunes informés, 13 jeunes réorientés et enfin, 16 jeunes outillées. Cette augmentation significative du nombre de jeunes accueillis et suivis dans le Guichet Mobile démontre la pertinence du service auprès des jeunes, et met en évidence la nécessité de poursuivre le projet.

### **8. Réalisations proposées :**

La Mission Locale pour l'emploi de Saint-Josse prendra en charge la coordination et l'organisation du guichet mobile de promotion de l'emploi en partenariat avec l'agence Daoust Intérim, EXARIS, l'ALE de Saint-Josse, ACTIRIS ainsi que les acteurs de première ligne (Gardiens de la paix, Centre Social de Prévention) et soutiendra le développement de partenariats employeurs publics/privés.

#### **Concrètement comment se passe un suivi:**

4jours ½ d'accueil et/ou de coaching dans la camionnette par semaine

- Accueil du jeune au sein de la camionnette
- Ecoute et analyse de la demande (20-30 minutes)
- Rendez-vous fixé si souhait d'accompagnement et conditions d'accès au projet respectées
- Si le jeune ne répond pas aux critères du public cible une réorientation du jeune vers

des structures plus adaptées

En plus du suivi individuel, la Mission Locale souhaite développer avec le guichet mobile, des accompagnements collectifs et mettre en place un groupe de travail impliquant les jeunes. Ceci, pour affiner encore plus leurs besoins/attentes et adapter les services qui sont proposés.

**9. Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

Remobilisation et mise à l'emploi des jeunes âgés de 18 à 30 ans habitant la commune de Saint-Josse avec une priorité aux jeunes habitant le périmètre de l'Axe Louvain.

**10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

Ce projet de guichet mobile de promotion de l'emploi permettra notamment l'intégration sociale d'une population peu ou pas qualifiée. Son objectif final étant de permettre à ce public d'accéder à un emploi durable, une baisse du taux de chômage chez les jeunes habitants la commune de Saint-Josse est également visée. De plus, ce guichet mobile de promotion de l'emploi participera au développement d'une cohésion au sein de la population et de ce fait, à une véritable dynamique positive et participative du périmètre du contrat de quartier « Liedekerke ». Par ailleurs, la création d'un tel projet permettra la visibilité du financement contrat de quartier, principalement auprès des habitants du périmètre et la meilleure connaissance de la Mission Locale.

**11. Méthode d'évaluation envisagée :**

L'évaluation portera sur :

QUANTITATIF :

- La comptabilisation
  - des passages au sein du guichet mobile
  - des personnes informées
  - des personnes orientées
  - du nombre d'accompagnement vers la recherche d'emploi
  - du nombre d'accompagnement vers la formation
  - des résultats des actions (sorties positives vers l'emploi et/ou la formation)

Et ce, en distinguant les personnes répondant aux conditions du projet de celles n'y répondant pas (âge, habitant du périmètre, etc.).

#### QUALITATIF :

- Satisfaction des services proposés
- Nombre de rendez-vous proposés/ suivis
- Visibilité du projet principalement auprès des jeunes au sein du périmètre

### MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

#### **12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire?** (expliquez et présentez le timing prévu) :

- Préparation du projet

Le projet du Guichet Mobile atteint une vitesse de croisière certaine ne nécessitant pas de phase préparatoire spécifique, si ce n'est quelques ajustements liés à l'évaluation du projet au terme du contrat de quartier Liedekerke. Cela étant, le succès grandissant du projet nécessitera in fine l'engagement d'un encadrant supplémentaire afin de maintenir la qualité et la disponibilité des services. La Mission Locale travaille à étendre ses possibilités de partenariat ce qui implique une prospection continue.

#### **13. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

01.01.2014 – 31.12.2017

#### **14. Localisation de l'activité :**

- ✓ Périmètre de l'Axe Louvain et commune de saint-Josse (Administration communale, Antenne Actiris, etc.)
- ✓ Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode, située rue de l'Union, 31
- ✓ Participation aux activités ponctuelles organisées par la commune

## 15. Budget

### Budget prévisionnel

#### Tableau budgétaire provisoire

Type de frais	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Frais de personnel :		28.392 €	28.959,75 €	29.538,75 €	86.890,50 €
Frais de fonctionnement:		13.500 €	13.500 €	13.500 €	40.500 €
Frais d'investissement:		3.750 €	3.750 €		7.500 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>45.642 €</b>	<b>46.209,75 €</b>	<b>43.038,75 €</b>	<b>134.890,50 €</b>

- **Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet** (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier

### CONTINUATION DU PROJET

**6. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier :**

oui

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Au terme du Contrat de Quartier, la Mission Locale cherchera des financements en vue de la pérennisation du projet. A défaut, la Mission Locale poursuivra l'accompagnement des jeunes intra-muros.



## **ACTIONS SOCIO-CULTURELLES / *SOCIOCULTURELE* *ACTIES***

### **3.13 Fotoproject As Leuven**

### **3.14 Fanfare de quartier / *Buurtfanfare***





## WIJKCONTRACT « As Leuven » TE SINT-JOOST-TEN-NOODE PROJECTFICHE

**Naam van het project : Fotoproject As Leuven**

**Projectnummer :**

**Datum : 21 juni 2013**

### 1. DRAGER VAN HET PROJECT

- 1. Gegevens van de verantwoordelijke** (ondertekenaar van de overeenkomst):  
Naam, voornaam: Van Vreckem Isabelle  
Functie: voorzitter GC Ten Noey  
Adres: Gemeentestraat 25, 1210 Sint-Joost-ten-Node  
Tel.: 02 217 08 82  
Fax: 02 217 19 22  
E-mail: isabelle\_van\_vreckem@hotmail.com, cc: anneliesheyvaert.tennoey@vgc.be
- 2. Identificatie van de drager van het project:**  
Naam: Gemeenschapscentrum Ten Noey  
Rechtsvorm: vzw  
Oprichtingsdatum: 17 december 1992  
Maatschappelijke zetel: Gemeentestraat 25, 1210 Sint-Joost-ten-Node  
Maatschappelijk doel: educatie, culturele spreading, onthaal en dienstverlening  
Contactpersoon: Annelies Heyvaert  
Website: <http://tennoey.vgc.be>  
Bankrekeningnummer: 734-0165233-51  
Aggregatie door een openbare overheid: erkend door de VGC  
Kennis van de perimeter waarop het wijkcontract betrekking heeft (*leg uit*): GC Ten Noey heeft al meer dan 20 jaar een actieve werking ontplooid die zich o.a. actief richt op de inwoners binnen de perimeter. De bewoners die het project mee indienen wonen vlak naast de perimeter.  
Nuttige ervaring:

### 3. Partners van het project:

Hieronder staan de partners die in eerste instantie het project samen indienen. In de loop van het project kunnen daar nog partners bijkomen, bijvoorbeeld andere organisaties uit Sint-Joost-ten-Node, bewonersgroepen,...

F=financieel O=operationeel	Naam	Rol	Personeel dat ter beschikking wordt gesteld (aantal in volt. equiv.)	Financiële bijdrage (in €)
O	GC Ten Noey	Ondersteuning (algemene logistiek, tentoonstellingsruimte,		

		<i>communicatie,...)</i>		
0	<i>Bewoners</i>	<i>Erop toezien dat het project zijn doel niet voorbij gaat, dat het project ambitieus uitgevoerd wordt, dat het project breed gedragen wordt door mede-bewoners en andere partners (scholen, verenigingen, enz.)</i>		

## 2. UITWERKING VAN HET PROJECT

4. **Welke is de oorsprong van het project?** Beschrijf de vastgestelde problematiek (vaststelling, diagnose, studie, opmerking).

Sint-Joost-ten-Node breekt veel demografische records: met een gemiddelde leeftijd van 33 jaar is ze de jongste en ook meest multiculturele gemeente van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. Ze is ook de 'armste' gemeente van België, een gemeente waar veel werkloosheid heerst, een gemeente met opvallend veel alleenstaanden,... In de berichtgeving naar buiten toe komt Sint-Joost-ten-Node hierdoor niet altijd op een positieve manier in de schijnwerpers te staan.

Nochtans heeft deze gemeente enorm veel schoonheid te bieden. De diversiteit van de gemeente is net haar sterkte! Enkele buurtbewoners hadden het idee hier iets mee te doen en stapten naar GC Ten Noey. Van hieruit ontstond het idee om via een fotoproject binnen de perimeter rond positieve beeldvorming te werken binnen Sint-Joost-ten-Node en de uitstraling van de gemeente zo te verbeteren, zowel binnen de gemeente zelf als naar buiten toe.

5. **Wil het project versterking bieden bij een bestaand project?** JA **NEEN**
- Indien ja, kunt u dat project beschrijven?
  - Bestaan er documenten met betrekking tot dat project? Kunt u deze hierbij voegen?
6. **Doelgroep:** eigenschappen (leeftijd, geslacht, opleidingsniveau, maatschappelijke situatie, ...) en verwacht aantal deelnemers:

In eerste instantie wensen we ons via het fotografieproject te richten op bepaalde doelgroepen die in de loop van het project en i.s.m. de fotografen zullen bepaald worden (bvb. vereenzaamde senioren, jongeren, vrouwen,...) en die in beeld gebracht zullen worden doorheen het fotoproject. We zullen hierbij thematisch te werk gaan. Ook bij de keuze van de fotografen hopen we in eerste instantie Sint-Joostenaars te vinden.

In tweede instantie wensen we via ontmoetingsmomenten (o.a. vernissages) en educatieve/participatieve activiteiten (vb. workshops met buurtbewoners; nog nader te bepalen) iedereen binnen de perimeter te bereiken.

In derde instantie wensen we d.m.v. een positieve beeldvorming (foto's in tijdschriften als De Schakel, BDW, gemeentelijke publicaties, expo in de openbare ruimte, sociale media...) alle inwoners van Sint-Joost-ten-Node en bij uitbreiding heel Brussel te bereiken.

### 7. Doelstelling(en):

- **Positieve beeldvorming** rond de gemeente en haar inwoners, zowel binnen als buiten Sint-Joost-ten-Node.

- **Sociale cohesie** d.m.v. samenwerking met buurtbewoners (bij het opzetten van de fotoreportages), ontmoetingsmomenten (vernissages) en educatieve/participatieve activiteiten (workshops)
- Kennismaking met het  **sociaal-culturele leven**  binnen de gemeente, bvb. d.m.v. exposities in het Gemeenschapscentrum Ten Noey
- **Verbondenheid**  creëren tussen de inwoners en hun wijk
- **Verfraaien**  van de buurt, een positief klimaat creëren (vb. grote foto's tentoonstellen in de openbare ruimte)
- **Buurtbewoners aan het woord**  laten, hen zichtbaar maken en een stem geven
- **Emancipatorisch**  te werk gaan: buurtbewoners kritisch laten denken over hun eigen buurt, hen mee laten denken over het project
- Een  **ode brengen aan de diversiteit**  binnen de gemeente

## 8. Voorgestelde verwezenlijkingen:

Jaar 1, 2 en 3: jaarlijks met een andere fotograaf samenwerken, een thema uitkiezen en hier  **maandelijks één foto met bijbehorend verhaal**  rond creëren. De foto's en verhalen worden verspreid, o.a. door  **publicatie**  in tijdschriften (De Schakel, BDW, gemeentelijke publicaties,...). Gedurende het jaar organiseert men één of meerdere  **educatieve/participatieve activiteiten**  met de buurtbewoners (bvb. workshops), meerbepaald met nog nader te bepalen doelgroepen afhankelijk van het thema waarrond gewerkt wordt. Het jaar eindigt telkens met een  **vernissage**  in GC Ten Noey, waarbij alle foto's getoond worden en waarbij alle buurtbewoners/deelnemers uitgenodigd worden. De tentoonstellingen kunnen eveneens op andere locaties in de perimeter doorgaan.

Tijdens het vierde jaar zullen deze drie projecten samenkomen in een grote  **buurtvernissage** , waarbij de foto's zichtbaar en op originele wijze zullen vertoond worden in de openbare ruimte (bvb. bij de slager, bakker (vb. foto's afgedrukt op broodzakken), in cafés (vb. foto's op bierviltjes), grote spandoeken bevestigd op een appartementsgebouw,...). De resultaten van de voorbije drie jaar zullen worden gepresenteerd, voor de buurtbewoners en de mensen daarbuiten (bvb.  **krantje**  met de drie fotoprojecten).

## 9. Beoogde resultaten (verwacht voordeel voor de doelgroep bij beëindiging van de actie):

- **Positieve beeldvorming**  rond de gemeente en haar inwoners, zowel binnen als buiten Sint-Joos-ten-Node, dit o.a. d.m.v. publicatie van de foto's en verhalen in allerhande (Sint-Joostse en Brusselse) media, door het vertonen van de foto's op verrassende plaatsen en manieren en door het organiseren van vernissages die kenbaar gemaakt kunnen worden in heel de gemeente en het gewest
- **Sociale cohesie**  versterken d.m.v. samenwerking met buurtbewoners (bij het opzetten van de fotoreportages), ontmoetingsmomenten (vernissages),...
- Deelname van buurtbewoners aan  **educatieve/participatieve activiteiten**  (workshops)
- Kennismaking met het  **sociaal-culturele leven**  binnen de gemeente, bvb. d.m.v. exposities in het Gemeenschapscentrum Ten Noey en op andere plaatsen
- **Verbondenheid**  creëren tussen de inwoners en hun wijk door hen een gezicht te geven, hun verhaal kenbaar te maken en ontmoetingsmomenten te creëren zoals workshops en vernissages.
- **Verfraaien**  van de buurt, een positief klimaat creëren (vb. grote foto's ophangen en tentoonstellen in de openbare ruimte)
- **Buurtbewoners**  toelaten om trots te zijn op hun buurt, hen mondig maken

## 10. Voorziene impact (welke veranderingen verwacht men op lange termijn dankzij de uitwerking van dit project in de perimeter van het wijkcontract?):

- **Deelname**  van buurtbewoners aan het wijkgebeuren

- Mensen **ambassadeurs** laten worden van hun wijk
- Versterken van de **sociale cohesie** in de buurt
- Grootstedelijke **visibiliteit** van de gemeente op een positieve, constructieve manier

#### 11. Evaluatiemethode die wordt overwogen:

- Tussentijdse bijeenkomsten met de fotograaf, de projectverantwoordelijke, buurtbewoners
- Jaarlijkse vernissage wordt geëvalueerd, om gedurende jaar 2 en 3 te leren uit de voorgaande jaren
- De mening van de betrokkenen wordt steeds mee opgenomen in de voortgang van het project
- Reacties peilen op de verschenen artikels, vernissages,...

### 3. GEDETAILEERDE UITVOERING VAN HET PROJECT

#### 12. Is een voorbereidende fase nodig<sup>1</sup>? (leg uit en stel een timing voor):

Ja. Er is tijd nodig om een eerste fotograaf te vinden en samen met deze persoon het eerste fotoproject/traject uit te werken (thema, invalshoek, wijk, doelgroep,...). Dit zal gebeuren in de loop van het najaar 2013.

#### 13. Begin- en einddatum, totale duur van het project:

Begin voorbereiding: september 2013

Begin project: januari 2014

Einde project: december 2017

#### 14. Locatie waar de werking plaatsvindt:

Locatie voor de fotoreportages: deze varieert en hangt af van het thema. Het gaat telkens om locaties binnen de perimeter.

Locatie voor de jaarlijkse vernissage: GC Ten Noey.

Locatie voor de workshops: GC Ten Noey, of andere locaties binnen de perimeter, bvb. school,...

Locatie voor de buurtvernissage in het laatste jaar van het project: verschillende locaties binnen de perimeter van het wijkcontract.

#### 15. Planning van wat dient te gebeuren om het project tot een goed einde te brengen:

<b>Jaar</b>	<b>Beschrijving</b>	<b>Doel</b>	<b>Begin</b>	<b>Einde</b>	<b>Frequentie</b>
2013	Zoeken van fotografen		09/2013	03/2014	
2014	Verfijnen van thema's en specifieke doelgroepen waarmee gewerkt zal worden		04/2014	06/2014	

<sup>1</sup> De doelgroep voor het idee winnen, lokalen zoeken, personeel aanwerven, studies uitvoeren met het oog op het project, vormingen om het welslagen van het project te garanderen, enz.

2014	Ontwikkelen en plannen van workshops met de specifieke doelgroepen		04/2014	06/2014	
2014	Voorstellen van project en voortgang van project aan buurtbewoners (Communicatie)		06/2014	12/2014	
2015	Planning en uitwerking tweede fotoproject, met workshops en eindvernis sage		01/2015	12/2015	
2016	Planning en uitwerking derde fotoproject, met workshops en eindvernis sage		01/2016	12/2016	
2017	Planning slotfase: publicaties, tentoonstellingen,...		01/2017	12/2017	

#### 4. MIDDELEN

##### 16. Over welke middelen beschikt u momenteel?

*Preciseer eventueel de herkomst van andere subsidies*

Financiële	/
Personeel in voltijdse equivalenten	/
Lokalen	GC Ten Noey

##### 17. Wat hebt u per jaar bijkomend nodig en dient door het Wijkcontract te worden betaald?

- Vul onderstaande overzichtstabel aan

<b>Begrotingspost</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Total</b>
<b>Materiaal &amp; investering</b> (aankoop computer, printer, meubilair, fax, materiaal,...)	2500	2500	2500	12000	19500
<b>Personeel</b> (bruto vergoedingen, werkgeversbijdragen, premies, verzekeringskosten, ...)	6500	6500	6500	6000	25500
<b>Werking</b> (huur, telefoon, water, gas, elektriciteit, kleine kantoorbenodigdheden, fotokopieën, ...)	1000	1000	1000	4500	7500
<b>Totaal</b>	<b>10000</b>	<b>10000</b>	<b>10000</b>	<b>22500</b>	<b>52500</b>

- o **Voeg hierbij een gedetailleerd overzicht (post per post) van de financiële middelen, nodig voor het wetslagen van uw project** (preciseer voor de personeelskosten de vereiste opleidingen en ervaring en de tijd die aan het Wijkcontract zal worden besteed)

## 5. VOORTZETTING VAN HET PROJECT

18. **Overweegt u om uw project na het vierjarenplan van het wijkcontract voort te zetten:** JA NEEN

Indien ja:

- o Welke stappen zult u ondernemen om het te kunnen voortzetten?:



SINT-JOOST

Numéro de projet : 3.14

## A. PORTEUR DU PROJET

### 1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Alic Derya  
Fonction : Coordinatrice Générale  
Adresse : Avenue Rogier 24 – 1030 Schaerbeek  
Tél. : 0476/77.82.76  
Fax :  
E-mail : [alicderya@hotmail.com](mailto:alicderya@hotmail.com)

### 2. Identification du porteur de projet :

Nom : *Turkish Lady*  
Forme juridique : *Asbl*  
Date de création : *2004*  
Siège social : *Chaussée de Louvain 200 – 1210 Saint-Josse-Ten-Noode*  
Objet social : *Activités socio-culturelles et sportives dans un but d'intégration et d'émancipation des personnes issues de l'immigration.*  
Personne de contact : *Alic Derya*  
Site Internet : [www.turkishlady.be](http://www.turkishlady.be)

N° de compte bancaire : BE85 3101 6996 5106

Agréations par une autorité publique :

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (expliquez) :

*L'asbl Turkish Lady existe maintenant depuis une dizaine d'années sur Saint-Josse-Ten-Noode. Bien qu'elle ait déménagé il y a deux ans, elle est restée dans le quartier où elle est née. Elle a une très bonne connaissance du terrain de ses habitants, de leurs besoins, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels. Les actions de Turkish Lady ciblent la cohésion sociale, l'intégration et l'émancipation des habitants du quartier.*

Expériences utiles :

*Depuis 2004, l'association a acquis un bon niveau d'expérience dans l'accueil, le soutien et la formation des primo-arrivants, mais également des personnes issues de l'immigration. Elle travaille autant avec les enfants, les jeunes, les adultes que les*

*personnes du troisième âge. Cela dit, aucune activité de collaboration entre les différentes générations n'avait été faite auparavant. C'est pourquoi nous aimerions travailler en partenariat avec plusieurs associations, à savoir le RPJ, l'Association latino-américaine, le Werkgroep Kurdisse Jongeren et l'ACD. En effet, ce sont des associations qui travaillent avec différents publics, mais qui ont toutes un point commun : la musique. Ces partenariats nous permettront de bénéficier des expertises de chacun et de faire se rencontrer différentes cultures et différentes générations.*

### 3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	RJP (= Rassemblement des Jeunes pour le Progrès)	Contribution aux activités et partage de connaissances sur la cuisine, la musique et les danses traditionnelles de l'Afrique de l'Est		
O	Association latino-américaine de Saint-Josse	Contribution aux activités et partage de connaissance sur la musique et les danses latino-américaines		
O	Werkgroep Koerdische Jongeren	Contribution aux activités et partage de connaissances sur la musique et les danses kurdes		
O	ACD (= Aujourd'hui C'est Demain)	Contribution aux activités et partage de connaissances sur la musique et les danses urbaines		
O	Le Nimba	Contribution aux activités et partage de connaissances sur la musique et les arts plastiques traditionnels de l'Afrique de l'Ouest (Guinée)		

## A. CONCEPTION DU PROJET

**4. Quelle est l'origine du projet ?** Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

- *Nous avons constaté un manque de compréhension entre les « jeunes » (les enfants, les adolescents et les jeunes adultes) et les personnes âgées. Or ceux-ci sont « contraints » de vivre ensemble, dans la même société, le même environnement, etc.  
Ils ne partagent pas assez de choses ensemble. Les personnes âgées ont pourtant besoin des jeunes personnes, tout comme les jeunes ont besoin de celles-ci. Turkish Lady veut donc créer, en partenariat avec plusieurs associations, une « fanfare Joske » composée de musiciens et danseurs du monde. Un projet intergénérationnel ET interculturel.*
- *Cette dynamique vise à donner une impulsion à l'organisation de cours artistiques et rencontres culturelles accessibles à tous, sans distinction d'âge, de genre, d'origine ou de niveau social. La culture sera, ici, également vecteur de convivialité et de « bien-vivre » ensemble dans la commune.  
Le projet implique la mise à disposition de lieux de répétitions, de matériel audiovisuel, ... facilitant la création et la production musicale, chorégraphique, théâtrale, ... y compris dans le domaine des arts urbains.*

**5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : NON**

- Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?
  
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

**6. Public visé :** type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

*D'une part, les jeunes, à savoir les enfants participant déjà aux cours de danse et musique, les jeunes étant membres de Turkish Lady Asbl s'intéressant à la musique et les personnes âgées fréquentant l'association. Et d'autre part, tout habitant de Saint-Josse et environs.*

**7. Objectif(s) poursuivi(s) :**

*Permettre aux personnes de différentes générations, mais également de différentes cultures de partager des moments forts à travers un langage universel, l'art.  
Permettre aux personnes âgées de transmettre leurs connaissances sur le sujet et aux jeunes de leur amener de la nouveauté dans leur style.*

**8. Réalisations proposées :**

- *Création d'une fanfare composée de musiciens et danseurs des différentes associations et de différents âges*
- *Organisation de cours artistiques en collaboration avec les associations partenaires et les académies de Saint-Josse-Ten-Noode.*

**9. Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

- *Eveil de l'intérêt artistique dans un contexte de cohésion sociale*
- *Mise en place de manifestations artistiques sur le territoire de la commune impliquant directement les habitants de celle-ci*

**10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- *Mise en place d'une atmosphère d'écoute et d'entente entre les personnes du quartier et de ses environs de différentes générations et origines.*
- *Amélioration de la convivialité et renforcement des liens entre les habitants de la commune*

**11. Méthode d'évaluation envisagée :**

- *Création d'une grille d'évaluation avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs*
- *Réunions d'évaluation régulières des responsables de projet*
- *Rencontre des différents partenaires en vue de la vérification de la qualité des actions et de la cohérence du partenariat*

**B. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET**

**12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) :

1<sup>ère</sup> phase : rencontre avec les partenaires et les participants

Pour bien mettre le projet en place, il est important d'avoir une bonne communication entre tous les partenaires et les participants.

De cette manière, le côté pratique du projet peut être mis en place également.

2<sup>ème</sup> phase : engager le personnel qualifié

Il faudra engager une personne pour cette durée de 4 ans dans le but de gérer tout le projet, les équipes, les professeurs et apprenants. Ce coordinateur sera en charge faire

1

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

émerger la dynamique et la rencontre entre les participants. De plus, il faudra engager un ou deux professeurs de danse et musique.

3<sup>ème</sup> phase : définir un lieu adéquat

Pour les répétitions (qui auront lieu une fois par semaine) et les rassemblements.

4<sup>ème</sup> phase : mise en place du plan de communication/sensibilisation des personnes :

Pour mener le projet à bien, il est important d'élaborer un bon plan de communication. En effet, chaque partenaire sera chargé de communiquer à ses membres, mais pas uniquement, le projet qui aura lieu en vue de les inviter à y participer. Une affiche commune et des flyers seront faits. La distribution se fera par tous les partenaires.

5<sup>ème</sup> phase : élaboration d'un planning d'événements :

Après avoir pris connaissance des événements se déroulant dans le quartier et sur la commune de Saint-Josse comme les fêtes de quartier, braderies, assemblées générales festives, etc., il faudra élaborer un calendrier pour que la « fanfare Joske » puisse y participer.

**13. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

*Le projet s'effectuera durant plusieurs années (4 ans). Il débutera en septembre 2013 et prendra donc fin (mais pas nécessairement) en juin 2017.*

**14. Localisation de l'activité :**

*Il faudra le définir avec les partenaires.*

**15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :**

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2013-2014	Organisation de plusieurs rencontres avec les différents partenaires et recrutement du personnel qualifié	Mettre en place une liste d'actions pour le projet à long terme	Sept. 2013	Juin 2014	
2014-2015	Rencontrer les participants	Commencer les répétitions	Sept. 2014	Juin 2015	
2015-2016	répétitions régulières	Atteindre un bon niveau et une osmose entre les différents participants	Sept. 2015	Juin 2016	Une fois par semaine
2016-2017	Participation à des événements divers	Montrer le travail final aux tiers	Sept. 2016	Juin 2017	

**C. MOYENS**

**16. Quels sont vos moyens actuels ?**

*Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides*

Financiers	
Personnel en ETP	1
Locaux	1

**17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?**

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

- **Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet** (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier)

#### **A. CONTINUATION DU PROJET**

**18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI**

*Si oui :*

Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

*Avec ce projet, Turkish Lady Asbl veut impliquer un maximum d'habitants du quartier, voire de toute la commune de Saint-Josse-Ten-Noode et des communes environnantes. Cela, dans le but de créer un meilleur savoir-vivre entre les personnes de différentes générations, mais également de différentes cultures.*

*Sur la durée du Contrat de Quartier, il est envisagé de faire appel à ces personnes, mais également aux personnes expérimentées dans le domaine de la musique et de la danse pour les intégrer dans un même cercle de travail, tout en restant dans des activités ludiques.*

*Turkish Lady Asbl se donne 4 ans pour créer une dynamique avec leurs partenaires pour mener à bien ce projet dans un premier temps et pour changer réellement les habitudes de vie du quartier à long terme en tissant des liens entre les personnes de différentes générations et différentes cultures.*

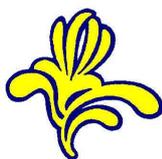


## **RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE / VERSTERKING VAN DE SOCIALE COHESIE**

**3.15 Rue Ouverte / *Open Straat***

**3.16 Budget participatif / *Participatief budget***





---

## CONTRAT DE QUARTIER 'Axe Louvain' À SAINT-JOSSE FICHE DE PROJET

**Nom du projet :** Rue Ouverte

**Numéro du projet :** 3.15

**Date :** 21 juin 2013

### A. PORTEUR DU PROJET

**1. Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Youssfi Jamal  
Fonction : Directeur artistique  
Adresse : rue de Liedekerke, 9 à 1210 Bruxelles  
Tél. : 02.219.11.98  
Fax : 02.219.11.32  
E-mail : [info@lesnouveauxdisparus.be](mailto:info@lesnouveauxdisparus.be)

**2. Identification du porteur de projet :**

Nom : Les nouveaux disparus  
Forme juridique : ASBL  
Date de création : 1995  
Siège social : rue de Liedekerke, 9 1210 Bruxelles

**Objet social :**

La Compagnie des Nouveaux Disparus est une compagnie de théâtre semi-foraine qui a pour mission de développer la démocratie culturelle en favorisant l'accessibilité culturelle des personnes éloignées de l'offre ou peu initiées à la démarche culturelle.

**Personnes de contact :**

Jamal Youssfi, Directeur, 0477 20 85 32  
Colienne Lemaître, Administratrice, 0477 27 90 40  
Site Internet : [www.lesnouveauxdisparus.com](http://www.lesnouveauxdisparus.com)  
N° de compte bancaire : Dexia 068-2215595-45  
Agrégations par une autorité publique : Opérateur culturel – convention pluridisciplinaire FWB, Agrément COCOF Cohésion sociale, ACS

**Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords** (*expliquez*) : le siège social de la compagnie est sis au tout début de la rue de Liedekerke qui donne sur la Chaussée de Louvain (zone tampon entre dans les parties couvertes directement par le CQ) et ce, depuis sa création en 1995. Le Directeur artistique vit dans le quartier depuis bientôt 40 ans ainsi qu'une majeure partie de l'équipe. On peut donc dire que la Compagnie des Nouveaux Disparus est née au cœur du quartier concerné par le CQ. La Compagnie y mène de nombreux projets socioculturels.

Expériences utiles : organisation d'événements dans le quartier, organisation d'événements dans des quartiers accueillant des populations en situation de précarité et/ou issues de l'immigration, expertise dans le travail d'animation socioculturelle au cœur des quartiers populaires, expertise dans le travail de mise en réseau des associations, longue expérience de travail d'atelier avec des jeunes, avec des personnes en réinsertion socioprofessionnelle, expertise concernant les métiers techniques du spectacle...

### 3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O et/ou F	Associations du contrat de quartier et autres	Participation aux réunions de coordination, participation au souk associatif, animations...	A définir	0
F	Pouvoirs publics (Echevinat de la culture, COCOF, FWB...)	Co-financements	0	A définir

## B. CONCEPTION DU PROJET

### 4. Quelle est l'origine du projet ? Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Dans le cadre des contrats de quartier menés par la commune de Saint-Josse et la Région de Bruxelles-Capitale, une série de projets socioculturels destinés à la population sont menés afin de dynamiser et valoriser le quartier concerné. Par ailleurs, de nombreuses autres associations mènent différents projets à destination du public de cette zone et alentours. Si ces projets servent le renforcement de la cohésion sociale du quartier et la valorisation de l'espace public, nous faisons néanmoins le constat qu'ils restent parfois méconnus de la population. Les habitants du quartier sont parfois négatifs vis-à-vis des chantiers menés dans le cadre du contrat de quartier par exemple, sans réaliser que les projets sociaux qui leur sont proposés le sont grâce au même contrat de quartier. Avant tout, ces démarches doivent être comprises et accessibles pour la population du périmètre. Qui plus est, la commune accueille en grande partie des personnes issues de l'immigration et/ou de milieux défavorisés peu familières des institutions publiques et de la démarche socioculturelle. Cela rend encore plus difficile la rencontre des pouvoirs publics, des porteurs de projet et des habitants.

C'est en partant de ce constat que la Compagnie des Nouveaux Disparus a participé activement aux différentes AG festives organisées dans le cadre du Contrat de Quartier Liedekerke. Elle y a proposé un dispositif permettant aux associations présentes de présenter leur projet de manière interactive par le biais de stands et d'animations qui a permis de dynamiser ces événements et élargir leur rayonnement. Pour ce faire, la Compagnie des Nouveaux Disparus a, entre autres, mis à disposition ses différentes infrastructures installées directement dans la rue. Le vif succès rencontré témoigne de la nécessité de proposer ce genre d'animations.

Par ailleurs, force est de constater que la Commune de Saint-Josse ne dispose pas d'un centre culturel qui permette aux habitants du périmètre du contrat de quartier Louvain d'avoir accès à la Culture. Rares sont les occasions pour eux d'assister à une pièce de

théâtre, écouter un concert, visionner une exposition ou encore participer à un débat citoyen... Et encore, si l'occasion se présente, rares sont ceux qui oseront franchir la porte ou pourront se permettre de payer pour participer aux événements. La volonté de la Compagnie des Nouveaux Disparus en s'impliquant au niveau local dans sa commune est aussi de permettre à ses personnes de découvrir les richesses de la Culture en leur donnant accès à des événements culturels.

Le besoin de ce type d'animation est apparu en cours du contrat de quartier précédent et les projets ont donc été menés avec des moyens réduits voir nuls et donc, de manière restreinte.

Partant de ces différents constats, tant au niveau des besoins de la population que des associations locales ainsi que du manque de structures culturelles dans le quartier, nous souhaitons poursuivre et développer des animations de rue par le biais du projet « Rue ouverte ». Ce projet d'animation de l'espace public qui toucherait directement les populations locales serait aussi une réponse au besoin de valorisation du quartier et de renforcement de la cohésion sociale sur l'axe Louvain.

**5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ~~OUI~~ NON**

- Si oui, pouvez vous décrire le projet ?
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Le projet n'existe pas en tant que tel mais nous pouvons joindre des photos illustrant ce genre d'implantation que nous avons déjà réalisé.

**6. Public visé :** type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

Le projet vise tout public avec une attention particulière portée aux familles et aux personnes en situation de précarité.

Nous souhaitons offrir l'occasion de créer des liens à l'intérieur même des familles à travers la rencontre culturelle et artistique. De plus, pour certaines familles, la seule façon d'accéder aux mères est d'encourager la présence des enfants. Il est donc important que les animations proposées soient accessibles aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Nous souhaitons également toucher en priorité les personnes en situation de précarité qui sont peu familiarisées avec la démarche culturelle et les institutions publiques et qui n'ont dès lors pas ou peu connaissance des projets menés par les acteurs socioculturels du quartier.

Le nombre de participants dépendra de l'ampleur de chaque animation. Pour une implantation « classique » proposant un spectacle accompagné d'une journée festive et associative, nous pouvons escompter la présence de 300 à 400 personnes/jour.

**7. Objectif(s) poursuivi(s) :**

En s'appuyant sur les habitudes des populations locales (culture orale, culture de la rue), les objectifs du projet sont de :

- Toucher les habitants du quartier et leur offrir un espace de rencontres et d'échanges dans une ambiance conviviale et festive ;
- Permettre aux habitants, et plus particulièrement aux personnes peu initiées à la démarche culturelle, d'avoir accès à la culture en participant à un événement fédérateur ;
- Proposer à ceux qui le souhaitent de s'investir dans l'organisation des événements et de participer concrètement au projet ;

- Contribuer à l'apaisement du climat social entre les différentes communautés en favorisant la mixité et la diversité socioculturelles ;
- Favoriser la participation des habitants du périmètre aux différents projets qui leur sont destinés dans le cadre du Contrat de Quartier ;
- Renforcer les échanges entre les porteurs de projet du contrat de quartier et avec les autres ;
- Soutenir le commerce local en leur permettant de proposer leurs services durant les festivités.

## **8. Réalisations proposées :**

Nous souhaitons proposer l'organisation de différentes animations de l'espace public à destination des habitants du quartier incluant des spectacles et animations de rue ainsi que l'organisation de parcours associatifs, de rencontres autour de débats, café-citoyen... Un travail en amont sera réalisé pour toucher directement les populations locales. Ces animations seront organisées en fonction des demandes des habitants touchés par le projet OU en fonction des projets menés sur le périmètre du contrat de quartier : à l'occasion d'inaugurations de nouveaux espaces, de présentation de projets par d'autres associations, de fêtes de quartier, etc. Dans ce cadre, en plus du travail d'animation socioculturelle réalisé, la Compagnie des Nouveaux Disparus mettra à disposition ses structures (chapiteaux, tentes berbères, roulottes, tonnelles, matériel son-lumière, scène, etc.)

Nous identifions dès lors deux axes de travail :

### 1° Animations socioculturelles et sensibilisation à la démarche :

Nous mettrons en place un travail de sensibilisation et d'explication envers les populations locales. En poursuivant notre mission de promotion de la démocratie culturelle, nous avons développé une réelle expertise du contact avec des personnes peu habituées aux démarches culturelles. Un animateur socioculturel mettra en place une campagne de sensibilisation destinée à informer les habitants, puis des séances de préparation avec les habitants via notamment les nombreuses associations présentes sur le territoire. Le but est d'encourager les habitants à s'impliquer dans une démarche créative et à ce qu'ils proposent eux-mêmes des activités culturelles. Pour ce faire, notre équipe se rend sur place au cœur du périmètre et entre en contact avec les habitants de manière directe (porte-à-porte, tour dans les commerces, présences aux réunions de quartier, etc.) pour leur expliquer la démarche et susciter leur intérêt. Nous organisons des réunions de coordination qui permettent à chacun d'exprimer ses idées et de co-construire le projet.

### 2° Evénements socioculturelles :

Les animations de l'espace public seront adaptées selon les besoins et selon les activités dans le cadre desquelles elles seront organisées. Nous projetons d'organiser 3 à 4 implantations par an dont deux à caractère local (travail de proximité, intégré dans le cadre d'une occasion particulière) et une de plus grande envergure qui puisse rassembler un maximum de gens du périmètre. Le nombre d'implantations pourra être supérieur selon les demandes et les moyens alloués au projet.

Les infrastructures de la Compagnie seront montées durant quelques jours sur différents espaces du périmètre du contrat de quartier pour accueillir les festivités. Nous mettrons donc à disposition nos structures foraines - chapiteaux, tentes berbères et autres structures mobiles – ainsi que notre équipe technique spécialisée dans le montage, la gestion et le démontage de ce genre d'événements. Cela permettra d'intervenir directement dans la rue mais aussi de rendre visible ces événements de quartier grâce à

la présence de nos chapiteaux qui, de part leur couleurs vives et leur envergure, attirent l'œil et donne directement une dimension conviviale à la rue. Cette manière de procéder rend les événements facilement accessibles pour tous. Le but est que la population puisse intégrer les événements mais aussi plus largement se l'approprier et s'y reconnaître.

Nous bénéficions d'une longue expérience de la démarche sociale, du type de public ciblé, de l'aménagement des espaces urbains et de la coordination d'événements de ce genre.

De manière générale, les animations s'articuleront autour de deux types d'activités :

- des spectacles (pièces de théâtre, arts de rue, concert...), il peut s'agir de projets proposés par les habitants et associations locales mais aussi de productions professionnelles. La programmation proposée sera multiculturelle à l'image de la population du quartier. L'objectif étant d'appriivoiser la démarche culturelle et de favoriser la diversité, il est important que la fête accueille des créations de tout horizon.
- un parcours associatif destiné aux porteurs de projets pour présenter leurs actions sera mis en place. Un espace sera dédié aux associations désireuses de présenter leur projet à la population mais aussi de se rencontrer et créer des ponts pour développer des partenariats. L'animateur socioculturel sera également chargé de mettre en commun les envies et les idées de chaque porteur de projet afin de créer un parcours cohérent. Nous souhaiterions mettre en place un dispositif interactif qui susciterait la curiosité des habitants et les inciterait à se renseigner sur le travail de chaque association représentée.

#### **9. Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

Ces différentes animations de rue permettront de réunir les populations de tout horizon autour d'activités culturelles communes. Lors de celles-ci, les différentes communautés auront l'occasion de présenter une activité à faire découvrir et partager avec les voisins de son quartier. À la fois valorisante et enthousiasmante, cette démarche est une occasion unique d'appréhender la culture. À la manière d'un « centre culturel » provisoire qui verrait le jour dans la rue, les gens apprendront à se réunir autour d'un idéal commun, dans la joie et le respect. Le « Vivre ensemble » sera au cœur de ce moment festif et convivial. Ils pourront également se réapproprier l'espace public, leur espace, en l'investissant durant quelques jours mais aussi et surtout, en participant à l'organisation des événements.

#### **10. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- Amélioration de la qualité de vie,
- Renforcement de la cohésion sociale du quartier, prévention de tensions éventuelles,
- Promotion de la démocratie culturelle et accès à une offre culturelle qualitative pour des personnes ayant peu accès à la Culture,
- Revalorisation du quartier, pour ses habitants, mais également vis-à-vis des personnes extérieures à la commune
- Dynamisation du quartier en impulsant d'autres projets.

#### **11. Méthode d'évaluation envisagée :**

Afin d'évaluer le projet, différents moyens seront mis en place :

- Pour chaque animation menée, des fiches d'évaluation seront rédigées comprenant entre autres les informations suivantes : lieu de l'implantation,

nombre de personnes touchées, type de public, rayonnement du projet, nombre d'associations participantes, types d'activités proposées...

- Une analyse des difficultés rencontrées sera réalisée afin d'améliorer les implantations suivantes.
- Des réunions d'évaluation seront organisées à l'issue de chaque animation avec les différents partenaires.
- Des traces concrètes seront produites : photos, vidéos, témoignages de la population...
- Les différentes informations récoltées seront compilées dans un rapport global annuellement qui présentera les aspects positifs de chaque projet ainsi que les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration.

## C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

### 12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup> (expliquez et présentez le timing prévu) :

La Compagnie des Nouveaux Disparus a déjà une très bonne expérience de ce genre de projet, ce qui lui permet d'être opérationnelle tout de suite. Le projet pourra démarrer dès le lancement du nouveau contrat de quartier. Il nécessitera l'engagement d'une animatrice socioculturelle mais nous avons déjà dans nos contacts plusieurs personnes qui pourraient convenir pour ce poste et qui seraient disponibles, ce qui permettra d'éviter de perdre du temps en procédure de recrutement. Par ailleurs, notre équipe technique et nos infrastructures sont disponibles et pourront être directement mises à disposition.

Par ailleurs, le projet en lui-même inclut l'implication des habitants et des associations porteuses de projet, il sera dès lors nécessaire de les contacter chaque année pour les intégrer au projet.

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Début : 1<sup>er</sup> janvier 2014

Fin : 31 décembre 2017

Durée totale du projet : 4 ans

### 14. Localisation des activités :

Les activités toucheront directement les habitants du périmètre du contrat de quartier puisque les animations proposées seront organisées sur l'espace public dans la zone couverte par le périmètre et abords.

Le lieu précis des événements devra être déterminé en fonction des besoins. Ayant déjà l'expérience d'organiser des événements dans la rue sur la Commune de Saint-Josse, nous savons qu'il faut prendre en compte une série de paramètres sur lesquels nous ne pouvons intervenir, comme par exemple, les espaces disponibles, la mobilité,... Le plan d'implantation devra donc être établi en fonction de ces contraintes.

---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

## 15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2014	Engagement chargé de projet				
Chaque année	Organisation des animations	Réunions de coordination avec partenaires, Communication et promotion, programmation, réalisation du plan d'implantation, montage technique...			

### D. MOYENS

#### 16. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	Budget annuel global de 610 000€ Subsides : FWB (convention pluridisciplinaire), COCOF (Affaires culturelles, cohésion sociale, logement), Région Bxl-Capitale, Ville de Bruxelles, DGCD, WBI, FIPI...
Personnel en ETP	Permanent bureau : 2,5 ETP Equipe technique : 1 ETP + 2 ETP articles 60 Engagé au projet : de 1 à 3 ETP
Locaux	Siège social de l'association : un rez et un sous-sol Entrepôt pour stockage du matériel

#### 17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

○ Poste budgétaire	2014	2015	2016	2017	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	Apport ND	Apport ND	Apport ND	Apport ND	
Personnel interne et externe (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ... + prestations artistiques)	32000	32000	32000	32000	128000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	5200	5200	5200	5200	20800
<b>Total</b>	<b>37200</b>	<b>37200</b>	<b>37200</b>	<b>37200</b>	<b>148800</b>

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier  
=> Voir fichier Excel joint

## E. CONTINUATION DU PROJET

18. **Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier : OUI NON**

*Si oui :*

- o *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Oui, nous souhaitons poursuivre le projet. D'une part, nous souhaitons que les habitants et les associations qui y participent puissent être les porteurs de sa poursuite. D'autre part, nous identifions différentes pistes de soutiens financiers qui pourraient intervenir à plus long terme pour que le projet puisse perdurer et même s'élargir.



---

## CONTRAT DE QUARTIER 'Axe Louvain' À SAINT- JOSSE

### FICHE DE PROJET

**Nom du projet :** Budget Participatif – *Periferia aisbl*

**Numéro du projet :** 3.16

Date: **Août 2013**

#### PORTEUR DU PROJET

**A. Coordonnées de la personne responsable** (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Sereno Regis, Orlando

Fonction : Coordinateur

Adresse : 1 rue de la colonne, 1080 Molenbeek Saint Jean

Tél. : 02/544.07.93

Fax : 02/411.93.31

E-mail : [orlando@periferia.be](mailto:orlando@periferia.be) , [contact@periferia.be](mailto:contact@periferia.be)

**B. Identification du porteur de projet :**

Nom : Periferia

Forme juridique : aisbl (association internationale sans but lucratif)

Date de création : septembre 1998

Siège social : 1 rue de la colonne, 1080 Molenbeek Saint Jean

Objet social : promotion de démarches de participation citoyenne qui contribuent à rééquilibrer les influences sur les décisions publiques

Personne de contact : Sereno Regis, Orlando

Site Internet : [www.periferia.be](http://www.periferia.be)

N° de compte bancaire : 191-9296332-12

Agréations par une autorité publique : éducation permanente, Communauté Française

Connaissance du périmètre d'intervention du CQ et abords (*expliquez*) :

En 2006, Periferia a animé un « Processus de formation et accompagnement à la réalisation d'un Diagnostic Local de Sécurité » ; ce travail a été mené en coordination avec le contrat de sécurité de la commune et l'ensemble des équipes impliquées (éducateurs de rue, les

gardiens de parc, les stewards & APS, ...). Un diagnostic en marchant a été réalisé dans toutes les rues du quartier, y compris dans le périmètre « Axe Louvain ». Cette expérience nous a permis de tisser de premiers liens avec une série d'acteurs associatifs et institutionnels de l'entité de Saint-Josse-Ten-Noode.

#### Expériences utiles :

- formations en Belgique sur les budgets participatifs, à partir de leur développement en Amérique Latine (depuis la fin des années 80) ; suivi de plusieurs expériences latino-américaines à l'occasion de missions d'appui au Brésil, en Bolivie et au Pérou (depuis 2000) ;
- animation d'une évaluation partagée d'un dispositif d'attribution de fonds de 30.000 euros accordés par le CPAS de Charleroi pour soutenir des initiatives de collectifs ayant moins facilement accès à des ressources financières (2008) ;
- mise en place et animation d'une démarche de Budget Participatif avec le CPAS de Charleroi (2009 et 2010) ;
- mise en place d'un dispositif de Budget Participatif dans le cadre du contrat de Quartier Durable « Scheut », avec la préoccupation d'un travail destiné aux personnes qui généralement ne participent pas (depuis 2011) ;
- animation d'espaces de débat multi-acteurs (habitants, associations, services publics, élus politiques, bureaux d'études) pour l'élaboration et le suivi de projets (notamment, dans le cadre de contrats de quartier) – depuis 2002 ;
- renforcement des capacités citoyennes de collectifs dans le cadre du programme Capacitation Citoyenne qui regroupe une centaine de collectifs belges et français (co-animation depuis 1998).

La plupart de ces expériences sont présentées sur notre site ( [www.periferia.be](http://www.periferia.be) ).

#### **1. Partenaires du projet :**

Periferia a été sollicitée par un habitant du contrat de Quartier Durable « Axe Louvain » pour mener un processus de Budget Participatif similaire à celui qu'il suit, professionnellement, avec nous à Scheut. Nous disposons toutefois d'une relative connaissance du terrain, de par nos expériences précédentes menées à Saint-Josse-Ten-Noode.

A ce stade du projet, nous n'avons pas encore identifié de partenaires pour le projet de Budget Participatif à Saint-Josse-Ten-Noode, même si certains partenariats nous ont déjà été suggérés. De toute façon, il nous semble essentiel de construire les partenariats en même temps que s'élaborera et se mettra en place le Budget Participatif.

Il est évident qu'un tel projet ne peut fonctionner qu'en lien avec des acteurs associatifs du quartier ainsi qu'avec les citoyens. La première phase du projet (les 6 premiers mois) consistera à identifier ces acteurs et les rencontrer. Dans ses démarches de rencontre des acteurs locaux et de mobilisation des habitants, qui sont souvent plus intenses en début de projet bien qu'elles se poursuivent tout au long du processus, Periferia développe une attention particulière pour les publics les moins habitués à participer tels que les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes précarisées, les personnes isolées, les primo-arrivants... En ce sens, des contacts seront notamment pris avec des structures telles que les maisons de repos et de soins, les AMO, les pôles de logements sociaux, les CPAS, les restaurants de quartier ou sociaux, les clubs sportifs et autres. Tous ces

contacts sont établis en vue de promouvoir le Budget Participatif, de le rendre accessible à un maximum de personnes, d'identifier des acteurs locaux susceptibles d'appuyer des citoyens dans l'élaboration et/ou la réalisation d'un projet, de révéler des sensibilités et carences dans le quartier qui mériteraient qu'un projet soit pensé pour y pallier, etc.

C'est donc aussi au cours de cette première année, riche en contacts et constructions collectives, que pourra(ont) être identifié(s) un(des) partenaire(s) qui aura(ont) la volonté et la capacité de poursuivre la démarche du Budget Participatif à moyen terme, au-delà de l'implication de Periferia.

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
<i>Exemple :</i> O	<i>Réseau Habitat</i>	<i>Apport des conseillers</i>	2	0
...				

## CONCEPTION DU PROJET

**2. Quelle est l'origine du projet ?** Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Periferia a été sollicitée par un habitant de Saint-Josse-Ten-Noode, inscrit dans la CoQ du cQD « Axe Louvain ». Etant lui-même partenaire professionnel du Budget Participatif de Scheut, il a demandé à Periferia de lancer le même genre de dynamique, persuadé de l'intérêt d'une démarche similaire dans ce contrat de quartier.

A Scheut, l'idée de disposer d'un fonds réservé au financement d'initiatives citoyennes, qui serait géré notamment par des habitants, s'est révélée au cours d'ateliers de réflexion visant à identifier les obstacles à la participation citoyenne dans les CoQ et AG des contrats de quartier. Vu comme un dispositif lourd, assez lent, relevant de notions très techniques et, malheureusement, souvent peu ouvert à une réelle prise de décision citoyenne, beaucoup d'habitants se sentent peu concernés par les contrats de quartier et finalement n'y participent pas.

Le Budget Participatif a donc été mis en place, en connexion avec cette préoccupation de renforcer la dynamique du contrat de quartier. Entendu comme un budget spécifique du contrat de Quartier Durable qui permet de financer des initiatives portées par des habitants, il offre un réel espace d'implication et de décision aux citoyens. Au cours des premiers ateliers, des habitants et acteurs du quartier ont défini ensemble le mode de fonctionnement du Budget Participatif qui a été consigné dans un règlement, et ont élu un comité de sélection. Un premier appel à projet, ponctué d'une soirée « foire aux idées » permettant aux idées et habitants de se croiser, voire de s'associer pour rentrer une proposition, a eu lieu dans la foulée. Deux appels à propositions sont lancés chaque année. Au cours de la première année, 10 projets ont pu voir le jour.

En janvier, chaque année, lors d'une assemblée ouverte à tous, un bilan de l'année écoulée est fait, le règlement est révisé et des modifications peuvent être proposées pour que le processus corresponde au mieux aux envies et besoins du quartier.

Cette expérience nous montre à quel point le Budget Participatif peut-être complémentaire d'un processus de contrat de quartier et à quel point il offre une réelle place à la participation des citoyens.

### 3. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : en partie...

Il n'existe pas encore de Budget Participatif dans ce quartier de Saint-Josse-Ten-Noode, mais celui-ci n'a de sens que s'il vient renforcer les dynamiques locales. Et ceci à deux niveaux :

- D'une part, la dynamique du contrat de quartier durable « Axe Louvain » avec ses différents projets. Le Budget Participatif veillera à s'inscrire en complément des projets du contrat de quartier durable, en appuyant la participation des habitants dans ce processus, en captant des sensibilités de publics spécifiques et en les relayant, en connectant parfois des projets soutenus par le Budget Participatif aux autres projets financés dans le cadre du contrat de quartier et aux axes prioritaires définis par celui-ci,... Le Budget Participatif s'inscrit en complémentarité du contrat de quartier, c'est-à-dire qu'il ne pourra financer ou proposer des activités qui sont déjà prises en charge et financées par le contrat de quartier, via un autre projet. Par exemple, le Budget Participatif ne peut financer une dynamique de participation souhaitée par les habitants dans le cadre d'un projet de réaménagement d'une place, mais il pourrait permettre aux habitants de financer un travail de réalisation d'une maquette des différents projets d'aménagement, permettre un travail de recherche historique sur l'utilisation de cet espace par le passé ou encore d'organiser une soirée de rencontre entre citoyens sur les lieux réaménagés afin d'y instaurer une nouvelle dynamique sociale.
- D'autre part, les initiatives citoyennes existantes ou latentes. Le Budget Participatif ne pourra fonctionner que dans la mesure où il répondra à des initiatives de citoyens et où il arrivera à éveiller chez des citoyens la volonté de mettre en œuvre des idées qu'ils ont pour améliorer la vie dans leur quartier. Le Budget Participatif permet de répondre aux envies et besoins des habitants, en donnant accès aux moyens de les mettre en œuvre. Ils peuvent également renforcer des projets qui existent, même inconsciemment, dans la tête des habitants. La dynamique du Budget Participatif vise à renforcer et développer les capacités des citoyens à deux niveaux : d'abord, par un soutien de démarches visant à leur faire prendre conscience qu'ils sont capables de mener des projets pour leur quartier ; ensuite, par la pratique de la gestion d'un fonds budgétaire, nécessitant la définition collective des règles de fonctionnement, les besoins prioritaires à combler, les critères qui permettront de répartir les propositions...

### 4. Public visé : type de public (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et nombre de participants escomptés :

Le projet ne cible pas un seul public, il se veut être une porte ouverte pour la participation de tous aux projets du quartier. Le but recherché est de faciliter l'implication de tous les acteurs du quartier, spécifiquement les habitants et utilisateurs du quartier, en misant sur une bonne connaissance des ressources du quartier et en créant des synergies entre elles. En cela, le projet du Budget Participatif devrait, lui-aussi, s'élargir progressivement sur des horizons plus larges, tant en termes d'acteurs impliqués et/ou concernés par les projets que de diversité de projets.

À ce sujet, la connexion du Budget Participatif à un espace communautaire du quartier est essentielle. Nous n'envisageons nullement que le Budget Participatif devienne un projet autonome réservé à certains habitants. De même, il est bien entendu que tous les temps forts, réunions et rencontres liées au Budget Participatif se dérouleront dans le périmètre du contrat de quartier durable 'Axe Louvain'. Il s'inscrira donc dans les démarches du quartier, en accordant une attention particulière aux habitants les plus 'fragilisés' du quartier (personnes isolées, handicapées, en situation précaire, jeunes, personnes âgées...).

Au-delà du financement de diverses dynamiques citoyennes, le projet se caractérise par une définition conjointe des règles d'utilisation du budget (par exemple, montant maximum des projets, critères d'attribution, public prioritaire...). L'ensemble des participants sera donc amené à établir ces règles de fonctionnement, les critères d'octroi des budgets... De la même manière, ces temps de préparation permettront de définir ensemble les acteurs susceptibles d'intervenir dans le choix des projets, ainsi qu'une possible répartition des projets en fonction des publics qu'ils ciblent (*ex : minimum un projet qui s'adresse particulièrement aux personnes handicapées*). De même, une partie du montant pourrait être réservée à ces personnes peu entendues ou peu présentes dans les lieux habituels de participation citoyenne.

La définition des règles de fonctionnement du Budget Participatif fait donc partie intégrante de ce projet. Celles-ci seront revues et adaptées annuellement, lors de l'assemblée d'évaluation du Budget Participatif qui se déroule au début de chaque année. Cela sera également une occasion – sur la base des avancées et évaluations de la démarche – d'orienter les règles pour une implication de nouveaux publics.

Ce projet de Budget Participatif n'implique pas uniquement les habitants, même s'ils auront un rôle central et prépondérant. Les choix des règles d'utilisation du budget, le montage des projets nécessiteront aussi la participation de professionnels d'associations et de la commune, de même qu'une participation des élus. Même si le budget sera participatif, le rôle des professionnels et des élus sera de garantir la faisabilité des projets et leur inscription dans l'intérêt général. En ce sens, il est attendu des élus et services communaux qu'ils s'impliquent dans le projet et soient présents lors des temps forts de celui-ci.

## **5. Objectif(s) poursuivi(s) :**

Le Budget Participatif poursuit un triple objectif :

- permettre le soutien à des initiatives d'habitants, dont des habitants peu habitués à participer, pour encourager leur implication dans la vie du quartier ; (*renforcement d'une dynamique de quartier et meilleure accessibilité à la vie du quartier*)
- construire et appliquer de manière collective avec les habitants et collectifs du quartier les règles de fonctionnement et d'attribution d'un budget ; (*développement des capacités et construction collective*)
- permettre aux autres porteurs de projets du Contrat de Quartier Durable d'élargir leurs actions à de nouveaux publics dans le quartier. (*renforcement d'un projet de quartier global et des synergies entre partenaires*)

Au-delà de ces objectifs, le Budget Participatif cherche aussi à devenir l'opportunité d'approfondir avec les citoyens des aspects identifiés collectivement, puis de voir comment

agir sur ceux-ci. A titre d'exemples (et en fonction de notre pratique dans d'autres démarches), nous pouvons citer :

- à partir de la gestion du Budget Participatif, l'envie de mieux comprendre les enjeux du budget du contrat de quartier durable, voire des finances de la commune ;
- à partir des débats que le Budget Participatif va générer sur les publics visés par les montants disponibles, la volonté d'approfondir les questions du vivre ensemble dans le quartier, et plus particulièrement l'implication des habitants ;
- des échanges possibles avec d'autres quartiers qui développent des démarches similaires, afin de mener une réflexion plus globale sur les principes du Budget Participatif ;
- etc.

## **6. Réalisations proposées :**

Les réalisations sont de deux types :

- Tout d'abord, les réalisations se traduiront, dès la fin de la 1<sup>ère</sup> année du contrat de quartier durable, par tous les projets qui seront choisis et mis en place via ce budget spécifique. Ces projets pourront concerner des petits aménagements de quartier (bancs, panneaux signalétiques favorisant l'accès aux espaces verts du quartier...) ou des activités encourageant la rencontre au sein du quartier (fête, mise en place d'une activité, projet artistique de création d'une fresque...). Un projet plus important construit avec un ensemble d'acteurs et intégrant une composante intergénérationnelle pourrait aussi être envisagé. Enfin, d'autres types de réalisations pourraient voir le jour et être encouragés par les règles de financement mises en œuvre, comme par exemple un soutien à des activités d'économie sociale... De toute façon, on veillera à ne jamais faire double emploi avec d'autres projets du contrat de quartier durable ou déjà existant.
- Par ailleurs, l'autre « réalisation » est la conception et la mise en place du Budget Participatif. Il s'agit d'un exercice citoyen peu habituel qui consiste à définir – lors d'une étape préalable d'élaboration, puis lors de révisions annuelles – l'ensemble des règles de fonctionnement : conditions de recevabilité (sur la base de thématiques, de publics porteurs et/ou publics cibles), processus de sélection, montant maximum des projets, nombre de projets éligibles, etc. Ces règles définies collectivement feront l'objet d'une révision annuelle. Cela permettra aux personnes impliquées d'évaluer les projets réalisés et d'y amener des modifications si l'on se rend compte que les finalités poursuivies ne sont pas atteintes ou doivent évoluer.
- En fonction de la dynamique créée, d'autres temps de travail pourront être mis en place autour de préoccupations qui apparaîtraient à partir du Budget Participatif, comme cela a été mentionné à la fin du paragraphe 5 sur les objectifs.

## **7. Résultats envisagés** (bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé) :

Le projet de Budget Participatif cherche à renforcer les capacités à développer des projets, de personnes qui « ne pensaient pas qu'elles en étaient capables ».

Le projet vise aussi le renforcement du tissu des ressources du quartier, en mettant les

différents acteurs et différents publics en contact et en créant des synergies entre eux.

Plus spécifiquement, un Budget Participatif permet également d'acquérir toute une série d'outils relatifs à la gestion d'un budget. Ceux-ci peuvent aller de la définition première des priorités communes, dans une dynamique de vision globale du quartier, à la définition de critères de sélection d'un projet porteur, en passant par des processus d'évaluation des résultats obtenus année après année.

À moyen terme, il s'agit aussi d'insuffler par ce projet une nouvelle dynamique au sein du quartier : se doter d'un outil participatif qui permette aux citoyens et aux autorités communales de définir des priorités pour l'utilisation des ressources publiques.

**8. Impacts attendus** (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQ grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

Le principal impact d'un tel projet est de contribuer à une meilleure vie dans le quartier, ce qui va se concrétiser par plusieurs aspects :

- la construction progressive d'une vision de quartier commune, issue de débats et de réflexions menés collectivement, lors des temps de rencontre et qui se traduiront par les règles mises en œuvre annuellement sur l'utilisation du budget ;
- la mise en place d'espaces et d'habitudes de concertation collective, notamment entre acteurs de différents réseaux (AMO, maisons de repos, bénévoles impliqués dans les événements du quartier, membres des comités d'habitants, associations, etc.) ;
- l'amélioration de l'ouverture et du rapport des personnes au quartier via de petits aménagements, de nouvelles dynamiques ou via la création d'une activité fédératrice accessible à tous (et qui n'existait pas avant).

Comme énoncé au niveau des résultats, ce projet visera aussi la mise en place d'un nouveau dispositif communal : un Budget Participatif dont l'objectif est l'implication de personnes qui participent peu et ne sont pas souvent entendues/écoutées. Ce type de budget viendra qualifier la participation des citoyens aux choix prioritaires pour les quartiers et la commune.

D'une manière plus globale, les rencontres réalisées dans le cadre du Budget Participatif, des recommandations pour les autres opérations pourraient être émises par les habitants. Le cas échéant, une transmission de ces données sera opérée vers le chef de projet et les services compétents, sous forme de cahiers de recommandations ou de manière plus informelle.

**9. Méthode d'évaluation envisagée :**

La démarche du Budget Participatif implique en soi une évaluation annuelle. Celle-ci fait partie intégrante du processus. Chaque année, le projet fera l'objet d'une analyse participative et si besoin, d'adaptations. Ces formes d'évaluation et de pondération se traduisent par la révision des critères tels que :

- les critères et règles d'octroi du budget,
- les critères et règles de recevabilité des projets,
- les critères et règles de sélection des projets,
- la qualité des projets réalisés,
- ou encore, l'apparition éventuelle de phénomènes de sous-représentation d'un public par rapport à un autre dans les projets (formes d'exclusion apparentes, thématiques non abordées, etc.).

En parallèle, des temps de travail ouverts à tous pourront être organisés au cours de l'année en fonction de demandes spécifiques des participants, comme :

- répondre à une préoccupation, une inquiétude ;
- planifier de nouvelles actions ;
- imaginer d'autres modes d'organisation, de promotion ou d'accompagnement du projet ;
- mettre sur pied une activité d'une ampleur plus large, telle qu'une soirée de présentation des réalisations soutenues par le Budget Participatif ;
- organiser un ou plusieurs temps d'ateliers pour approfondir notre compréhension collective des finances publiques, de la budgétisation au niveau d'un contrat de quartier, d'une commune ou autre ;
- etc.

Enfin, il nous semblerait essentiel que le Budget Participatif bénéficie aussi du regard et de l'évaluation de tous les acteurs du quartier. Des mécanismes spécifiques d'analyse pourraient être mis en place au cours du contrat de quartier (évaluation participative du Budget Participatif au cours d'une CoQ, évaluation croisée des projets du cQD, participation d'acteurs du quartier dans le comité d'attribution des budgets...).

## MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

**10. Une phase préparatoire est-elle nécessaire<sup>1</sup>** (expliquez et présentez le timing prévu) :

Tel qu'expliqué précédemment, le projet du Budget Participatif nécessite un processus préparatoire important, pour la mobilisation et prise de contact avec les acteurs du quartier ainsi que pour la mise en place des règles et le choix du cadre de fonctionnement.

Ces ateliers sont envisagés en début de processus (1<sup>er</sup> semestre 2014), avec une perspective de réaliser le règlement à l'entrée de l'été 2014. De cette manière, le premier appel à projets dans le cadre du Budget Participatif pourra être lancé à l'automne de la première année du contrat de quartier.

Pour cette phase préparatoire, Periferia mènera des ateliers avec les personnes déjà mobilisées et les acteurs du quartier pour identifier les orientations spécifiques à donner à l'utilisation de ces ressources, de même que les règles précises d'octroi. Ces temps seront ouverts à tout habitant qui souhaite y participer.

Periferia se basera sur ses expériences menées à Charleroi et Anderlecht, et qui avaient également pour but de concevoir un Budget Participatif avec des personnes peu habituées à participer (voir <http://www.periferia.be/index.php/fr/archives-fr>).

**11. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

La mission de Periferia, en termes de mise en place, de suivi, d'accompagnement et d'animation du processus du Budget Participatif, court principalement sur les 2 premières années du cQD, à savoir jusque décembre 2015.

---

<sup>1</sup> Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

Tout au long de ces 2 années, Periferia collaborera avec un partenaire (personne physique, agent communal ou équipe locale) qu'elle formera progressivement de manière à ce qu'il soit à même de poursuivre le projet au cours des 2 dernières années du cQD (en jouissant d'un appui de Periferia pour 2 temps forts annuels, dont l'Assemblée d'évaluation et de révision du fonctionnement du Budget Participatif) et au-delà du contrat de Quartier Durable (le Fonds du Budget Participatif étant alors assumé par une nouvelle source de financement désignée par la commune au cours de la 3<sup>e</sup> année du cQD).

Ce processus de passation des compétences d'animation du projet et de co-financement progressif du Fonds participatif est, à notre sens, la meilleure garantie de pérennisation.

Pour ce faire, le partenariat doit être établi dès le début du processus et se maintenir de manière forte. La présence des deux parties lors des ateliers et assemblées est impérative, ainsi que lors des temps forts formels (Soirée « foire aux idées », présentation à la CoQ...) et des temps informels (présence lors des fêtes et événements de quartier, mobilisations). Des moments privilégiés de coordination seront bien entendu mis en place pour renforcer cette collaboration et permettre qu'elle se déroule au mieux.

En termes de calendrier, Periferia définira avec les habitants les premières règles du Budget Participatif au cours du printemps jusqu'au début de l'été de la 1<sup>ère</sup> année du cQD. Ensuite le matériel d'information (affiches, règlement, etc.) sera élaboré pendant l'été, puis le premier appel à propositions sera lancé à l'automne 2014. Cela implique :

- du travail de mobilisation sur le terrain ;
- entre janvier et juillet 2014, l'organisation d'ateliers (probablement 3) et d'une première assemblée de lancement et éventuellement d'une soirée « foire aux idées » où les idées de projet pourraient être partagées entre habitants et acteurs du quartier ;
- un travail d'accompagnement à la formulation de projets, à la présentation des projets, et après la sélection, un accompagnement pour la réalisation des projets ;
- l'animation d'une assemblée de sélection ;
- un travail de communication et développement graphique de supports tels que le règlement, les formulaires...

Chaque année, les règles d'attribution seront évaluées et adaptées, lors de l'assemblée annuelle du Budget Participatif.

La 2<sup>e</sup> année verra le Budget Participatif s'installer dans une séquence rythmée par :

- a) une assemblée d'évaluation/révision du règlement en début d'année ;
- b) un appel à propositions par semestre, suivi d'une soirée de sélection ;
- c) un travail permanent d'accompagnement des groupes et citoyens (pour la formulation des propositions et la réalisation des projets).

Au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, la mobilisation, l'accompagnement, le suivi et l'animation du processus sera assumé par le partenaire désigné. Periferia assumera la préparation et l'animation des 2 temps d'assemblée annuels réunissant les habitants, utilisateurs du quartier, associations et organismes publics, ainsi que les représentants politiques.

Au terme des 4 ans du contrat de quartier, la volonté est que la commune puisse, via une structure locale (type maison de quartier, centre communautaire, association subsidiée...) ou

via un dispositif communal spécifique, poursuivre cette démarche en l'élargissant à d'autres quartiers, d'autres dynamiques participatives ou d'autres échelles de gestion budgétaire.

## 12. Localisation de l'activité :

Le projet du Budget Participatif ne constitue pas un projet qui nécessite une localisation. Il requiert simplement de disposer d'un lieu de réunion adéquat dans le périmètre du contrat de quartier. Un lieu, à visée intergénérationnelle et multifonctionnelle, ouvert à tous et reconnu comme tel, serait l'idéal. Dans ce cadre-là, nos besoins, en termes d'espace et d'occupation, se limitent à une salle de réunion qui serait mise à disposition une à deux fois par mois, le temps de réunion variant d'une heure et demie à trois heures. De même, pour réaliser les accompagnements et suivis de projet, il serait utile de pouvoir faire usage, ponctuellement, d'un local de réunion dans le périmètre du contrat de quartier durable 'Axe Louvain'.

## 13. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Le programme présenté dans le tableau est une projection possible du déroulement du projet. Toutefois, celui-ci dépendra des règles qui seront élaborées par les habitants et acteurs du quartier au cours du premier semestre 2014. Il s'agit donc d'actions qui montrent l'intention et qui seront précisées au cours du projet. Comme expliqué plus haut, ce planning concerne essentiellement les 2 premières années du contrat de quartier durable. La mission de Periferia se limitant, pour les années 3 et 4 du cQD, essentiellement à l'animation de deux temps forts annuels, dont l'Assemblée d'évaluation. Le portage de la dynamique d'accompagnement, de mobilisation et de fonctionnement du Budget Participatif étant alors pleinement assuré par un partenaire désigné pour pérenniser le projet.

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2014	Travail de prise de contact, mobilisation, rencontre avec les acteurs locaux et habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire découvrir le projet</li> <li>Recueillir de premières réactions</li> <li>Envisager des collaborations, liens avec des acteurs locaux</li> <li>Inviter aux ateliers</li> </ul>	Janvier	Avril (puis poursuite tout au long du projet)	
	Construction collective et participative des règles du Budget Participatif et du cadre de fonctionnement de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer de règles claires sur le fonctionnement du Budget Participatif</li> <li>Disposer d'informations communicables dans le quartier</li> </ul>	Mars	Juin	3 ateliers (±un par mois)
Séquence des étapes à mener annuellement de 2014 à 2017	1) Assemblée de lancement du Budget Participatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser l'information sur le Budget Participatif</li> <li>Adapter les règles de fonctionnement</li> <li>Choisir les personnes qui sélectionneront les projets</li> </ul>	Juin-juillet (les années suivantes, cette assemblée se fera en janvier-février)		1 rencontre multi-acteurs
	Développement graphique des supports du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création et développement des règlements, formulaires, affiches, flyers permettant de lancer le Budget Participatif</li> </ul>	Juin à septembre (les années suivantes, cette activité se fera en mars)		

	2) Diffusion d'appels à propositions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer publiquement sur les propositions à élaborer</li> <li>• Organiser un soutien à l'élaboration de propositions citoyennes</li> </ul>	à préciser lors de l'élaboration des règles, mais sans doute 2 appels par an	Automne et printemps (à confirmer)	2 appels par an (à confirmer) sauf la 1 <sup>ère</sup> année du cQD
	Organisation d'une soirée « Foire aux idées »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux habitants et acteurs du quartier de mieux cerner le type de projets recevables</li> <li>• Permettre aux habitants de se rencontrer et de croiser leurs centres d'intérêts, peut-être en vue de proposer une proposition commune</li> </ul>	Durant l'appel à propositions		1 à 2 fois par an
	3) Assemblée de sélection des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décider au sein d'un comité (modalités à préciser) les projets à financer</li> </ul>	Dans les semaines qui suivent la remise des propositions (date à préciser lors de l'élaboration des règles, probablement 2 semaines après la remise des projets)		1 ou 2 réunions du comité pour chaque appel à projets (à confirmer)
	5) Evaluation annuelle	Evaluer le projet, voir si l'on obtient ce que l'on s'était fixé et adapter les règles de fonctionnement en conséquence (ces adaptations seront validées lors de l'assemblée de lancement de l'année suivante)	En fin ou début d'année (décembre ou janvier)		1 rencontre multi-acteurs
2017	Evaluation finale	Evaluer la démarche dans son ensemble et proposer des adaptations pour sa poursuite au-delà du contrat de quartier durable	dernier semestre 2017		1 ou 2 rencontres multi-acteurs

## MOYENS

### 14. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	Periferia fonctionne sur la base de projets (pour $\pm 75\%$ de son budget) et dispose d'une subvention annuelle liée à l'éducation permanente, ainsi que d'un soutien du Maribel social pour un poste de gestionnaire
Personnel en ETP	6
Locaux	Un siège d'activité situé à Molenbeek (rue de la colonne 1).

### 15. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le Contrat de Quartier ?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Les moyens nécessaires sont de deux ordres :

- d'une part, le fonds du Budget Participatif qui sera attribué aux projets citoyens, selon les modalités annoncées, et donc encore à élaborer et valider de manière participative. Celui-ci a été évalué à 14.000 euros par an, toutefois sa prise en charge

par le contrat de quartier a été envisagée de manière dégressive, soit :

- 8.000 euros pour la première année, en raison du fait qu'un seul appel à propositions sera lancé au cours de cette année ;
- 14.000€ la seconde année, soit le montant total du fonds raisonnable estimé pour 2 appels à propositions ;
- 9.000€ euros pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du contrat de quartier. Ce montant réduit, peu signifiant pour les habitants devrait être complété par une autre voie de financement, déterminée par la commune. De la sorte, le processus de pérennisation du Budget Participatif pourra se mettre en place dès la 3<sup>e</sup> année du contrat de quartier.

Le montant global du fonds participatif doit pouvoir jouir d'une certaine souplesse, permettant au solde restant à la fin d'une année d'être automatiquement transféré au montant de l'année suivante qu'il viendra renforcer. Ainsi si, en 2014, seuls 6.500€ du fonds participatif ont été versés à des porteurs de projets, les 1.500€ restant seront additionnés aux 14.000€ affectés à l'année 2015.

La gestion de ce fonds sera assurée par Periferia (ce point pourra être revu avec les responsables du contrat de Quartier Durable) ;

- d'autre part, de l'assistance technique de Periferia (personnel, matériel/communication et fonctionnement) pour animer l'ensemble de la démarche et soutenir les projets citoyens (voir le détail au point suivant en dessous du tableau). Le montant renseigné à cet effet inclut uniquement la part d'accompagnement de Periferia. Le travail de partenariat et de suivi du partenaire désigné pour suivre le Budget Participatif et assurer son portage au cours des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du contrat de quartier n'y intervient donc pas. De même, les frais de matériel et communication nécessaires à la poursuite du projet seront assumés par le partenaire dès la 3<sup>e</sup> année.
- *Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au Contrat de Quartier)*

Pour garantir le bon déroulement du projet, Periferia apportera son expérience en termes de Budget Participatif, d'élaboration de règlement d'utilisation des ressources publiques et d'animation multi-acteurs. Le budget annuel à prévoir pour Periferia a été calculé en se basant sur les détails suivant (même si toutes les activités ne se retrouvent pas intégralement chaque année) :

- 2 assemblées multi-acteurs (lancement, évaluation, durant les 4 années), incluant leur préparation, animation et compte-rendu ; soit  $2 \times 2.500 = 5000$  euros ;
- 3 à 4 ateliers d'élaboration du règlement (durant la 1<sup>ère</sup> année) ; soit  $3 \times 1000 = 3.000$  euros ;
- 2 réunions du comité/jury (préparation et accompagnement, une durant l'année 1 et deux au cours de l'année 2) ; soit  $2 \times 500 = 1.000$  euros ;
- élaboration de matériel de communication (flyers, affiches, règlements, formulaires, autres supports d'informations, durant les années 1 et 2) ; soit 2.000 euros ;
- appui au montage de projets (entre 6 et 10 projets par an, durant les années 1 et 2) ; soit de 3 à 5.000 euros ;
- temps de mobilisation et de participation aux temps forts du quartier (6 à 10 jours/an, durant les années 1 et 2) ; soit  $10 \times 400 = 4.000$  euros ;
- coordination avec les acteurs locaux et la commune ; soit 1.500 €.

<b>Poste budgétaire</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Total</b>
<b>Matériel &amp; investissement</b> (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...) – <b>Montant du fonds participatif</b>	8.000	14.000	9.000	9.000	40.000
<b>Personnel</b> (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	13.000	13.000	5.000	5.000	36.000
<b>Fonctionnement</b> (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...) – <b>frais de structure et frais de matériel</b> (communication, cattering, traduction, mobilisation...)	2.000	2.000			4.000
<b>Total</b>	<b>23.000</b>	<b>29.000</b>	<b>14.000</b>	<b>14.000</b>	<b>80.000</b>

#### CONTINUATION DU PROJET

**16. Avez-vous l'intention que le projet se poursuive au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier :** OUI

*Si oui :*

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Au terme des 4 ans du contrat de quartier, la commune pourra poursuivre cette démarche en l'élargissant à d'autres quartiers, à une autre échelle de gestion budgétaire. Le Budget Participatif constitue donc une nouvelle démarche qui permettra la mobilisation d'autres acteurs. En ce sens, la commune sera amenée à envisager les perspectives de financement de l'enveloppe au-delà du déroulement du contrat de Quartier. Periferia veillera à travailler avec les acteurs communaux dans cette perspective et envisagera, avec la commune, différentes formes de pérennisation.

De plus, les habitants et acteurs du quartier (comités, associations) seront en capacité de transmettre leurs savoir-faire dans d'autres quartiers de Saint-Josse pour reproduire et élargir la démarche. Au terme des 4 ans, les habitants et acteurs du quartier auront développé des capacités en termes d'élaboration de règlement de Budget Participatif, de montage de projets et d'évaluation/adaptation de la démarche mise en œuvre. Periferia travaillera avec les habitants et acteurs locaux dans la perspective de donner de la visibilité à leurs compétences.

Une synergie peut également être envisagée avec d'autres budgets participatifs implantés dans d'autres communes.

